

- Un éditorial de Jean-Claude Leclerc: le rapport Coderre et la réforme de la police. (page 4)
- Un bloc-notes de Claude Ryan: une réforme qu'il faut entreprendre sans délai. (page 4)
- Le gouvernement québécois publiera sous peu un Livre blanc sur les politiques de main-d'œuvre. (page 3)

■ la météo

Générallement ensoleillé. Ventoux. Maximum de 80 à 85.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office fédéral

VOL. LXI - NO 209

Montréal, mercredi 9 septembre 1970

10 CENTS

Chicoutimi, Saguenay, Bas-du-Fleuve, Rive-Nord, Québec-région, Ontario (Ottawa exclus): 15 CENTS

Si l'élection est annulée dans Fabre...

Lévesque tentera de retourner à l'Assemblée

par Pierre-L. O'Neill

Les conseillers juridiques du Parti québécois affirment que, dès sa prochaine séance, le tribunal possèdera suffisamment de preuves pour décréter l'annulation des élections du 29 avril dans le comté de Fabre. Le cas échéant, tout indique que M. René Lévesque posera sa candidature à l'élection partielle qui s'ensuivrait.

"La preuve est maintenant complète", a déclaré hier le président du parti, précisant au cours d'une conférence de presse que le nombre de "noms frau-

duleux" dépasse largement la centaine de votes qui représentent l'écart entre le député libéral déclaré élu, M. Gilles Houde, et le candidat péquiste, M. Jean-Roch Boivin.

Le nombre de votes illégaux dépeints par le tribunal s'établissait à 44, le 3 septembre. La majorité du député libéral Gilles Houde était de 93 voix. L'audition d'autres témoins, remise "sine die" par le juge André Surprenant, reprendrait avant la fin de semaine.

Rappelant que le candidat Jean-Roch

Boivin a conduit le parti à "deux pas de la victoire", M. Lévesque voit en lui le candidat logique pour de nouvelles élections. Mais il n'élimine pas pour autant l'hypothèse qu'il brigue les suffrages à la convention qui tiendront les militants du comté. "Je ne veux pas faire un suspense de la question de mon avenir politique et, aussitôt que j'aurai quelque chose à dire la-dessus, je le dirai", a-t-il déclaré.

D'autre part, l'économiste Jacques Parizeau a vigoureusement nié qu'il

fût un seul instant question de faire la lutte au maire Jean Drapeau. Amené à commenter la nouvelle publiée hier dans Le Devoir, M. Parizeau a dit: "Je pense avoir suffisamment le sens du ridicule pour ne jamais songer à une aventure comme celle-là". Mais il s'est toutefois montré embarrassé d'admettre la véracité des faits rapportés dans le reste de l'article. (Il est sans doute de bonne guerre pour un parti politique de nier une fuite nuisible à son image mais

Voir page 2: René Lévesque

L'ultimatum du FPLP tient toujours

La Croix-Rouge négociera avec le Front palestinien

d'après l'Agence France-Presse

La Grande-Bretagne, les États-Unis, l'Allemagne fédérale et la Suisse ont donné les pleins pouvoirs au Comité international de la Croix-Rouge sous forme d'un mandat collectif pour négocier avec le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) les modalités d'échanges entre les passagers des deux appareils immobilisés depuis dimanche à Zarka, non loin d'Amman, et les Palestiniens détenus en Europe.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion des représentants des quatre gouvernements qui s'est tenue hier à

Berne sous la présidence de M. Pierre Graber, ministre suisse des Affaires étrangères. Déjà, croit-on savoir, la mission spéciale du C.I.C.R. arrivée en fin de journée à Amman a pris contact avec les représentants du FPLP dans la capitale jordanienne. C'est elle qui aura la tâche de mener la négociation et qui en fera rapport au gouvernement helvétique en raison de sa position de neutralité.

Le département politique fédéral a d'ailleurs reçu par la voie diplomatique les quatre conditions posées par le FPLP

à la libération des deux appareils immobilisés en Jordanie, le DC-8 de la "Swissair" et le Boeing 747 de la compagnie américaine TWA:

1) - Libération des trois Palestiniens détenus en Suisse. Ils avaient, le 18 février dernier, attaqué à la mitrailleuse un appareil d'El Al sur l'aérodrome de Zurich.

2) - Retour du corps du fedayine tué dimanche à bord de l'appareil détourné sur Londres et libération de la jeune Leila Khaled qui avait participé au coup de main.

3) - Libération des trois fedayine prisonniers en Allemagne. Tous trois sont détenus à Munich pour avoir attaqué à la grenade le 10 février dernier sur l'aérodrome de cette ville un appareil de la compagnie israélienne.

4) - Maintien en détention de tous les ressortissants israéliens, même ceux ayant une double nationalité qui se trouvaient à bord des deux appareils jusqu'à la libération d'un certain nombre d'Arabes détenus en Israël.

Sur le premier point, le gouvernement helvétique a fait savoir qu'aucun accord n'avait été conclu avec le FPLP. L'ensemble des questions relatives à l'échange de tous les passagers retenus en Jordanie est actuellement entre les mains du C.I.C.R., indique-t-on de source autorisée.

En ce qui concerne la jeune Leila Khaled (23 ans), actuellement retenue à Londres, le gouvernement britannique doit la relâcher aujourd'hui. Elle sera mise dans un avion qui l'emmènera vraisemblablement à Amsterdam, ville d'où était parti l'appareil israélien détourné sur Londres. Les juristes britanniques sont en effet parvenus à la conclusion que Leila n'avait commis aucun délit passible de la loi britannique, la tentative de détournement s'étant produite avant que l'avion ne pénétre dans l'espace aérien anglais.

Le gouvernement britannique a fait une démarche auprès de six pays arabes (R.A.U., Jordanie, Irak, Liban, Koweït, Arabie saoudite), pour qu'ils usent de leur influence auprès du FPLP afin qu'un terme soit mis à la piraterie aérienne "qui dessert la cause arabe".

En Israël, les milieux politiques soulignent que le gouvernement refuse de traiter avec les "terroristes" et de se joindre, pour l'instant du moins aux autres gouvernements concernés. (Voir nos informations en page 5).

Les récents détournement d'avions effectués par des Palestiniens mettent en cause la capacité de certains gouvernements arabes à négocier et renforcent la thèse israélienne, selon laquelle l'existence physique d'Israël même est en jeu, a déclaré M. Abba Eban, ministre des Affaires étrangères, dans une interview accordée à l'O.R.T.F. à Tel Aviv.

A Zarka, 188 personnes, dont 33 enfants, vivent depuis 48 heures à bord des deux appareils des compagnies "Swissair" et "Twa", posés en plein désert, à 25 milles au nord-est d'Amman. Les dirigeants du FPLP ont autorisé les journalistes, escortés d'une jeep de fedayine, à se rendre hier auprès des deux appareils.

A bonne distance de la piste, huit blindés des forces royales jordanienues sont en position. Les fedayines sont installés à quelque trente pieds des deux appareils, dont les portes et les issues de secours sont ouvertes. Près d'une centaine de fedayine armés montent la garde.

Voir page 6: La Croix-Rouge



Robert Stanfield

Stanfield affronte le caucus de son parti

OTTAWA (CP) - Les députés du parti conservateur se réunissent à huis clos aujourd'hui à Ottawa où ils entendront leur chef, M. Robert Stanfield, leur tenir un discours d'une grande fermeté sur l'unité du parti.

Certaines sources ont indiqué qu'on ne devait pas s'attendre à ce que M. Stanfield prenne, dans l'immediat, des mesures disciplinaires contre ses députés des Prairies qui, réunis secrètement à Saskatoon, il y a deux semaines, se sont plaints du leadership du parti conservateur.

M. Stanfield pourrait en principe remplacer des membres de son cabinet fantôme, ou encore en éloigner certains des participants à la réunion de Saskatoon. Mais de telles mesures prises dans un but disciplinaire semblent improbables, ont révélé certains informateurs au sein du parti.

M. Stanfield a dit, le 5 août, qu'il envisage d'apporter des changements à son cabinet fantôme ainsi qu'il l'a fait il y a deux ans. Les prochains changements ne surviendront probablement pas avant que le premier ministre Trudeau ne modifie son cabinet.

On s'attend à une participation nombreuse aujourd'hui, soit environ 60 députés conservateurs, sur un total de 71. On tient généralement une présence de 45 comme forte quand les Chambres ne siègent pas.

Parmi les absents, il y a l'ancien premier ministre John Diefenbaker. Il n'a participé à aucune rencontre du groupe parlementaire depuis que M. Stanfield lui a succédé en 1967.

M. Diefenbaker s'est rendu à la réunion de Saskatoon. La plupart des députés qui s'y trouvaient as-

Voir page 6: Stanfield

Les politiques culturelles

Ottawa et Québec mettent en place des mécanismes de consultation

par Jean Basile

Le Dr François Cloutier, ministre des affaires culturelles, a annoncé hier, au cours d'une conférence de presse, que:

- le rôle de Montréal est prépondérant dans la vie artistique québécoise et que le ministère en tiendra compte d'ici à l'avenir;
- des mécanismes permanents de consultation sont mis en place entre le Secrétariat d'État à Ottawa et le ministère des affaires culturelles afin d'harmoniser les efforts consentis de part et d'autre;
- un Opéra d'État sera prochainement créé, dont le double siège sera à la Place des Arts de Montréal et au nouveau Grand théâtre de Québec;

ment créé, dont le double siège sera à la Place des Arts de Montréal et au nouveau Grand théâtre de Québec.

● le ministère des affaires culturelles se préoccupe du rôle des véhicules de diffusion, quels qu'ils soient, dans la propagation de la culture.

Convoquée officiellement pour entendre parler M. François Cloutier, ministre des affaires culturelles du Québec, des interventions lors de la récente conférence de l'UNESCO, sur la culture qui s'est tenue à Venise (colloque dont nos lecteurs ont eu connaissance dans nos pages), la conférence de presse, tenue hier soir, a tourné vite en un interrogatoire en règle sur les grandes tendances de la nouvelle politique culturelle du gouvernement Bourassa.

En fait, et dès les premières phrases, on n'a guère parlé de Venise et beaucoup de Québec. Il semble que le ministre l'ait voulu. En effet, sa première phrase a été pour affirmer aux journalistes montréalais rassemblés que "les bureaux du 222, rue Saint-Laurent (où ils étaient), deviendraient de plus en plus un lieu actif; car il est important que Montréal ne soit plus négligé par les services ministériels comme Montréal l'a déjà été; par son effet d'entraînement par sa situation, par l'importance de sa population, Montréal est un lieu essentiel à la culture québécoise, tant au plan de la création qu'au plan de la déconcentration".

"Il nous faut, dit-il, mettre en place notre réforme culturelle. Qui dit culture dit identité. Qui dit identité dit langue. Le problème de la langue reste l'un de nos buts principaux. Que ce soit dans les écoles ou que cela concerne l'intégration des immigrants dans le milieu parlant français".

Selon les dires mêmes de François

Cloutier, il est encore trop tôt pour définir par le détail l'ensemble de la nouvelle politique culturelle. En effet, des réunions à huis clos vont se tenir à Québec dans les prochains jours. De ces réunions sortiront des grands thèmes que l'on annoncera.

L'on peut pourtant dire déjà que le ministère des affaires culturelles continuera une politique de déconcentration.

De même, l'on peut dire que les grands diffuseurs, tels que les postes de

Voir page 6: Ottawa-Québec

Les assureurs sont préoccupés

Les aéroports renforcent les mesures de sécurité

Les détournements de dimanche ont incité de nombreux aéroports internationaux à renforcer les mesures de sécurité, et notamment le contrôle des passagers et des bagages.

A Londres, la compagnie aérienne britannique BOAC a commencé hier d'appliquer des mesures d'une particulière sévérité, allant jusqu'à la fouille systématique de tous les passagers et des bagages en partance sur les longs courriers. Tout objet contondant ou pouvant être utilisé comme arme de fortune est confisqué par les agents de la compagnie. Le produit de chaque fouille est confié au commandant de bord avec la promesse de restitution à l'arrivée. Les passagers se sont pliés de bonne grâce à ces formalités.

A Bruxelles, les bagages des 78 passagers d'un avion de la "Panam" se rendant à New York via Amsterdam ont été soigneusement fouillés par quatre membres du service d'ordre, à la

demande de la compagnie qui répondait à l'exigence de ses pilotes. D'autre part, comme cela se pratique depuis plusieurs mois, tous les avions susceptibles d'être menacés sont surveillés par des gendarmes reliés par radio à la tour de contrôle.

A Amsterdam, trois mesures concrètes ont été décidées par les autorités de l'aéroport: renforcement du contrôle dans les salles de transit, contrôle sévère aux entrées de l'aéroport, élargissement des contrôles et fouilles des passagers et des bagages. Une commission spéciale de sécurité vient d'être créée. Composée de représentants des ministères de la justice, de l'intérieur et des finances, ainsi que des responsables des divers secteurs de l'aviation civile, elle aura pour tâche de lutter contre les actes de terrorisme et de rechercher de nouvelles méthodes pour assurer la sécurité.

Le "Jumbo Jet" de la Panamerican Airways, détruit au Caire, était couvert par deux assurances séparées, principalement sur les marchés de l'assurance américain et britannique, précisait-on au siège de la Lloyds à Londres. L'une l'assurait "tous les risques" pour une somme de 10 millions de dollars.

A Madrid, les compagnies "TWA" et "Iberia" viennent d'installer des détecteurs de métaux d'origine américaine. Ces deux compagnies et quelques autres ont également formé une garde de sécurité composée d'agents privés.

Le "Jumbo Jet" de la Panamerican Airways, détruit au Caire, était couvert par deux assurances séparées, principalement sur les marchés de l'assurance américain et britannique, précisait-on au siège de la Lloyds à Londres. L'une l'assurait "tous les risques" pour une somme de 10 millions de dollars.

Voir page 6: Les aéroports

La guerre reprend à Mt-Royal

par André Charbonneau

La guerre a repris à Ville Mont-Royal entre les catholiques francophones et anglophones. Le théâtre de la bataille n'est plus l'école secondaire mais l'école primaire. Cette année, 36 parents anglophones et catholiques ont décidé d'envoyer leurs enfants de 5 et 6 ans à l'école primaire française en s'appuyant sur le bill 63. Les francophones n'ont aucune objection à cela, mais ils n'acceptent pas que cela se fasse au détriment de l'école anglaise.

Voir page 2: Mont-Royal

Une année "cruciale", dit le ministre

Trois Québécois sur 10 rentrent en classe

Environ 1,860,000 Québécois de tout âge participent ce matin au grand mouvement de retour en classe au début d'une année scolaire que le ministre de l'éducation considère comme "cruciale pour l'éducation au Québec".

Quelque 32,000 élèves de plus que l'an dernier prennent d'assaut les écoles, collèges et universités du Québec, ce qui a nécessité l'engagement de 1,900 autres professeurs, selon des chiffres fournis par le ministère de l'éducation.

Le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, M. Fernand Lefebvre, prévoit pour sa part une année scolaire normale et une situation financière nettement améliorée.

Le ministre de l'éducation, M. Guy Saint-Pierre, lance un appel à la solidarité et à la discussion à tous ceux

qui oeuvrent dans le domaine scolaire et demande à la population du Québec "de se mettre à l'éducation".

"Nous sommes au seuil de grandes modifications dont vous connaîtrez bientôt le détail", dit-il dans un communiqué, allusion à la réforme prévue de la carte scolaire.

L'année 1970 me paraît cruciale pour l'éducation au Québec. Je ne demande à personne d'accepter sans mot dire les décisions de l'État. Cependant, je fais appel à cette faculté qu'ont les humains de communiquer entre eux par l'usage de la parole", de dire le ministre.

Sans cet effort collectif, estime-t-il, la rentrée qui s'amorce pourrait n'être qu'une course inutile vers le "déraillement" du système d'éducation, la perte d'une année scolaire que la province ne peut financièrement se permettre de gaspiller.

Le président de la Fédération sou-

vince ne peut financièrement se permettre de gaspiller.

Quant à M. Lefebvre, il souligne dans son message de circonstance que la convention collective signée avec les enseignants est maintenant rodée et qu'il ne devrait donc pas y avoir de difficultés majeures au cours de l'année.

M. Lefebvre croit en outre que l'opération "mise à jour" menée par le ministère et la Fédération des commissions scolaires s'avèrera fructueuse.

Plus de 82 p.c. des commissions sont en mesure cette année de déposer leur budget, précise-t-il, ce qui leur permet de percevoir immédiatement des impôts et de faire face à leurs obligations à l'égard des commissions scolaires régionales et de leurs employés.

Le président de la Fédération sou-

ligne enfin l'importance de la loi qui doit être adoptée afin de regrouper les commissions scolaires en unités administratives plus vastes. M. Lefebvre sollicitera au cours des prochaines semaines l'avis des commissions scolaires à cet égard.

L'augmentation prévue de 32,000 élèves n'est pas uniforme selon les divers niveaux scolaires.

Les inscriptions à la maternelle seront moins nombreuses cette année par suite de l'arrivée à l'âge scolaire des générations moins nombreuses nées après 1965. Cependant, est-il dit dans un communiqué émanant du ministère de l'éducation, la diminution du nombre total des naissances n'a pas encore affecté sensiblement le nombre total des inscriptions.

Voir page 6: Trois Québécois



A la suite de nouvelles alertes à la bombe, sept appareils ont été retenus au sol hier à l'aéroport de Beyrouth et un à l'aéroport de Genève. Les mesures de sécurité ont été renforcées un peu partout. Ce passager, qui doit s'embarquer à bord d'un avion en partance pour Tel-Aviv est soumis à une fouille minutieuse à l'aéroport de Bruxelles. (Téléphoto AP)

suites
de la première
page

RENÉ LÉVESQUE

il paraît assez curieux que des informateurs qui ont participé à une réunion aient menti sur le même point "délit".

Le président du parti a annoncé le lancement d'une campagne sous le thème "opération-vérité" destinée à corriger "l'usage de fabrications coloniales entendues au cours de la dernière campagne électorale et qui constituent un abus de confiance vis-à-vis la population. La campagne doit permettre aux citoyens d'être prémunis contre de telles fabrications, la prochaine fois".

Cette campagne comprendra notamment une analyse économique reliée à tout ce qui s'est dit lors des élections, a précisé pour sa part M. Jacques Parizeau: "Au cours de la dernière campagne électorale, il s'est dit des énormités pas banales, qu'il faut corriger".

Rappelant que le Parti québécois avait contesté les résultats d'élections dans quatre autres comtés, M. Lévesque a expliqué que ces contestations n'avaient pas uniquement pour but de réparer les iniquités "permises" par le processus électoral mais aussi, en déterrâtes quelques-uns des cadavres les plus gangrenés de l'élection du 29 avril, d'illustrer une situation, de l'établir publiquement afin d'amener des réformes".

Dans le sens de cette préoccupation, le président du PQ a annoncé la publication prochaine d'un document élaboré par les conseillers juridiques et le centre de recherche, portant sur la réforme de tout le système électoral actuel qu'il qualifie de "vieilles". Le document proposera notamment un mode de scrutin mixte proportionnel-territorial, apparentée à celui actuellement en vigueur en Allemagne de l'Ouest.

Le Parti québécois n'est pas en lice dans les élections municipales de Montréal, ni comme concurrent, ni comme instrument, a déclaré le président du parti, M. Lévesque qui espère que les associations de comtés respecteront la position indiquée par le conseil exécutif national.

Pour ce qui est du FRAP cependant, M. Lévesque a invoqué trois raisons qui portent le Parti québécois à saluer avec sympathie, l'apparition de ce groupement politique sur la scène municipale: a) la création d'une opposition vivante; b) la formule d'organisation du groupement c) le lien entre les préoccupations majeures du FRAP et du PQ. De l'avis du président du parti, c'est ce qui rend compréhensible, le fait que de nombreux péquistes se soient reconnus, dans ce nouveau groupement politique.

Le congrès national du Parti québécois se tiendra cette année en deux étapes. En novembre, une série de huit mini-congrès permettront aux membres du parti, regroupés régionalement, de se prononcer sur le rôle, le fonctionnement et l'organisation du parti ainsi que sur le programme. L'ensemble des discussions de ces mini-congrès, servira de base aux travaux du congrès national. Selon le président du PQ, cette répartition en deux étapes a été rendue nécessaire par l'accroissement du nombre de membres, établis à environ 100.000, et permettra de conserver au congrès son caractère authentiquement démocratique.

Devant avoir lieu à Québec, du 26 au 28 février, le congrès national coïncidera avec le début d'une série de 13 émissions de télévision et d'émissions de radio sur un réseau de postes du Québec.

Entre-temps, les 15 et 16 septembre, les députés du PQ tiendront conjointement avec les membres du conseil exécutif, un caucus pour planifier la stratégie

du parti au cours de la prochaine session de l'Assemblée nationale. Le leader parlementaire du PQ, M. Camille Laurin a exprimé l'avis que l'aile parlementaire étant le prolongement du parti, elle doit y demeurer soudée, afin de continuer à être vivante et efficace. Le caucus étudiera également les relations entre l'aile parlementaire et le parti dans le but d'établir notamment les mécanismes d'une consultation permanente des parlementaires auprès des associations de comtés.

Enfin, en janvier, le PQ lancera une série de cours de formation politique et d'éducation populaire dans plusieurs régions du Québec.

MONT-ROYAL

mont de la valeur pédagogique de leur enseignement français.

En conséquence, la commission scolaire catholique de l'endroit a décidé, cet été, de grouper ensemble les anglophones non bilingues enregistrés au niveau de la maternelle de 5 ans et de la première année primaire (6 ans). En outre, faute de locaux disponibles à l'école primaire française Saint-Clément, elle a résolu d'utiliser deux classes de l'école primaire anglaise Saint-Joseph pour les accueillir. L'enseignement serait sous la responsabilité de la section française et serait donné par des francophones.

Les anglophones n'acceptent pas ce compromis. Ils affirment que l'école française pourrait fort bien recevoir leurs enfants et que ce milieu est essentiel à une véritable immersion dans un contexte français. Ils proposent en conséquence que la commission scolaire forme pour les enfants de 6 ans quatre classes de 30 élèves au lieu de quatre classes de 26 et pour ceux de 5 ans (pré-scolaire) trois classes de 26 au lieu de trois classes de 20. Ainsi, disent-ils, le problème des locaux à l'école Saint-Clément serait résolu.

Comme solution de rechange, il propose soit la suppression de la maternelle de 4 ans, soit l'imposition du double horaire au niveau de la maternelle de 5 ans comme, c'est déjà le cas, disent-ils, pour les élèves anglophones à ce même

niveau. Une dernière solution consisterait à utiliser les locaux des commissaires installés à Saint-Clément.

Une proposition en ce sens a été faite hier soir au cours de l'assemblée spéciale de la commission qui rassembla quelque 125 parents presque exclusivement anglophones. Le président Jean Charbonneau y objecta que ces locaux ne répondaient pas aux normes du ministère de l'éducation. Son interlocuteur voulut mais en vain obtenir l'assurance qu'une demande d'exemption serait faite à Québec. M. Charbonneau répliqua qu'il ne pouvait engager toute la commission.

Fait notable, les personnes présentes ne représentaient pas les 36 parents impliqués dans ce conflit. Elles semblaient beaucoup plus préoccupées par la francisation de l'école Saint-Joseph que par les difficultés pédagogiques de l'enseignement du français aux anglophones. Au début de la soirée, M. Charbonneau avait expliqué que la majorité des 36 parents étaient d'accord: ce qui fut évidemment contesté.

Les francophones répliquent que ces mesures nuiraient à leurs enfants. Ils n'ont pas l'intention de supprimer la maternelle de 4 ans ni d'augmenter le nombre d'élèves par classe. Ils notent, d'autre part, que la présence d'enfants unilingues anglais parmi leurs enfants francophones ralentit le rythme d'apprentissage de ces derniers en le ramenant à celui des premiers. Ils font remarquer que déjà des anglophones bilingues font partie de leurs élèves officiellement francophones et que le taux maximum d'intégration des anglophones est déjà ainsi pratiquement atteint.

A première vue, le problème pourrait être différent à la maternelle et au primaire. En fait, il demeure relativement le même car la commission scolaire catholique de Mont-Royal a fait en sorte que la maternelle soit une véritable année pré-scolaire. En maternelle de 5 ans, les enfants s'initient donc aux mathématiques et aux autres matières de première année primaire. En somme, disent les francophones, si notre maternelle n'était qu'une salle de jeu, on aurait pu à la rigueur recevoir indistinctement anglophones et francophones mais il en va tout autrement dans le contexte scolaire de notre maternelle française.

Pour bien suivre le débat, il faut savoir que la commission n'a pas l'intention, pour l'instant d'isoler les anglophones des francophones aux autres niveaux scolaires, aussi bien à la maternelle de 4 ans que dans les classes primaires de 7 ans et plus. Ajoutons que l'école anglaise de Saint-Joseph se vide d'année en année tandis que l'école française de Saint-Clément est bondée au point qu'il a fallu récemment demander aux Soeurs de Sainte-Croix qui y enseignent d'aller vivre en résidences privées pour faire de la place aux élèves. Enfin, signalons que les anglophones, en voyant leur école anglaise envahie par des élèves qui suivront leurs cours en français, craignent de perdre progressivement leur école comme ils ont déjà perdu l'école secondaire de la rue Rockland originellement anglaise et devenue maintenant française après avoir été bilingue.

Ce matin, les parents anglophones qui ont enregistré leurs enfants à l'école française manifesteront devant l'école Saint-Joseph. On s'attend à ce qu'ils interdisent l'entrée à leurs enfants qui reviendront de l'école française Saint-Clément où ils seront aller d'abord s'inscrire.

Dimanche dernier, à l'église irlandaise Annunciation de Mont-Royal, le curé a cédé le prône à M. Lorne Wood qui vint exposer l'opinion des parents anglophones dans ce conflit. Diverses circulaires ont également circulé dans lesquelles on demande notamment la démission du président de la commission des écoles catholiques, M. Jean Charbonneau, la suppression de la commission scolaire elle-même et l'intégration à la commission des écoles catholiques de Montréal.

Le caucus des libéraux a étudié un projet de réforme électorale

Les députés libéraux du Québec, qui ont participé hier à un caucus au club de Réforme, à Montréal, ont étudié certains problèmes d'administration interne et se sont penchés sur la question d'une éventuelle réforme du système et de la carte électorale au Québec.

C'est du moins ce qu'on a pu apprendre à l'issue de cette réunion qui a duré toute la journée.

radio / télévision

UN MAGNIFIQUE DÉPART

par Gilles Constantineau

On aurait cru, ce soir du premier lundi de septembre, que tous les artisans de Radio-Canada s'étaient donné la main pour bien indiquer que la saison d'automne du réseau français démarrait dans un esprit de renouveau autre que publicitaire, et partagé également par tous les services — ou presque.

Format 30

Cela commençait dès 19h, par un petit miracle, celui du Format 30 nouvelle formule. On attendait, ce me semble, beaucoup de cette formule, et l'espoir n'a pas été déçu: coup d'essai, coup magistral, le rythme était superbement enlevé, les interviewers affichaient une rare alacrité, les images étaient excellentes (y compris les prises extérieures) et même si tous les sujets traités ne suscitaient pas le même intérêt, il est évident qu'on a relevé avec un succès total le défi principal de cette mise à l'épreuve, et qu'à elle seule la presque trépidante rapidité du rythme, maîtrisée par des reporters redoutablement aguerris, a obligé tout le monde à se surpasser sans cesse, et le téléspectateur à ne pas quitter l'écran des yeux.

Un mot à propos du décor, qui est convenablement dépouillé: de la qualité typographique des titres, générique et autres éléments semblables, qui est à la fois sobre et belle; du mobilier, qu'on est enfin parvenu à faire fonctionner, confortable, stable — et beau, ce qui n'est pas peu dire quand on connaît les coulisses de ce genre d'émission.

Bref, la première demi-heure du nouveau Format 30 est passée comme un charme, sous le signe de la séduction. S'ils tiennent le coup, les artisans de cette émission feront peut-être à leur insu une petite révolution dans le monde de l'information télé. Touchons du bois.

Mont-Joye

Il y avait si longtemps qu'on travaillait sur ce nouveau téléroman, et qu'on en parlait en termes de renouveau! Une fois encore, les résultats n'ont pas fait mentir les promesses.

Le ton général est juste, avec à peine quelques excès. En peu de temps, le fond dramatique s'était solidement établi et révélait une extraordinaire richesse. Les interprètes collent si bien aux personnages qu'on oublie presque spon-

tanément la personnalité propre des comédiens. (Seule exception de la première: le fils du garagiste, s'il peut avoir le physique de l'emploi, n'en a certes ni la voix, ni l'expression, qui lui semblent tout droit venues d'une école d'art dramatique.)

Le dialogue est vivant et vigoureux, son rythme juste assez emporté. Le découpage est alerte. Et même si le décor présente des faiblesses (l'intérieur de la station-service, par exemple, avec ses deux courroies de ventilateur accrochées à des clous, sa "machine à Coke" et ses bidons d'huile sur des rayons, sent à plein nez le carton-pâte de théâtre), le niveau de qualité de l'ensemble est assez élevé pour qu'on sache Mont-Joye dès à présent promise à une carrière longue et réussie.

Et que cela repose des défuntes Belles Histoires!

A la seconde

Qu'on aime ou n'aime pas le genre, il faut reconnaître que la première de la nouvelle série de A la seconde était particulièrement joyeuse et enlevée, comme toutes les autres auraient dû l'être et ne l'avaient peut-être jamais été.

Faut-il en rendre grâce à l'enjouement naturel de Gilles Houde qui, dans le rôle du comptable, souligne involontairement jusqu'à quel point son prédécesseur pouvait être terne et démolissant?

Faut-il en féliciter Lise Payette, qui s'acquitte à merveille, et fort intelligemment, du rôle d'aimable tortionnaire?

Ou faut-il, en notant que pour une fois les participants du public s'exprimaient autrement que par borborygmes, craindre qu'il n'y ait eu là qu'une grâce fugitive?

Prenez le volant

On a fait de considérables progrès, à Prenez le volant. Non pas qu'on s'y soit équipé d'une cinquième roue: celle qu'on a vue lundi, attachée au pare-choc arrière d'une Vega, appartenait à la piste d'essai de General Motors. De sorte que la majeure partie des tests faits à Mont-Tremblant pour cette émission resteront entachés d'un fort pourcentage d'erreur.

Mais le réalisateur, Louis-Georges Arpin, a complètement revampé la forme de son émission. Elle qui

manquait de variété d'images et de propos, la voici devenue vivante et gaie. Elle qui traînait la patte, on dirait qu'elle s'est éveillée au rythme actuel des choses. Le téléspectateur peut enfin voir ce dont on parle dans les fins détails. Ce qui ne nuit pas, la vivacité du découpage et la variété des vues contraignent les animateurs à être plus alertes, plus précis.

Il n'en fallait peut-être pas plus. L'émission a trouvé une unité de ton et une chaleur qu'on ne lui avait pas vues encore. Et puis disons-le: Jacques Duval a enlevé, pour cette émission, son horrible casque protecteur blanc. L'épreuve est concluante: on sait maintenant que ce fameux casque, en plus d'enlaidir celui qui le portait, boursoufflait le réalisme des tests antérieurs. On aimerait que Jacques Duval ne le coiffe plus jamais, s'il n'en a pas impérieusement besoin.

La linguistique

Il n'arrive pas toujours, quoi qu'en dise le proverbe, qu'on jette le bébé avec l'eau du bain. Il arrive même qu'on garde l'eau et qu'on balance tout simplement le bébé. C'est ce qui s'est produit cette saison, à Radio-Canada, dans le domaine de la linguistique. Si la Société s'est dépourvue sur ses ondes des services de son linguiste officiel, M. Jean-Marie Laurence, elle n'en a pas moins conservé le souci de la qualité de la langue, comme me le signalait fort à propos, son délégué aux relations extérieures, M. Dumont-Frenette, au lendemain de la chronique Radio-Télévision du 2 septembre.

J'avais, ce jour-là, cité le linguiste Gérard Dagenais qui, célébrant le 50^e anniversaire de son émission "Parlons-nous français" sur les ondes de CKAC, en avait dit qu'elle était désormais la seule du genre, tant à la télé qu'à la radio.

M. Dagenais se méprenait, et je me suis mépris à sa suite: Radio-Canada a en effet inscrit à ses horaires d'automne une émission télé qui passera le dimanche à 13h, et qui s'intitule "Le français d'aujourd'hui", et une émission radio, "Langage de mon pays", qui poursuivra sa carrière quotidienne.

Ces deux émissions ont comme animateur principal l'annonceur Henri Bergeron. M. Dagenais devra donc désormais préciser: son émission est la seule qui s'occupe de la qualité de la langue... et qui soit animée par un linguiste.

Ottawa a réagi avec indignation aux actes de piraterie aérienne

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien a réagi avec indignation, hier, aux actes de piraterie aérienne commis en fin de semaine par des commandos palestiniens, et a fait appel à une coopération mondiale pour mettre un terme à pareils gestes.

"Un accord international efficace s'impose si l'on veut mettre fin à ces actes dangereux et lâches, tout comme s'impose une coopération internationale efficace qui aide le gouvernement national concerné à s'occuper des actes criminels de cette nature", a déclaré le ministre des Affaires étrangères, M. Mitchell Sharp, lors d'une conférence de presse à Ottawa.

La conférence du ministre portait sur les récents actes de piraterie aérienne effectués par des guérilleros du Front populaire de libération de la Palestine.

"Le gouvernement du Canada et, je pense, l'ensemble du peuple canadien, a dit M. Sharp, sont soulevés d'indignation par les nombreux actes de piraterie aérienne qui viennent d'être commis simultanément et qui mettent en péril la vie de centaines de personnes innocentes et non engagées, en plus de créer sans nécessité de grandes souffrances et de grandes inquiétudes".

Les actes criminels de cette nature, a-t-il ajouté, préoccupent grandement le Canada. Ils sont, selon M. Sharp, une atteinte directe à la sécurité des Canadiens, "qui comptent parmi les plus grands voyageurs du monde".

Le ministre a précisé que ces actes assombrissent les "espoirs prudents" relatifs à la solution du conflit au Moyen-Orient que le cessez-le-feu avait fait naître.

Le Canada, a-t-il dit, accorde la plus haute importance à la solution rapide des problèmes que posent la piraterie et le sabotage aériens. Nous sommes, a-t-il ajouté, profondément engagés dans les initiatives qui se prennent à cet égard aux Nations unies et à l'Organisation internationale de l'aviation civile (OIA).

M. Sharp a prononcé des paroles sévères contre les pirates aériens sans toutefois préciser ce qu'il entendait par là.

Il a dit que le Canada est l'un des pays qui se préoccupent le plus activement des solutions visant à prévenir ces actes de piraterie.

Plus tôt, l'OIA avait expédié des télégrammes aux gouvernements égyptien et jordanien pour leur rappeler leurs obligations à l'égard de

l'aviation commerciale. (on aura lu par ailleurs le texte de ce télégramme).

L'an dernier, les Nations unies avaient décidé, par 77 voix contre deux et 17 abstentions, d'inscrire à l'ordre du jour de la 24^{ème} session de l'Assemblée générale la question du "Détournement forcé d'avions civils en cours de route".

Château Laurier...
la clef d'Ottawa.
Retenez une chambre
en cinq sec.
877-4032

Si vous allez à Ottawa, soyez au centre des activités. Au Château, c'est en plus une chaude hospitalité. Un service excellent. Des chambres et suites spacieuses. Des distractions nombreuses. Une piscine intérieure chauffée. Des bains Sauna. Le stationnement gratuit. Le transport gratuit par autobus de la gare du CN. Un hôtel CN.

*Appels de Montréal seulement. Pour appeler sans frais de Québec: Zenith 0-070.

LA DIRECTION DES VENTES

du 28 septembre au 23 novembre, 1970

à la
Maison du Commerce, 1080 Côte du Beaver Hall

Les objectifs de ce cours visent à perfectionner les directeurs récemment promus, aussi bien ceux étant impliqués à diriger une équipe de ventes ou chargés de ses activités connexes. Ils y trouveront un moyen de parfaire leur potentiel et de simplifier leurs responsabilités, grâce à de meilleurs moyens.

Afin de perfectionner ces techniques de base, créant ainsi une gestion des ventes plus efficace, ce cours de huit séances hebdomadaires traitera des sujets suivants:

Le travail Fondamental du Directeur des Ventes

Description du poste de directeur des ventes; ses responsabilités; son autorité et ses relations professionnelles.

Recrutement - Sélection des Vendeurs

Comment trouver de bons vendeurs; savoir déterminer le genre d'hommes requis; sélection des candidats; assimilation des nouveaux vendeurs au sein de l'organisation.

Formation des Vendeurs

Instituer et diriger un programme de formation des vendeurs. Créer et administrer un programme de compensation. Les dépenses des vendeurs impliquées par leurs transports et leurs comptes de dépenses. Formation de base d'un nouveau vendeur.

Motivation du Vendeur

Les avantages et inconvénients qui découlent de la motivation. Le climat de la vente sous son aspect humain; stimulation des vendeurs. Mise en utilisation d'un standard de performance pour vos vendeurs.

Analyse des Coûts de la Vente

La meilleure utilisation des ressources. Les choix possibles de la direction pour diminuer les coûts; importance d'utilisation d'un budget comme procédé de participation. Prévision des ventes. Les analyses de coût en marketing.

DIRECTEURS DU COURS:

André L. Revez, Président exécutif, Les Laboratoires Merlot Ltée.

Monsieur Revez donnera ce cours conjointement avec Messieurs:

Jim Donovan, M.Sc. Comm. (Admin.)

Directeur - Expansion du Marché

Division Industrielle (Québec)

Imperial Oil Limited.

et

Jacques A. Lefebvre, B.Sc.

Coordonnateur de la Formation du

Personnel - Région de Québec

Imperial Oil Limited.

Horaires des cours: Les lundis, de 18:30 à 21:30 heures.

La somme de \$100.00 comprend les frais du cours et le matériel requis.

Pour tout renseignement composez 866-1936

Offert par

L'INSTITUT DE PERFECTIONNEMENT DES CADRES ADMINISTRATIFS

Quatre ministères impliqués

Le gouvernement prépare un livre blanc sur la politique de la main-d'oeuvre

par Jean-Luc Duguay

Le gouvernement du Québec publiera prochainement un livre blanc sur sa politique de la main-d'oeuvre, a annoncé, hier, le ministre du travail et de la main-d'oeuvre, M. Pierre Laporte.

Le livre blanc est rédigé en collaboration avec les ministères de l'éducation, de l'industrie et du commerce, de la fonction publique et, spécialement, de la famille et du bien-être social.

En qualité de conférencier, M. Laporte a dit, hier midi, devant les membres du club Rotary de Montréal, que la politique de main-d'oeuvre devait être centrée sur l'individu, et sur son adaptation harmonieuse à son milieu de travail.

C'était le premier discours de M. Laporte depuis sa nomination comme ministre à la suite de la victoire libé-

rale du 29 avril. M. Laporte a lu tout son discours de 22 pages en anglais "parce que, tout simplement, le club Rotary est anglais". Des copies en français de l'allocation ont été remises aux journalistes.

M. Laporte, qui est aussi responsable de l'immigration, a souligné le lien étroit existant entre les politiques des deux ministères qu'il dirige.

"Les immigrants qui viendront au Québec seront de plus en plus choisis en fonction de nos besoins en main-d'oeuvre. Nos immigrants ne doivent plus être des candidats au chômage. Le recrutement de ceux-ci se veut d'ailleurs très sélectif", a dit le ministre.

M. Laporte a tenu à préciser qu'une politique de la main-d'oeuvre n'est pas une politique de l'emploi. Celle-ci s'applique à l'ensemble de mesures visant à la création de l'emploi tandis que celle-là a comme objectif principal l'homme dans son milieu de travail et dans son milieu social.

Le ministre a ainsi résumé les buts précis d'une politique de la main-d'oeuvre:

- réaliser l'équilibre entre l'offre de main-d'oeuvre et la demande d'emploi et rechercher l'utilisation maximale des ressources humaines. Dans cette perspective, un inventaire permanent de la main-d'oeuvre québécoise est en préparation;

- donner à chaque individu le moyen de se préparer à un emploi, d'en trouver un qui soit conforme à ses goûts et à ses aptitudes, de le conserver, de s'y ajuster constamment, d'être "mobile" professionnellement et géographiquement et de prendre une autre occupation si son emploi vient à disparaître pour des raisons d'ordre technologique ou économique;

- rencontrer les besoins du marché du travail ou les exigences des employeurs en leur fournissant une main-d'oeuvre qualifiée.

aujourd'hui

Une conférence sur les communications dans le nord se tiendra aujourd'hui, demain et vendredi, à Yellowknife, T.N.-O.

La réunion bisannuelle de la Conférence de trafic passagers de l'Association du transport aérien international s'ouvre aujourd'hui à l'hôtel Ilikai d'Honolulu.

A 10h00, à la salle Gattéau du Reine Elizabeth, le Dr Raymond Robitaille, président de la Fédération des spécialistes du Québec, donnera une conférence de presse.

A 10h30, au salon 28 (troisième étage) de la Maison du commerce, 1080, côte du Beaver Hall, le président sortant de charge de la Chambre de commerce du district de Montréal donnera une conférence de presse avant l'assemblée annuelle qui aura lieu entre 12h00 et 14h00.

La rentrée annuelle de la Cour supérieure a lieu à 11h00, à la salle 24 du vieux palais de justice.

A 11h30, au 740 boul. Ste-Foy, à Longueuil, Mgr Gérard-Marie Coderre donnera une conférence de presse sur les priorités pastorales du diocèse de Saint-Jean.

A 12h30, déjeuner de la magistrature et du barreau, au vieux palais de justice. Le ministre de la justice, M. Jérôme Choquette, prononcera une allocution. Me Choquette assistera ensuite à l'ouverture du congrès de l'Union internationale des avocats, au Château Champlain.

Une conférence internationale sur les usages géologiques de la thermoluminescence et la cathodoluminescence groupera plus de 15 géologues éminents de sept pays, aujourd'hui, demain et vendredi, au Loyola College et à l'École Polytechnique. Première séance à 14h00, à l'auditorium de la bibliothèque Vanier de Loyola.

De 14h00 à 17h00, au salon Verdun de l'hôtel Bonaventure, le Conseil du patronat du Québec organise une session d'information sur le livre blanc traitant de l'assurance-chômage, avec la participation du commissaire en chef Jacques M. Desroches et de ses principaux adjoints.

A 17h00, au salon St-Maurice du Reine Elizabeth, lancement, par les Epiceries Richelieu Limitée, du groupe "Marchés d'aliments Select Enrg."

A 18h00, au restaurant Hélène-de-Champlain, lancement de l'encyclopédie Alpha par les éditions "Tout connaître, Inc."

A 19h00, au parc Rouen, à l'angle des rus De Lorimier et Rouen, démonstration spéciale par les services de la police, d'incendie et de la protection civile de Montréal. Une autre démonstration aura lieu demain soir, même heure, au parc Clément Jetté.

Les inscriptions aux cours du soir offerts par le CECM ont lieu entre 19h00 et 21h00, du 9 au 15 septembre. On peut obtenir les adresses des centres où se donnent les cours en composant 525-2531.

A 19h00, au palais central de l'exposition de Québec, le ministre de l'agriculture et de la colonisation, M. Normand Toupin, offre un banquet aux lauréats de l'Ordre du mérite agricole et prononce une allocution.

A 20h00, à la salle de l'hôtel de ville de Terrebonne, soirée d'information organisée par un groupe antipollution.

A 20h30, la Société généalogique canadienne-française reprend ses activités à la salle des enfants (entrée rue Montcalm) de la bibliothèque municipale, rue Sherbrooke est. Le R.P. Gentil Turcotte, o.i.m., donnera une causerie intitulée: "L'ancêtre Jean Turcot et sa descendance". Sœur Aline Lamoureux, c.n.d., transmettra ses impressions sur le congrès des sociétés d'Histoire tenu à Saint-Basile, au Manitoba. Invitation à tous les membres.

Bâtiment

La commission parlementaire entendra sous peu les parties

Le ministre du travail du Québec a confirmé, hier, que la commission parlementaire du travail entendra dans les meilleurs délais les sept parties impliquées dans les négociations de l'industrie de la construction.

M. Pierre Laporte, de retour d'une courte vacance, n'a pas voulu préciser la date à laquelle siègerait la commission mais a laissé entendre qu'elle pourrait le faire "dans à peu près une semaine".

En vertu d'une loi d'exception adoptée le 8 août et entrée en vigueur le 10, la CSN, la FTQ et cinq associations d'entrepreneurs avaient 30 jours pour s'entendre sur les termes de la prochaine convention collective des quelque 100,000 ouvriers du bâtiment.

Le bill 38 prévoit qu'après ce délai, la commission parlementaire du travail entendra les parties et fera des recommandations au conseil des ministres qui devra trancher les points litigieux.

Les parties ont rompu les négociations la semaine dernière et semblent résolues à remettre leur sort entre les mains du gouvernement.

M. Laporte a, d'autre part, dit qu'il étudierait cette semaine la demande de la FTQ de tenir un scrutin d'allégeance syndicale parmi les travailleurs de la construction.

La FTQ estime qu'une seule centrale devrait représenter les ouvriers du bâtiment. La CSN a manifesté son désaccord.

L'Union des avocats s'inquiète des tendances à la nationalisation

La nationalisation de la profession d'avocat inquiète l'Union internationale des avocats qui reconnaît, néanmoins, que le Canada ne figure pas au nombre des pays où la nationalisation des avocats est la plus imminente.

C'est du moins l'opinion émise par le secrétaire général du conseil de l'Union internationale des avocats qui tient ses assises cette semaine à Montréal en vue de préparer son prochain congrès qui aura lieu à Paris en 1971.

En effet, l'UIA se préoccupe beaucoup de la nationalisation de la profession qu'elle représente et son but principal est de promouvoir "l'indépendance et la liberté" des avocats. Une trentaine de Barreaux nationaux ou fédérations d'avocats de différents pays sont membres de l'Union internationale des avocats.

Me Lucien Janson, représentant le Barreau de Bruxelles et secrétaire général de l'UIA, a déclaré au Devoir, hier, à l'ouverture de la réunion, que la Suède inquiétait vivement les membres de l'Union puisqu'il serait le plus en plus question dans ce pays que l'assistance judiciaire fût étendue à des personnes et même à des groupes ayant des revenus importants, ce qui équivaut à une nationalisation de la profession.

Une soixantaine d'avocats représentant 17 pays prennent part aux assises de Montréal et il sera question notam-

ment des grands thèmes au programme du congrès de 71 à Paris, à savoir: 1) les problèmes juridiques et sociaux par rapport aux grands ensembles immobiliers; 2) exercice de la profession à l'étranger; 3) la vente commerciale internationale.

Fondée en 1927 et constituée en 1929, l'Union internationale des avocats a toujours joué un rôle de consultante auprès du Conseil de l'Europe et des organismes internationaux.

A l'issue de chacun de ses congrès qui se tiennent tous les deux ans, l'UIA a fait des recommandations — parfois directement — à certains pays. Elle n'a jamais obtenu beaucoup plus que des acquiescements polis de la part des pays concernés, si ce n'est dans le cas de la Yougoslavie où, il y a quinze ans, elle a "sauvé" les avocats yougoslaves de la nationalisation, de même qu'en Algérie, il y a deux ans, où les avocats étaient menacés de connaître le même sort.

Les pays communistes, bien sûr, sont exclus de cette organisation et l'UIA n'a jamais expulsé les représentants d'un Barreau en particulier sous prétexte que la justice n'était pas pleine et entière pour tous dans le pays concerné.

L'UIA reste une organisation politiquement neutre et se borne à défendre la liberté d'exercice du droit dans le monde et à examiner des problèmes juridiques généraux de même que le statut des avocats.

Les assises: plus de 450 causes pendantes

par Guy Deshaies

Encore une fois, hier, le problème des multiples causes pendantes devant les assises du district de Montréal s'est posé, 450 personnes environ ayant été appelées à comparaître devant l'une ou l'autre des quatre divisions des assises.

Tous ces accusés de délits criminels, qui optent pour procès devant jurés mais qui jouissent de cautionnements en attendant leur procès, devront patienter donc encore longtemps pour la plupart puisque, mathématiquement, il n'est pas possible d'instruire autant de procès durant une session qui durera environ deux mois.

La plupart donc ont été "remis" au 2 novembre prochain, ce qui, pour plusieurs, signifie encore au moins deux mois de liberté. Il n'y a donc pas eu trop d'interventions hier à l'ouverture des assises au nom du principe d'une "justice expéditive" et les justiciables appelés se sont donné rendez-vous au 2 novembre.

Pierre Vallières et Charles Gagnon, tous deux en liberté depuis quelques mois, après avoir passé plus de trois ans en prison et après avoir subi plusieurs procès pour diverses accusations, étaient au nombre de ceux dont les procès ont été remis au 2 novembre.

Vallières doit répondre à des accusations de conspiration pour actes de terrorisme, tandis que la cour d'appel, pour la deuxième fois, doit se prononcer sur le verdict de ses pairs (homicide involontaire coupable) pour le meurtre de Mlle Thérèse Morin. Vallières doit également répondre à une accusation de sédition (Nègres blancs d'Amérique).

Quant à Gagnon, qui a été acquitté du meurtre de Mlle Morin et qui a été libéré d'une accusation de sédition au stade de l'enquête préliminaire, il doit répondre aux accusations de conspiration (dépôts d'explosifs).

Une cinquantaine d'accusés dans l'affaire de Sir George Williams (destruction d'un ordinateur en 69) devront revenir également le 2 novembre, mais quelques-uns d'entre eux qui ont opté déjà pour comparaître devant un juge seul, ont plaidé coupable et ont été condamnés à \$1,000 d'amende.

Néanmoins, un certain nombre de procès commenceront dès aujourd'hui, dont celui des trois terroristes récemment appréhendés relativement aux divers attentats commis au printemps dernier.

Par ailleurs, c'est aujourd'hui que la cour supérieure reprend ses travaux. La traditionnelle "Messe rouge" aura lieu ce matin, à l'issue de laquelle il y aura cérémonie au palais de justice.

BIBLIOTHÈQUE PHILOSOPHIQUE

A VENDRE

1000 volumes

S'adresser à:

ANDRÉ MOREAU, Dph.
523-8387

UNIVERSITÉ
DU
QUÉBEC
constituante de montréal

COURS DU SOIR

ÉCONOMIE

Introduction aux fondements
de l'activité économique

DEBUT DES COURS
5 OCTOBRE 1970

DEPLIANTS
SUR DEMANDE

1180, rue de Bligny
Montréal 111
Tél: 876-3030

SERVICE
DE FORMATION
CULTURELLE ET
PROFESSIONNELLE

UNIVERSITÉ
DU
QUÉBEC
constituante de montréal

COURS DU SOIR

DROIT
Droit civil

DEBUT DES COURS
5 OCTOBRE 1970

DEPLIANTS
SUR DEMANDE
1180, rue de Bligny
Montréal 111
Tél: 876-3030

SERVICE
DE FORMATION
CULTURELLE ET
PROFESSIONNELLE

Chevrolet, Oldsmobile, et maintenant Cadillac!



Oui, Cadillac! Et nous en sommes très fiers! Car ce n'est pas tous les jours que General Motors choisit un nouveau concessionnaire Cadillac. En fait, il n'en existe qu'un seul autre à Montréal.

Maintenant, vous avez le choix, et nous pensons avoir de bonnes raisons pour vous convaincre de venir chez nous. Par exemple, le centre de diagnostic complet mis à votre disposition par notre service d'entretien. Nous l'appelons le "Parklinik"; c'est de loin le moins coûteux en ville.

Et que dire de notre ordinaire d'un quart de million de dollars qui sert à contrôler notre stock impressionnant et à vous rappeler que c'est le moment de nous confier votre voiture pour l'entretien périodique. Une autre petite chose mais combien pratique: notre poste d'essence. Quand vous repartez de chez nous, vous avez fait le plein, votre voiture brille comme un sou neuf, votre moteur tourne rond.

Pensez-y bien.

**Chevrolet.
Oldsmobile.
Cadillac.
Park Avenue**

5000 est, rue Jean-Talon, coin Viau. 725-9811

Le rapport Coderre et la réforme de la police

Le conseil de sécurité publique de la Communauté urbaine de Montréal a remis au comité exécutif son rapport sur l'intégration des services de police des 29 municipalités de l'île. Ce rapport fait état d'une situation dont on se demande comment elle a pu durer et s'aggraver sans qu'interviennent plus tôt les autorités municipales et le ministère de la justice. Non seulement les Montréalais sont-ils inégalement protégés suivant le territoire où ils habitent, et inégalement taxés, mais encore le taux des crimes résolu, un des plus bas en Amérique du Nord, invite les criminels à faire de la métropole leur centre privilégié d'activités.

Devant une telle situation, que le rapport Coderre décrit sans ménagement, le conseil de sécurité publique propose à la Communauté urbaine non pas un simple plan de coordination des services, mais une véritable réforme de la fonction policière dans la région métropolitaine. Le sort qui sera fait à ce projet indiquera aux citoyens de l'île à quelle enseigne se logent leurs administrateurs publics en ce qui regarde la lutte contre le crime et la répartition du fardeau fiscal entre les municipalités.

Prenons l'exemple de la lutte contre le crime. Jamais pouvait-on souhaiter réputation plus claire de l'axiome suivant lequel le crime ne paie pas. Non seulement paie-t-il à Montréal, mais il est, dans la grande majorité des cas, assuré de l'impunité. Qu'on en juge. En 1969, seulement 19,88% des crimes contre la personne ont été élucidés dans l'île, et à peine 8,61% des crimes contre la propriété.

D'après les statistiques disponibles pour l'année précédente, à peine 9,48% des crimes avaient été résolus dans l'île, par rapport à 13,41% dans les agglomérations urbaines au pays, et à 22,4% aux États-Unis. Or, le taux de criminalité a plus que doublé en dix ans, passant de 1,125 par 100.000 de population en 1960 à 2,454 en 1970. Le taux prévisible pour 1980 est de 5,333.

Le plus troublant, c'est que pour effectuer en 1969 plus de 93.000 enquêtes, Montréal ne comptait que 652 enquêteurs, ce qui représente plus de 142 enquêtes par enquêteur. De même, en banlieue, il n'y avait pour effectuer plus de 26.000 enquêtes que 72 détectives, chacun devant s'occuper de plus de 369 enquêtes en moyenne.

Le conseil de sécurité a tenu à noter dans son rapport qu'il n'entendait blâmer aucune des personnes en place, ni leurs

prédécesseurs, croyant que c'est plutôt "le système" qui est inefficace. Il est cependant permis de comprendre que des citoyens resteront songeurs en comparant la rapidité avec laquelle on a trouvé effectifs, équipements et millions pour la lutte contre les émeutes et le terrorisme, et la léthargie qui semble tenir lieu de politique à l'endroit de la criminalité, notamment du crime organisé.

Certaines enquêtes en banlieue ont mis sur la sellette ces dernières années quelques municipalités devenues les symboles du relâchement à l'endroit des activités criminelles. Le tableau dressé par le rapport Coderre montre, au contraire, qu'il n'y a guère de différences fondamentales entre la métropole et la banlieue, et que, depuis l'enquête Caron, rien n'a été radicalement réglé à Montréal.

Il appartient à des experts de faire la critique technique des modalités proposées par le conseil de sécurité, notamment sur les questions qui ont fait l'objet de réserves de la part de deux membres du comité, le directeur de la Sûreté du Québec, M. Maurice Saint-Pierre, et le directeur de la police de Mont-Royal, M. Walter H. Boyle.

D'ores et déjà, cependant, il ne saurait faire de doute que la réforme proposée est solidement justifiée et expliquée dans le rapport. L'unité de direction, la division régionale, la réduction du nombre des postes, le recyclage du personnel, la dépolitisation, autant de lignes de forces sur lesquelles les citoyens tomberont rapidement d'accord.

La réforme, il va sans dire, ne pourra être mise en vigueur sans que les services et les hommes en cause soient, au moins durant une phase de transition, profondément bouleversés dans leurs méthodes de travail, leurs réseaux de collaboration et de confiance. A cet égard, le conseil de sécurité serait bien avisé de prévoir un programme de réalisation progressive qui sache, comme l'enquête préalable au rapport, associer les intéressés à la mise en oeuvre même des propositions du nouveau système.

Certaines propositions, moins fondamentales, seront sans doute plus discutées. La patrouille à un homme, par exemple, a déjà fait l'objet d'une opposition très nette de la part de la Fraternité des policiers de Montréal. Rien ne permet de croire qu'une solution est impossible dans ce domaine, particulièrement si le système de communication devient plus perfectionné, et que le territoire entre en ligne de compte d'une façon

plus nuancée dans la distribution des patrouilles.

Les autorités municipales pourront également discuter de l'imposant programme de recherche proposé dans le rapport Coderre. Pas moins de 18 études et analyses sont recommandées. On peut se demander légitimement si toutes doivent être entreprises en même temps, notamment sans que la réforme ait fait ses premières armes.

Cette réserve faite, les contribuables peuvent se réjouir qu'enfin un rapport présente, sur un sujet aussi délicat, une série de mesures qui tendent à réduire le fardeau fiscal sans compromettre la qualité des services policiers, qui place l'avenir professionnel du service dans la formation des hommes et la qualité du personnel dirigeant, non pas dans la construction d'éléphants blancs dont le prestige cache trop souvent le gaspillage et l'incompétence.

A ce chapitre, deux recommandations doivent être soulignées. Le comité propose de confier à des non-policiers la surveillance du stationnement. Voilà un bel exemple de rationalisation qui réduit les coûts sans nuire à la tâche, et dont on peut facilement penser qu'elle va améliorer les relations entre les citoyens et les policiers, question importante dans le contexte actuel de la métropole. Il propose également de procéder par voie de sommation au lieu de l'arrestation, recommandation tout aussi susceptible de réduire les coûts et d'améliorer les contacts entre les citoyens et ceux d'entre eux qui sont chargés de la nécessaire discipline sociale.

Si le conseil que préside le juge Jacques Coderre n'avait produit que ce rapport, les citoyens devraient déjà se féliciter de la création du conseil de sécurité publique. La franchise et la qualité scientifique d'un tel document devraient convaincre les autorités gouvernementales de la nécessité et de l'utilité de telles mises à jour dans l'administration de la justice.

Entre-temps, alors que le service de police coûte \$50 millions aux Montréalais et \$13 millions aux banlieusards, il faut souhaiter que la réforme recommandée par le conseil de sécurité soit mise en vigueur dans les délais et les conditions les plus propices à son succès. La sécurité des citoyens, la justice fiscale, la qualité professionnelle de la police et le moral de ses hommes n'en demandent pas moins.

Jean-Claude LECLERC



Le déjeuner sur l'herbe

Le syndicalisme au Québec

Les trois pointes du triangle

par JACQUES DOFNY et PAUL BERNARD

Il se dégage trois tendances du syndicalisme au Québec: d'abord un syndicalisme traditionnel, centré sur l'artisanat industriel et le métier, ensuite un syndicalisme moderne centré sur la grande industrie, enfin un nouveau syndicalisme, celui dont les effectifs se situent dans les services publics et les emplois de type tertiaire dans l'industrie.

Les vieux de la vieille...

A la FTQ, le premier groupe comprend essentiellement les anciens syndicats de l'AFL. Soulignons cependant qu'un certain nombre de ces derniers échappent de plus en plus à cette définition dans la mesure où les secteurs de productions dans lesquels ils recrutent connaissent un développement qui oblige ces syndicats à se moderniser et même à prendre une forme industrielle. Cette situation est particulièrement bien illustrée par les machinistes, les ouvriers du papier et même dans une certaine mesure les charpentiers-menuisiers.

Les quelques unions qui restent caractéristiques de ce premier groupe (v.g., chapellerie, plusieurs unions du bâtiment) continuent à représenter le système d'action de l'AFL traditionnelle, c'est-à-dire qu'ils sont des groupes de pression à court terme dont l'action se situe au plan économique. Ce premier groupe est représenté à la CSN par certains syndicats du textile, du bâtiment et de la chaussure.

... Les cols bleus...

Le second groupe agit comme un groupe de pression, mais définit son action par le long terme. Il fait face en effet à la grande industrie et le système de relations industrielles auquel il participe exige des stratégies complexes. A la FTQ on trouve dans cette catégorie les métallurgistes, l'automobile, les salaisons, c'est-à-dire ceux qui sont typiquement représentatifs du CIO. On peut y ajouter l'union de la pulpe et du papier et celle du tabac. Elles sont restées au sein de l'AFL jusqu'à la fusion de 1955: néanmoins avant cette date elles étaient déjà des forces de contestation au sein du vieux mouvement, puisque l'union des tabacs s'était substituée aux cigariers de Gompers, et que l'union de la pulpe, du sulfite et du papier s'était bâtie à côté de l'union des papeteries. A la CSN on retrouve dans ce groupe principalement la Fédération de la métallurgie, celle de la pulpe et du papier, et les secteurs appartenant à la grande industrie du textile.

Si les unions et syndicats de ce groupe ont été définies comme groupes de pression agissant à long terme, il faut ajouter que leur action se situe principalement au plan politique. Telle est bien la position de Walter Reuther qui a été mentionnée plus haut. C'était alors que Reuther fournissait au parti démocrate - parti de coalition d'intérêts sans idéologie - un appui ferme et conditionnel, jouant en cela, au plan politique, le rôle d'un groupe de pression à long terme, les syndicats québécois dans certains cas vont

● Le cinq de ce mois, à l'occasion de la fête du travail, nous avons reproduit à la page cinq la conclusion d'une étude commandée aux sociologues Jacques Dofny et Paul Bernard par l'équipe spécialisée en relations de travail du gouvernement fédéral: "Le syndicalisme au Québec: structure et mouvement". Nous reproduisons aujourd'hui un deuxième extrait de cette étude, qui décrit la structure fondamentale du syndicalisme québécois, par delà la répartition artificielle des travailleurs syndiqués entre centrales. Les sigles AFL et CIO désignent les deux grandes centrales américaines, l'"American Federation of Labor" et le "Congress of Industrial Organization".

plus loin. Ceux que nous avons mentionnés, les métallos, les salaisons et l'auto, accordent expressément leur soutien au NPD. Celui-ci, sans se prétendre un parti de classe, s'oppose cependant au parti libéral qui, comme le parti démocrate aux États-Unis, se définit comme coalition d'intérêts sans idéologie, mais plus progressiste que les conservateurs. Si donc Reuther passe du plan économique au plan politique, c'est à la manière d'un groupe de pression à court terme, alors que les mêmes unions au Québec s'orientent plus facilement vers le long terme.

L'exemple de la Fédération de la métallurgie de la CSN, dont les positions politiques sont moins bien définies, ne permet pas de caractériser nettement les fédérations de la CSN à ce niveau dans la mesure où celles-ci font partie d'une centrale qui définit ses comportements politiques au niveau le plus élevé. Il en sera donc traité dans le dernier chapitre de ce texte; on peut cependant mentionner l'intervention très vigoureuse du président de la CSN, Jean Marchand, lors d'une campagne électorale contre le Crédit Social, qui menaçait les positions du Parti libéral dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, bastion du fédéralisme de la métallurgie CSN.

... et les cols blancs

Le troisième groupe enfin est surtout caractéristique de la CSN et d'une union de la FTQ. Il s'agit essentiellement pour la CSN des fédérations des services, des ingé-

nieurs et cadres, des services publics; groupes de pression dont le système d'action se situe très vite au long terme, ils agissent d'abord essentiellement au plan économique. Les raisons de leur orientation vers le long terme sont les suivantes. Alors que dans le secteur industriel la syndicalisation commence par de petites unités qui finissent par se fédérer, dans le cas des services publics, les syndicats constituent d'emblée des blocs très importants qui doivent présenter un ensemble de revendications très structurées. Par exemple, la revendication de la permanence de l'emploi des fonctionnaires pose immédiatement le problème de la rationalité de l'administration de l'Etat. Leur grand nombre confère à leur action une puissance leur permettant de rattraper très vite le retard qu'ils ont accumulé par rapport au secteur industriel. Cette rapidité et cette puissance d'action conduisent presque aussi rapidement l'Etat à dresser des obstacles administratifs et législatifs à une action qui prend très vite l'ampleur d'un mouvement. C'est bien la signification des Bills 25 et 1 mettant fin aux grèves des enseignants et du transport métropolitain respectivement.

Un syndicalisme politique?

Finalement ces revendications, ces luttes, ces résistances, ces obstacles et ces coups d'arrêt déplacent le système d'action du court terme au long terme, du plan économique au plan politique. Ces deux déplacements se renforcent mutuellement: en effet si, dans l'industrie, les négociations sont dispersées selon les très nombreuses unités de production, au niveau de l'Etat elles sont unifiées, comme le démontre la recherche par le gouvernement d'une "politique salariale". De même si le cycle de la négociation industrielle présente souvent une périodicité biennale, le cycle des services publics présente souvent une double périodicité. L'une, au plan économique, est comparable à la périodicité industrielle; l'autre, au plan politique, est beaucoup plus longue puisqu'elle correspond aux changements de gouvernement. La périodicité peut s'allonger encore si elle s'ajuste aux changements de régime qui, jusqu'ici, ne furent pas très fréquents au Québec.

lettres au Devoir

Une idée saugrenue?

Dans Le Devoir du 4 septembre, M. Claude Falardeau s'étonne qu'un ancien ministre provincial ait pu prendre au sérieux "cette idée saugrenue, relancée l'an dernier par l'humoriste Landry", c'est-à-dire dans "... Et l'assimilation, pourquoi pas?", comme s'il s'agissait d'un livre amusette. M. Falardeau ne fait penser au nigaud qu'il s'amusait ferme en lisant un aride manuel de sciences politiques signé par Stephen Leacock, politologue sérieux mais surtout connu comme humoriste à temps libre. Comme M. Falardeau, ce lecteur trouvait du ridicule où il n'y en avait pas et ne voyait pas le ridicule dans lequel se trouvait lui-même.

A la décharge de M. Falardeau, il faut sans doute croire qu'il n'a pas lu le livre en question car il y aurait vu, bel et bien réfutées, les objections superficielles qu'il apporte à l'annexion du Québec aux États-Unis. L'espace manque pour

repréendre l'argumentation, mais signalons au moins la fatuité avec laquelle M. Falardeau parle de notre nourrice du Sud comme une puce qui dénigre le chien qu'elle suce. Me Mario Beaulieu propose que l'on étudie (non pas que l'on décide) la possibilité d'une association (non pas d'une annexion) du Québec avec les États-Unis parce que, de toutes manières, le Québec ne peut absolument pas se passer des E.-U. C'est bien le moins qu'une personne lucide puisse proposer à d'autres personnes lucides. M. Falardeau, lui, trouve ça folichon. Il fait sans doute partie de ces Péquistes qui prétendent sauver le Québec du colonialisme en faisant chambre à part puis association avec notre co-parasite, le Canada. Cela doit lui paraître du dernier sérieux...

Louis LANDRY, Repentigny, 69-70

bloc-notes

Une réforme qu'il faut entreprendre sans délai

L'ouvrage intitulé "Le coup d'état du 29 avril", que vient de publier Bernard Smith (Editions Actualité, C.P. 43, Station "C", Montréal), relève plus du pamphlet que de l'étude objective. L'auteur est souverainement militant: il n'en fait pas mystère. Il soutenait à fond le PQ aux élections du 29 avril. C'est le sort fait à ce dernier par les dernières élections qui l'a incité à écrire son livre, dans lequel il soutient que, si les libéraux détiennent actuellement 72 sièges sur 108 à l'Assemblée nationale, ils le doivent à l'appui massif des non-francophones (NFC) et à l'injustice du système actuel de représentation.

On pourra chicaner l'auteur sur plusieurs interprétations auxquelles le conduit sa propre option, ou encore sur les postulats qui ont inspiré certaines de ses classifications. Où commence et où finit, par exemple, la notion de Québécois pur? Quand commence-t-on, dans cette province où tous les citoyens sont réputés égaux, à mériter moins que d'autres le titre de Québécois? Notre système repose sur le double postulat voulant que chaque citoyen, étant égal aux autres, ait droit à un vote et que la représentation au parlement soit assurée par l'intermédiaire de circonscriptions territoriales. Toute classification trop rigide des citoyens en des catégories reflétant des opinions politiques plutôt que des critères sociologiquement objectifs ne risque-t-elle pas d'engendrer des injustices très dangereuses?

On pourrait, dans la même veine, montrer que, s'il y a eu injustice, le 29 avril dernier, ne fut pas uniquement à l'endroit du Parti québécois. Dans l'est de Montréal, par exemple, on compte 13 circonscriptions. Or, tandis que le PQ y obtenait 42% des suffrages et 46% des sièges, l'UN, avec 66.000 voix, soit 17% des suffrages, n'obtenait aucun

ne représentation.

Mais on pourrait aussi discuter à l'infini sur les résultats du 29 avril, et cela n'avancerait à rien. Ce qu'il faut retenir de l'étude de M. Smith - et qui est incontestable et très significatif, malgré le caractère souvent incomplet du travail - ce sont les faits majeurs suivants:

1) Le PQ a obtenu dans la région de Montréal plus de suffrages canadiens-français que les libéraux, mais ceux-ci ont obtenu en retour un plus grand nombre de suffrages canadiens-français dans le reste de la province.

2) Les libéraux ont reçu un appui écrasant (que l'auteur estime à plus de 90%) de la part des électeurs non-francophones dans tout le Québec, et en particulier à Montréal. Tout indique même que, dans une vingtaine de comtés, le vote non-francophone a fait pencher la balance en faveur des libéraux.

3) La force respective des partis à l'Assemblée nationale est dangereusement disproportionnée par rapport à l'appui réel que chacun a reçu du peuple, et ceci est particulièrement vrai du parti libéral.

Certains de ces faits sont proprement politiques, tels par exemple l'appui massif des non-francophones aux libéraux, ou encore le très fort vote accordé au PQ par les comtés canadiens-français de l'est de Montréal. Il n'existe qu'une façon d'agir sur ces faits: c'est le recours au processus démocratique de la persuasion. Toute autre approche conduirait à un cul-de-sac. D'autres faits, par contre, tiennent aux structures mêmes de notre système électoral, en particulier à la carte électorale et au mode actuel de représentation. Il existe une façon d'agir sur ces faits: elle consiste à modifier par voie de législation les structures génératrices d'injustice.

La première tâche relève des partis politiques, des journaux, des organismes intermédiaires de toute sorte. La seconde relève, en contre-partie et au premier chef, du gouvernement et du parlement. Et il faut l'entreprendre sans délai, étant donné l'urgence et la complexité du problème.

La révision de la carte électorale

et du système de représentation touchant au cœur même du processus politique, il reviendrait en priorité à l'Assemblée nationale d'en entreprendre l'examen. Mais il y a à risque que celle-ci soit tentée d'infléchir l'orientation du travail et les conclusions dans le sens que dictera sa majorité. Ne serait-il pas préférable, étant donné ce risque, qu'un premier travail - devant être réalisé dans un délai maximum d'un an - soit confié à une commission impartiale comprenant des experts des principales disciplines intéressées et des grands milieux québécois?

Quelle que soit la méthode choisie, il est urgent que le travail soit entrepris sans délai. Le Québec doit se doter d'un système de représentation juste et réaliste. C'est une priorité qui ne saurait souffrir de retard.

C. RYAN

Les oreilles de plastique de GM

Adonques General Motors refuse de négocier un contrat collectif en français avec ses syndiqués francophones. Mais on aurait tort de mettre en doute la mansuétude de la firme internationale, pour qui les millions sont gouttes d'eau: elle descend à négocier par le truchement de l'interprétation simultanée... à condition, toutefois, que ses syndicats assument la moitié des frais encourus!

L'affaire serait loufoque si elle n'exposait la triste intolérance de certains milieux d'affaires anglophones à l'endroit de la langue majoritaire du Québec, attisant par le fait même l'intolérance réciproque que l'on sent poindre chez les francophones. Devrons-nous bientôt magasiner chez Simpson's ou Morgan's avec, collé à l'oreille, un de ces petits machins que l'on distribue dans les conférences multilingues et qu'on louerait à l'entrée pour trente sous? Devrons-nous bientôt fournir aux dames de chez Murray's des oreilles de plastique et des portavoix interprétants afin de commander en français notre "bacon and eggs"?

On sera tenté de voir dans cet incident une autre manifestation de l'impérialisme culturel américain. Peut-être est-ce le cas; mais il est permis d'en douter. Car le siège social de General Motors, comme celui de la plupart des firmes multinationales, se contente de donner à ses filiales des directives générales en matière de négociations collectives; la négociation des clauses d'intérêt local est laissée à la discrétion des cadres de chaque usine, et cela, même aux États-Unis. Aussi est-on en droit de soupçonner, derrière l'intolérance linguistique de GM, quelque "west-mountain" dont le job ne tient qu'au fil de l'unilinguisme anglais...

Le premier ministre Bourassa a promis d'intervenir. On peut prévoir qu'il choisira l'accommodement plutôt que l'affrontement; mais il doit mettre une main de fer sous

son gant de velours. Et pour éviter que pareilles esclandres ne se répètent, le gouvernement doit inscrire au plus tôt dans notre législation du travail l'obligation, pour l'employeur, de négocier dans celle des deux langues officielles choisie par le syndicat.

Le Conseil du patronat se doit lui aussi d'intervenir, lui qui a prononcé, devant la commission Gendron, un plaidoyer non équivoque en faveur de l'instauration du français comme langue de travail au Québec. "Il ne viendrait à l'idée de personne, a soutenu le conseil, de contester à la population francophone québécoise le droit d'utiliser sa langue dans ses activités sociales, culturelles ou artistiques. Pourquoi le francophone, d'ailleurs majoritaire, ne pourrait-il pas travailler en français dans les domaines technique et économique? Pourquoi, étant de langue française et pensant en français, devrait-il exercer son activité presque exclusivement en anglais lorsque la situation ne le commande vraiment pas? Et lui imposer, au travail, une culture qui n'est pas la sienne, n'est-ce pas l'empêcher de parvenir à son plein épanouissement?"

Et le conseil d'insister plus loin: "La population francophone du Québec, majoritaire à 80 pour cent et groupant l'immense majorité de la population active qui occupe les emplois subalternes, est en droit d'exiger que l'on traite avec elle, au travail, en français ou tout au moins dans les deux langues. Il incombe aux dirigeants d'entreprise de tenir compte de cette exigence dans chacun des milieux de travail concernés et de prendre des mesures en conséquence. Ces mesures peuvent aller de la constitution d'un personnel de direction bilingue et de l'emploi du français comme moyen de communication, jusqu'à l'élimination du bilinguisme comme condition d'emploi dans les cas où il n'est aucunement nécessaire et où il ne sert qu'à perpétuer une mentalité rejetée par le milieu."

La direction de General Motors a-t-elle pris connaissance de ce mémoire? Ya-t-elle sourcillé?

Enfin, l'affaire GM devrait faire réfléchir certains. Il est de bon ton, d'avancer que tous nos maux - ou peu s'en faut - viennent du Canada anglais et que nous n'avons rien à craindre des États-Unis. "Les faits sont là, nous dit-on. New York a financé le gouvernement du Québec lorsque Toronto lui a coupé les vivres; les entreprises américaines sont disposées à continuer d'investir chez nous - David Rockefeller dixit - après l'indépendance; et elles sont prêtes à parler chez nous notre langue."

Que de générosité il y aurait à notre endroit chez cette puissance, qui ne se prive pourtant pas d'exploiter les petites républiques de l'hémisphère sud!

Tout de même, voyez IBM-France! rétorquera-t-on. Vu. Mais voyons aussi General Motors, Sainte-Thérèse, P.Q., comme dirait Ferland. Et méfions-nous des catégories sommaires.

Claude LEMELIN

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa

le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef:

Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint:

Michel Roy

Directeur de l'information:

Jean Francoeur

Trouvée: Arthur Lefebvre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. À l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$22.00; 3 mois: \$12.00. Édition du samedi: 12 mois: \$10.00. Courrier de la deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361

informations

internationales

Suivant de peu la signature d'un accord

De nouveaux affrontements font 29 morts en Jordanie

AMMAN (D'après l'AFP) — De violents affrontements entre Jordaniens et Palestiniens, qui auraient fait 29 morts pour la plupart des fedayine, et un nombre encore indéterminé mais considérable de blessés, se sont produits hier à Irbid, à cinquante milles au nord d'Amman, provoquant l'annulation d'un

Cocktails Molotov avant le congrès du FMI

COPENHAGUE (AFP) — Quatre cocktails Molotov ont été lancés, dans la nuit de lundi à hier à Copenhague contre un des halls du "Bella-Centret" où doit se tenir le congrès mondial du Fonds Monétaire International (FMI) du 20 au 25 septembre.

On pense qu'il s'agit de la première des manifestations "anti-capitalistes" annoncées récemment par un groupe d'organisations danoises d'extrême gauche à l'occasion du prochain congrès du F.M.I.

Le Sénat et le système électoral

WASHINGTON (AFP) — Le Sénat a abordé hier l'étude d'un amendement à la constitution supprimant le système complexe du collège électoral et instituant l'élection du président des États-Unis au suffrage populaire direct.

Un amendement similaire a déjà été approuvé l'an dernier par la Chambre des représentants mais les observateurs politiques doutent généralement que la proposition du sénateur Birch Bayh remporte la majorité des deux tiers nécessaire à toute modification de la constitution.

On s'attend à ce que le projet soit débattu pendant deux semaines avant d'être mis aux voix au Sénat.

accord intervenu plus tôt entre le gouvernement jordanien et le Comité central de la résistance palestinienne.

Selon un porte-parole du Front démocratique et populaire pour la libération de la Palestine (FDPLP), les incidents auraient eu lieu à l'extérieur de la ville, les forces jordaniennes ayant ouvert le feu sur des manifestants près de la mosquée.

Peu après, le bureau du Fatah à Beyrouth annonçait que l'accord sur le cessez-le-feu signé dans la matinée entre le premier ministre jordanien, M. Rifai, et le président du Comité central de la résistance et leader du Fatah, M. Yasser Arafat, était annulé.

Radio-Amman avait plus tôt diffusé régulièrement un communiqué précisant les clauses de l'accord qui prévoyait notamment le retrait des unités militaires jordaniennes en position dans la banlieue d'Amman et la suppression des patrouilles palestiniennes qui contrôlaient la vieille ville.

Etonnés et déclarant tout ignorer de cet accord, deux mouvements de résistance, le Front démocratique (FDLP) de M. Nayef Hawatmeh et le Front populaire (FPLP) du Dr Georges Habbache, l'avaient aussitôt rejeté, précisant qu'il entraînait en contradiction avec les plus récentes déclarations du Comité central de la résistance à ce sujet.

À la suite des combats sporadiques qui opposent depuis plus d'une semaine les forces royales aux Palestiniens, ceux-ci avaient en effet durci leur position, refusant tout contact avec le gouvernement avant que l'armée ne se soit retirée de ses positions sur les hauteurs d'Amman et qu'elle n'ait été, ainsi que la Sûreté, épurée de ses éléments anti-palestiniens.

À la suite des combats de la nuit précédente, l'atmosphère était d'ailleurs tendue hier à Amman; les fusillades éclatant à l'heure où les rues sont pleines de passants, la peur et l'insécurité se sont emparées de la population.

La décision du Front populaire de faire

atterrir en Jordanie deux avions de ligne détournés par ses commandos a encore alourdi ce climat. Certes, les fedayine se félicitent de cette opération qui rehausse le prestige de la résistance auprès des masses arabes et des Palestiniens. Elle porte, cependant, une atteinte grave à l'autorité du roi et à la souveraineté jordanienne, et une riposte n'est donc pas exclue.

Le roi Hussein en effet, accepterait-il longtemps encore que les Palestiniens prennent de telles initiatives? C'est improbable et beaucoup de gens à Amman s'attendent à un nouveau et sanglant affrontement entre Jordaniens et Palestiniens — sans exclure une intervention israélienne à la suite des détournements d'avions, dès que la question des deux appareils détournés par le FPLP sera réglée.

La Corée du Nord accuse les E.-U.

PAN MUN JOM (AFP) — La Corée du Nord a accusé hier les États-Unis de préparer une nouvelle guerre en introduisant en Corée du Sud des armes aériennes tactiques d'un nouveau type et des troupes aguerries.

Au cours d'une réunion de la Commission d'armistice à Pan Mun Jom, le général nord-coréen An Yongok a d'autre part accusé les troupes américaines d'avoir tiré plus de 10,000 obus de mortiers les 11, 14 et 30 août sur des positions nord-coréennes, à partir de postes situés dans le secteur de la rivière Imjin.

Le général américain Felix Rogers a répliqué en accusant la Corée du Nord d'être à l'origine de la tension dans la région de la rivière Imjin en poursuivant des infiltrations d'agents armés vers la Corée du Sud. Par deux fois, le 30 août et le 7 septembre, des agents nord-coréens ont attaqué des postes de soldats des Nations Unies et ont été repoussés, a-t-il indiqué.

Tel-Aviv et les détournements

Israël refuse de traiter avec des "organisations terroristes"

JERUSALEM (AFP) — La position que compte prendre Israël face aux exigences des fedayine a été étudiée hier après-midi au cours de consultations gouvernementales sur les derniers détournements d'avions.

On souligne dans les milieux politiques qu'Israël reste décidé à refuser de traiter avec des "organisations terroristes", et de se joindre aux autres gouvernements concernés qui ont chargé le comité international de la Croix-Rouge de négocier en leur nom avec le Front populaire.

Pour le moment, indique-t-on dans ces milieux, le gouvernement de Jérusalem se borne à mener auprès des gouvernements concernés une campagne de mise en garde, pour les dissuader de "céder au chantage". Israël cherche également, ajoute-t-on, à obtenir de ces gouvernements qu'ils cessent les négociations qu'ils ont entreprises, ils refusent que les passagers

soient divisés suivant leur nationalité mais qu'ils contraignent les négociations portées sur l'ensemble des passagers détenus.

Cependant, indique-t-on encore dans les milieux politiques de Jérusalem, si Israël se joignait à une négociation, celle-ci ne pourrait être envisagée que dans le dessein de parvenir à un accord global qui concernerait non seulement les passagers prisonniers mais aussi les pilotes et les militaires israéliens prisonniers dans des pays arabes, le garde-frontière capturé par "El Fatah", les hauts fonctionnaires algériens, etc.

Quoi qu'il en soit, souligne-t-on, Israël ne traiterait pas avec les organisations palestiniennes mais avec un ou plusieurs États arabes par l'intermédiaire d'autres gouvernements.

M. Abba Eban, ministre israélien des affaires étrangères, après avoir

annulé hier matin une conférence de presse au cours de laquelle les observateurs espéraient qu'il donnerait la position officielle du gouvernement de Jérusalem, a pris la parole devant des industriels israéliens dans l'après-midi. Il a condamné "l'attitude tolérante des gouvernements et de l'opinion internationale face à la piraterie aérienne", et a souligné qu'il était "possible de prendre des mesures effectives pour combattre cette peste".

Il a encore déclaré que "l'attitude du gouvernement grec qui a libéré les terroristes condamnés par les tribunaux athéniens a constitué un précédent très grave". Enfin, le ministre israélien des Affaires étrangères a déclaré qu'il n'y avait aucune comparaison possible entre l'arrestation de deux hauts fonctionnaires algériens sur le territoire israélien et les détournements d'avions.

Les détournements remettent en lumière le problème des réfugiés

PARIS (AFP) — Les exactions commises par les mouvements de résistance palestinienne, notamment le Front populaire de libération, — à un moment, ce qui n'est évidemment pas fortuit, où une ébauche de règlement apparaissait au Moyen-Orient — remettent à l'ordre du jour le problème des réfugiés palestiniens.

Les différentes organisations de résistance, peu efficaces jusqu'à la guerre des six jours, ne sont que l'émanation la plus agressive d'une communauté qui, n'a peut-être, de l'avis de nombreux observateurs, bénéficié que d'une attention insuffisante à l'occasion de tous les efforts concertés de règlement du conflit israélo-arabe.

On peut se demander si aussi bien les grandes puissances, incapables de s'en-

tendre, que les pays directement concernés ont suffisamment mesuré au départ le caractère explosif d'une situation et d'une escalade dans la violence dont le caractère aérien de dimanche dernier, les cas de conscience qu'il pose aussi bien au roi Hussein qu'au sage gouvernement de Berne, ne sont qu'une illustration.

On estime généralement que le 15 mai 1948, à la proclamation de l'État d'Israël, le nombre des Arabes palestiniens qui avaient quitté leurs foyers était de 400,000 environ. À la signature de l'armistice, 350,000 devaient bientôt les rejoindre.

Au 31 mai 1967, selon l'UNRWA (United Nations Relief and Works Agency) le nombre des réfugiés palestiniens — à la veille du 3ème conflit israélo-arabe — était de 1,344,576 personnes, dont

690,000 en Jordanie et un peu moins de 300,000 dans la bande de Gaza. Les Israéliens ont contesté ces chiffres, après avoir eux-mêmes accueilli quelque 600,000 Juifs réfugiés des pays arabes, mais l'avis du commissaire général de l'UNRWA, selon qui les réfugiés palestiniens menaient depuis vingt ans "une vie misérable et pleine de tragique insécurité", ne paraît guère contestable.

Les quelque vingt résolutions adoptées depuis 1948 par l'Assemblée générale des Nations unies pour une réinstallation des réfugiés dans leurs foyers sont demeurées lettre morte. On estime d'autre part qu'au lendemain de la guerre des Six jours, une nouvelle dispersion d'environ 400,000 Palestiniens ou riverains a aggravé le problème.

De nombreux journalistes sont arrêtés à Lusaka

LUSAKA (AFP) — Seize journalistes sud-africains venus suivre la conférence des non-alignés ont été interpellés par les autorités zambiennes à des fins d'interrogatoire, a annoncé hier l'agence zambienne de presse, citant un porte-parole officiel du gouvernement zambien.

Selon cette agence, les interpellations font suite à la "mauvaise conduite" de ces journalistes.

Les enquêtes menées à ce sujet, précise l'agence, ont conduit les autorités zambiennes à estimer que trois de ces journalistes avaient abusé

de l'hospitalité zambienne. Ces trois journalistes, dont l'identité n'a pas été précisée, ont été expulsés du territoire zambien.

L'Agence zambienne ajoute que les autres journalistes ont été autorisés à rester à Lusaka pour assurer la couverture de la conférence au sommet des pays non-alignés.

Le haut commissaire britannique Lawrence Pumphrey avait déclaré à l'AFP qu'une protestation avait été adressée au gouvernement zambien au sujet de Dan Vander Wat, correspondant au Cap du "Times", Anthony White, corres-

pondant à Johannesburg de l'agence Reuter, Christopher Munion, correspondant à Salisbury du "Daily Telegraph", et Ronald Mac Donnell, qui représente à Salisbury la Visnews (agence britannique de films d'actualité).

D'autre part, un fonctionnaire de l'ambassade de RFA a déclaré à l'AFP qu'il avait rendu visite à Hans Reinhardt, le correspondant à Johannesburg de la "Deutsche Press Agentur", à l'hôpital de Lusaka où il a été transporté après son arrestation, hier, dans les locaux de l'université où se jouaient de nombreux jour-

nalistes. M. Reinhardt a été victime d'une crise cardiaque au moment de son arrestation, mais son état est satisfaisant, a déclaré le fonctionnaire de l'ambassade, qui a ajouté qu'il avait essayé de contacter des personnalités du gouvernement zambien pour protester contre l'arrestation du journaliste.

Enfin, un fonctionnaire de l'ambassade américaine a déclaré qu'une protestation avait été adressée au gouvernement zambien concernant la détention à la prison de Lusaka de Kenneth Withing, correspondant à Johannesburg de l'Associated Press.

M. Kenneth Kaunda, président de la république de Zambie, a engagé les pays qui participent au sommet des non-alignés à renforcer leur coopération dans les domaines économique, financier et technique pour avoir une place "honorable" et "respectée" dans le monde.

Le chef de l'État zambien qui prononçait le discours inaugural de la conférence de Lusaka a notamment déclaré: "Nous devons œuvrer pour une action commune, pour donner une consistance à notre mouvement non seulement

dans le domaine politique mais également dans les secteurs économique et technique qui aideront à notre unité et à notre puissance. Il est essentiel pour les non-alignés et les pays en voie de développement de rechercher une stratégie effective pour leur propre développement. Cette stratégie doit être axée sur la coopération économique, financière et technique.

"Nous ne cherchons pas, a-t-il poursuivi, à imposer des changements dans les relations internationales. Ce que nous désirons c'est une unité grâce à une coopération économique et technique, afin d'éviter que les grandes puissances nous imposent leur loi séparément ou collectivement".

Parlant des grands événements internationaux, le président Kaunda a affirmé: "Individuellement nous ne pouvons pas les influencer vers la paix, mais collectivement, nous pouvons créer une force politique et morale colossale pour servir le genre humain".

Le chef de l'État zambien a déclaré qu'il était essentiel pour les pays non-alignés que s'éteignent tous les foyers de guerre et de tension qui existent dans le monde.

Le 102e congrès du TUC

L'épreuve de force avec le gouvernement Heath paraît inévitable

BRIGHTON (AFP) — Un avertissement solennel contre toute tentative de limiter les droits syndicaux a été lancé hier au gouvernement de M. Edward Heath par le 102ème congrès du TUC (Trade Union Congress) qui se tient à Brighton.

L'un calmement, l'autre avec violence, MM. Vic Feather, secrétaire général du TUC, et Hugh Scanlon, président du syndicat des métallos, ont ouvert le débat en affirmant que les "Trade unions" ne recherchaient nullement une épreuve de force, mais qu'ils opposeraient une résistance "unie et déterminée" à une ingérence quelconque du gouvernement dans les relations entre syndicats et patronat.

Le congrès a adopté par acclamation une motion de M. Scanlon exprimant "l'opposition totale du congrès aux suggestions de faire du respect des contrats collectifs une obligation légale et d'imposer une période de réflexion avant le déclenchement des grèves".

M. Feather a d'autre part indiqué que M. Edward Heath soumettrait au TUC, à la fin du mois, un "document consultatif" sur les intentions gouvernementales à l'égard des relations industrielles. Ce document pourrait être modifié à la lumière de "propositions raisonnables". Le secrétaire

général a précisé qu'il ignorait le contenu de ce document mais il a mis le gouvernement en garde en soulignant que devant l'adoption d'une loi sur les relations ouvriers-patronat, les syndicats pourraient répondre en refusant de coopérer avec les employeurs pour le règlement des grèves "sauvages".

M. Feather s'est également attaché à minimiser l'impact des grèves sur l'économie britannique et il a précisé que les 6 millions de journées de travail perdues par les grèves pendant les 7 premiers mois de 1970 ne représentaient que 2 p. c. du total des journées de travail, ce qui est inférieur au pourcentage constaté en France, en Italie et aux États-Unis.

Dans l'ensemble, le discours du secrétaire général, malgré le ton ferme, a paru relativement conciliant. C'est ainsi que M. Feather a formulé l'espoir qu'en dernière analyse le gouvernement tiendrait compte des réalités et saurait "aider les syndicats et les employeurs compétents à s'entendre".

Cette manifestation d'unité et d'opposition à la politique de M. Heath ne résout pas pour autant le problème de savoir comment les syndicats riposteront aux décisions futures du gouvernement. L'épreuve de force paraît plus que jamais inévitable.

CEGEP

MATH 101

LANGAGES, ENSEMBLES et THÉORIES AXIOMATIQUES

par HERVIEUX et PAQUETTE

Ce manuel est une création québécoise qui répond exactement aux exigences du cours "Mathématique 101".

742 pages

Prix: \$7.95

HOLT RINEHART ET WINSTON

9400 Parkway, Anjou, Montréal 437

L'ANGLAIS chez L.P.S.

COURS DE CONVERSATION, JOUR OU SOIR

Chez L.P.S. vous bénéficiez des méthodes les plus modernes, des techniques les plus efficaces et des systèmes les plus perfectionnés. Faites, sans engagement, un essai gratuit.

* Tous les cours L.P.S. sont déductibles de l'impôt.

De 9 heures à 21 heures



LANGUAGE POWER SYSTEMS

MONTREAL: Place Bonaventure 878-2821

QUÉBEC: 500 Grande Allée 529-0331

LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DU COLLÈGE DOMINICAIN DE PHILOSOPHIE ET DE THÉOLOGIE

OTTAWA

COURS SPÉCIAUX 1970-1971

- * **L'underground church en regard de l'Unité de l'Église** (1 crédit)
(le samedi, du 12 septembre au 3 octobre)
par A. Liégé, o.p.
- * **L'homme de l'âge technique et la foi chrétienne** (1 crédit)
(le samedi, du 17 octobre au 7 novembre)
par L. Régis, o.p.
- * **Anthropologie de la prière** (1 crédit)
(le samedi, du 21 novembre au 12 décembre)
par G. Côté, o.p. et G. Tellier, o.p.
- * **La Résurrection de Jésus. Une lecture des premiers témoignages** (1 crédit)
(le samedi, du 16 janvier au 13 février)
par Y. Trémel, o.p.
- * **Le Christ Sauveur de l'homme, dans les perspectives de la pensée contemporaine** (2 crédits)
(le samedi, du 27 février au 3 avril)
par J.M.R. Tillard, o.p.

- On peut s'inscrire comme étudiant à temps partiel et prendre les crédits universitaires. Ces cours ont lieu le samedi, à des heures permettant un accès facile par train ou autobus.

- L'étudiant, inscrit à temps complet à l'un ou l'autre cycle des études, conduisant au baccalauréat, à la maîtrise, à la maîtrise ès arts (M.A.), et au doctorat en théologie, a la possibilité de suivre, s'il le désire, l'un ou l'autre de ces cours spéciaux.

* **Renseignements** Secrétariat
FACULTÉ DOMINICAINE DE THÉOLOGIE
96, avenue Empress,
Ottawa - 4, ONT.
Tél.: (613) 233-5721 ou 232-7363

* Pour ceux qui sont en possession déjà du dépliant de ces cours spéciaux: s.v.p. bien noter les changements concernant les deux premiers cours, soit celui du P. Liégé (septembre), soit celui du P. Régis (octobre).

Italien Espagnol

25 cours

un soir par semaine

à deux endroits faciles d'accès

École St-Jacques
301 est, boul. de Maisonneuve
près de la station
Berri-Montigny
sortie rue St-Denis, Autobus 15

École de La Mennais
6510, rue St-Denis
près de la station Beaubien
Terminus des Autobus
26 et 160

Début des cours, aux 2 endroits:
lundi 21 septembre; mercredi 23 septembre

Certificats et diplômes reconnus

Tous les privilèges du membre:

Soirées de films, diners-causeries, excursions, bulletins, etc.

Prix de faveur à plusieurs spectacles et concerts

Depuis 1940, plus de 12,000 étudiants ont suivi nos cours

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez à:

L'UNION DES LATINS D'AMÉRIQUE

téléphones

844-6835 ou 844-2433

L'UNION DES LATINS D'AMÉRIQUE
57 ouest, rue St-Jacques, Montréal 126, Qué.

Je désire des renseignements }
au sujet de vos cours }

☐ D'ESPAGNOL
☐ D'ITALIEN

aussi votre dépliant et un exemplaire de votre bulletin

Nom

Tél.

Adresse

(Rue, ville, zone postale)

ID. 9-9-70

GRATIS

La fusion des Maritimes: pas de rapport avant les élections d'octobre

FREDERICTON (PC) — Le rapport sur la fusion éventuelle des trois provinces maritimes ne sera pas rendu public avant les élections en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick.

Le directeur de l'étude, M. F.R. Brummie, a déclaré que les premiers ministres de ces trois provinces ne recevraient son rapport que vers la fin

d'octobre ou au début de novembre.

Egalement signé par le Dr J. J. Douth, président du groupe d'étude, le communiqué a donné les prochaines consultations provinciales comme principale raison du retard apporté à la publication.

Les élections en Nouvelle-Écosse doivent avoir lieu le 13 octobre et celles du Nouveau-Brunswick le 26 octobre.

MLLE CARMEN POITEVIN

fera célébrer une messe chantée le 11 septembre, vendredi

à la mémoire de:

M. JOSEPH (JOS) CHARLES POITEVIN

Parents et amis sont invités à y assister. Le café sera servi à la maison après la messe. Rendez-vous à 6586-10e avenue, Rosemont. Tel. 722-3108.

Le

CN

demande

un Stagiaire

pour le Bureau d'embauche de Montréal

Le candidat doit être âgé de 21 à 30 ans, parfait bilingue, diplômé d'université ou poursuivre des études supérieures en Arts ou en Gestion des entreprises. Les fonctions du titulaire concerneront l'accueil et l'entrevue préliminaire des candidats à un emploi, la surveillance et la correction des tests ainsi que la tenue des dossiers. Les conditions d'engagement seront la maturité, la discrétion et l'aptitude à travailler à un rythme accéléré.

Excellentes possibilités de formation et d'avancement. Les candidats devront se présenter les jeudi et vendredi 10 et 11 septembre, de 18h. à 20h. en personne au:

Bureau d'Embauche
Chemins de Fer Nationaux du Canada

Gare Centrale
416 sud-est, rue de la Gauchetière
Montréal, P.Q.

Les Antipropos

de
Jean Lévesque

L'INDUSTRIE DU MOUTON QUÉBÉCOIS...

En décembre 1956 M. Gérard Filion, alors directeur du Devoir, écrivait en éditorial ce qui suit: "Le problème est grave. Il est urgent qu'on s'en occupe. Il s'agit de savoir si, dans cent ans, il restera encore une agriculture valable dans la province de Québec." Tout récemment, en manchette, le Star de Montréal titrait: "L'agriculture du Québec est-elle menacée d'extinction?" Et voici que monsieur Fernand Morasse, directeur administratif de la Fédération de l'UCC, déclare au quotidien Le Soleil que s'il n'y a pas de changement de la part des politiques fédérales, plus de vingt mille agriculteurs sont appelés à disparaître à brève échéance dans notre province. Ces énoncés, pour prouver qu'en une quinzaine d'années, loin d'avoir pris leurs responsabilités, nos autorités ont laissé aller au gré de l'initiative des "autres" le sort de l'industrie agricole québécoise, et que cette dernière se porte assez mal, merci!

Voyons quelques chiffres. Selon le vice-président du conseil de l'alimentation du Québec, M. Leonard Roy, seul pour le jupon d'érable, la chair de volaille et quelques produits laitiers, NOS PRODUCTEURS AGRICOLES DU QUÉBEC FOURNISSENT ENVIRON TRENTE POUR CENT SEULEMENT DES BESOINS DES QUÉBÉCOIS. Le reste vient des autres provinces canadiennes, des États-Unis, voire de l'Europe. Ainsi, environ cinquante pour cent des oeufs consommés au Québec, notamment à Montréal, viennent du Manitoba et de l'Ontario. Une situation analogue existe pour ce qui est de la viande rouge, de l'agneau, des huiles végétales, du maïs, etc. Le plus étonnant dans les énoncés de M. Roy, c'est que "c'est le gouvernement qui fait le plus obstacle à l'expansion de l'agriculture québécoise entre autre à cause de sa politique de limitation des entreprises plus considérables".

Les diagnostics des spécialistes, à les étudier les uns après les autres, finissent par s'entre-croiser aux mêmes points: l'agriculture québécoise est, premièrement, victime de politiques "nationales" trop unitaires, comme le dit le spécialiste René Blanchard, et, deuxièmement, le gouvernement du Québec ne prend pas d'initiative. D'un côté comme de l'autre, ce n'est qu'une nouvelle punition des 1956 le ministre de l'agriculture d'alors, à Québec, M. Barré, couvrait l'absence de planification de la province au chapitre de l'agriculture par une phrase merveilleuse: "Inutile de prêcher le retour à la terre, nous n'avons plus de terres arables".

De 1956 à 1970, la situation à un égard a changé: l'agriculture québécoise perd constamment du terrain en face de concurrents canadiens et étrangers mieux protégés par les autorités. À un autre égard, la situation n'a pas changé, les gouvernements d'Ottawa et de Québec se fichent éperdument de l'évolution de l'agriculture québécoise. Plus encore, ils s'en fichent et osent dire tout le contraire, en présentant, en guise d'écran de fumée, des morceaux de politique de subvention, juste assez pour entretenir la médiocrité de notre agriculture. Mais le y a des signes de changement à l'horizon. En tous cas du côté des producteurs.

Ainsi, l'Association des trois mille producteurs d'oeufs de consommation du Québec a créé une agence de vente et de mise en marché, son agence, appelée Fedco. Les chaînes de magasins et les grossistes regroupent. Évidemment, puisque avec Fedco, les aviculteurs québécois ont décidé de s'unir et de fixer leurs prix et leurs conditions. Il faut féliciter les instigateurs de Fedco et souhaiter non seulement succès à leur organisation mais espérer que leur exemple fera tache d'huile dans tous les domaines agricoles, comme par exemple l'industrie laitière et l'industrie maraîchère.

Il est clair que tous les prix, notamment ceux du consommateur, montent sans cesse, alors que le revenu du producteur demeure presque stationnaire. C'est donc aux intermédiaires qu'il faut jeter un regard, et aux producteurs à s'unir pour voir à leurs affaires. Pour revenir d'ailleurs à M. Morasse, de l'UCC, le gouvernement "subventionne le consommateur et non l'agriculteur", peut-on dire en définitive.

L'initiative de Fedco a commencé à subir les foudres des autres provinces — pour une fois que des producteurs québécois voient ensemble à leurs intérêts — l'initiative de Fedco a même subi les désapprobations publiques du gouvernement montréalais, qui représente un des marchés touchés. Fedco n'en a pas moins bien fait de prendre son intérêt, et nous souhaitons que les autres secteurs agricoles emboîtent le pas. Avec l'appui des gouvernements, envers les gouvernements s'il le faut. Mais, au chapitre du gouvernement, il y en a un tout nouveau à Québec. S'il allait bouger... Il pourrait commencer par étudier, rapidement, le rapport Lachelle, déposé par Le Devoir sur une tablette déjà empoisonnée d'un ministre fédéral. Ce rapport propose un plan quinquennal pour restructurer toute l'agriculture de la riche plaine agricole montréalaise. Et nulle part dans le résumé du rapport Lachelle, on dit que les poules du Québec sont plus frêles que celles de l'Ontario, ou que les bovins trouvent l'air québécois trop humide pour y être élevés, ou encore que la rhubarbe québécoise est plus amère que celle de M. Smallwood. Enfin, pour ceux qui aiment porter des fleurs à la boutonnière, soit-on que des variétés hybrides de roses poussent tout aussi bien de ce côté-ci de l'Outaouais que de l'autre? Même que le mouton du Québec est d'une classe peu commune, aux dires des connaisseurs.

On peut discuter avec l'auteur en téléphonant à l'émission Le Point du Jour que M. Lévesque anime du lundi au vendredi à 13 heures sur les ondes de CKAC.

suites
de la première
page

STANFIELD

sisteront à la rencontre d'aujourd'hui prévue pour 11 heures.

Signalons que cette réunion a été organisée avant celle de Saskatoon où il avait été question du chômage et de la situation aux postes. À l'époque, M. Stanfield avait pressé le gouvernement de convoquer d'urgence le Parlement pour débattre ces deux questions.

Certaines sources ont indiqué qu'il serait question encore de chômage aujourd'hui, ainsi que d'agriculture.

Mais le grand sujet à l'ordre du jour demeure l'unité du parti.

Il semble que la confrontation entre ceux qui demeurent loyaux à l'endroit de M. Stanfield et les dissidents de l'Ouest ait été atténuée par la rencontre, au cours du week-end, de M. Stanfield et de M. Jack Horner, député de Crowfoot et instigateur de la réunion de Saskatoon.

Personne, estime-t-on, ne s'opposera au leadership de M. Stanfield.

OTTAWA-QUÉBEC

radio et de télévision, ne sont pas exclus des préoccupations du ministre. Ainsi, à la question de savoir s'il comptait s'interroger sérieusement sur le rôle de diffuseur de la culture québécoise de Radio-Canada, François Cloutier a répondu par l'affirmative. "On ne peut pas, dit-il, séparer la communication de la culture. Il conviendra donc de se pencher sur ce problème aussi bien au Québec qu'au fédéral dans la limite de nos politiques actuelles".

À propos des rapports avec le gouvernement fédéral, le ministre a annoncé qu'il avait entrepris des pourparlers avec le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, dans le but d'harmoniser les efforts consentis de part et d'autre, particulièrement en ce qui concerne le régime des subventions. Selon le ministre, un mécanisme, à toute fin pratique permanent, existe déjà. Pressé de définir les options de son ministère sur les rapports du provincial et du fédéral, M. Cloutier n'a fait que répéter les déclarations du premier ministre, selon lesquelles "les rapports France-Québec ne sont en rien contradictoires avec la politique fédérale du gouvernement québécois".

L'opéra

Le ministre fut cependant appelé à préciser certains points de la politique culturelle immédiate.

Le premier point important concerne la création d'un opéra d'Etat. Si l'on en juge par les déclarations du ministre, on peut tenir pour acquis qu'il y aura un Opéra du Québec dont le double siège sera dans notre Place des Arts et au Grand théâtre de Québec.

Nous avons, pour créer un tel organisme, à dit le ministre, deux possibilités. La première consiste à créer une troupe permanente, mais cela ne tient pas compte de notre contexte réel. La seconde possibilité consiste à institutionnaliser un projet, quitte à ne lui donner qu'une activité limitée pour l'instant. La seconde possibilité nous paraît la plus raisonnable.

Selon les déclarations du ministre, cet Opéra d'Etat présenterait quatre spectacles par saison. Ces spectacles seraient montés conjointement par Montréal et Québec. Ils seraient enfin conçus de telle sorte qu'ils puissent

Un DC-8 s'écrase: 11 morts

NEW YORK (AFP) — Les onze membres de l'équipage d'un quadricoptère DC 8 sont morts, hier après-midi, leur appareil s'étant écrasé au moment où il décollait pour Washington.

L'avion ne transportait aucun passager. Il appartenait à la Transinternational Airlines, une compagnie qui se spécialise dans les vols en groupes et ne maintient pas d'horaires réguliers.

L'avion, qui a pris feu après s'être écrasé au sol, a été complètement détruit.

On ignore encore les causes de l'accident qui s'est produit vers 16 heures locales.

L'équipage de l'avion se composait de quatre hommes et de sept hôtesses de l'air.

Er raison de l'accident, l'aéroport Kennedy a été fermé pendant quatre heures, hier après-midi. Durant cette période, les avions à destination de New York ont dû atterrir à Boston ou à Washington.

Un représentant de l'agence fédérale de l'aviation a déclaré que l'empennage de l'appareil semblait gratter le sol au moment du décollage. L'avion a ensuite monté presque à la verticale, puis s'est incliné fortement vers la gauche avant de s'écraser sur la piste.

être présentés en tournée... "et pourquoi pas même à Ottawa", a précisé en riant le ministre.

L'annonce de la création imminente d'un opéra a suscité immédiatement deux questions. La première est de savoir si les projets du maire Drapeau sont inclus dans le projet québécois. A cette question, M. Cloutier n'a fait que répondre "qu'il savait qu'il y avait d'autres projets".

La deuxième question est de plus grande portée. Elle pose le problème de politique culturelle dans son ensemble à savoir si le ministère des affaires culturelles du Québec entend continuer, par la création de la maison d'opéra, de grandes troupes de théâtre, etc., la politique des "grands ensembles" qui a vu le jour il y a environ quatre ans, lors de l'aide à l'installation des "grandes troupes" que nous connaissons, au détriment des petites, passées et à venir.

"Il faut, a répondu par la bande le ministre, comprendre que notre rôle est de conserver le patrimoine et de promouvoir la création. Conserver notre patrimoine est sans doute une chose importante et on le conserve par de grands organismes tels que ceux dont vous me parlez; mais il faut aussi viser à stimuler les formes nouvelles d'art. Et cela, ce dernier point, est une priorité pour nous. Il est inévitable d'institutionnaliser, mais cela ne doit pas être fait au détriment de la création. En bref, il arrive qu'une élite s'arroe le patrimoine culturel et que cette élite consomme cette même culture qu'elle produit. Puis, lentement, cette élite s'impose. Cela est souvent évitable. Cela est aussi dangereux. Il faut en être conscient. D'ailleurs, en matière culturelle, il ne faut pas craindre de prendre des risques".

Les écoles d'arts

Pour terminer, on aborde le problème des Ecoles d'arts. On sait que cette épineuse question, évoquée dans par tous les ministères successifs, n'a jamais connu de solution. Ainsi, si l'Ecole des Beaux Arts est maintenant rattachée au ministère de l'Éducation par le biais de l'Université du Québec, les conservatoires de musique et d'art dramatique appartiennent au ministère des affaires culturelles.

Quand vous évoquez ce problème, périlleux en effet, a déclaré le ministre, vous faites sans doute allusion aux recommandations du Rapport Rioux. Je ne suis pas d'accord avec ces recommandations. Les arts forment un tout spécifique qui exigent un milieu particulier. Non seulement je crois qu'il faut que nos conservatoires restent avec le ministère des affaires culturelles, mais je pense que l'Ecole des Beaux Arts devrait y être aussi. Cela ne veut pas dire que l'enseignement des arts ne doive pas se faire également à tous les niveaux scolaires. Mais la formation des artistes, en tant qu'artistes ou que professeurs d'art, demande, je le répète, un milieu particulier".

LES AÉROPORTS

me de 24,5 millions de dollars sur le marché new-yorkais, qui s'était réassuré partiellement en Grande-Bretagne et ailleurs pour étaler les pertes éventuelles. L'autre le couvrirait contre les risques de guerre en grande partie auprès de la Lloyds. On ignore à laquelle de ces deux assurances la Panamérican Airways aura recours.

Les énormes pertes de ce genre préoccupent inévitablement les milieux de l'assurance. Certains assureurs estiment que la piraterie aérienne devrait être exclue entièrement de la couverture. En fait, depuis 1969, à la suite d'une initiative prise par la Lloyds, une clause a été ajoutée aux polices ordinaires excluant les pertes dues à la piraterie.

Celle-ci peut néanmoins être couverte par les assurances tous risques ou par une assurance spéciale supplémentaire anti-piraterie.

La prolifération de ces incidents — plus de 120 cas de piraterie ont eu lieu au cours des 13 derniers mois ainsi que 14 actes de sabotages ou attaques armées contre des avions — amènera probablement les assureurs à réviser le montant des primes.

Tout dépendra vraisemblablement du sort des deux appareils détenus en Jordanie.

Pour la 26e année consécutive,

Les cours de vente en français de l'A.P.C.V.

POUR LE PERSONNEL DES VENTES: voyageurs de commerce, représentants, agents, propagandistes et préposés à la clientèle, seront donnés

par

des équipes de professeurs et d'hommes d'affaires en 102 heures de cours répartis sur deux années, le samedi avant-midi, de 9 h. à midi, du 17 octobre au 3 avril

A

L'Université de Montréal (amphithéâtre E-310)

- DISCIPLINES ET TECHNIQUES DE LA VENTE PAR SOLICITATION — Initiation à la psychologie — Éthique professionnelle — Personnalité.
- MARKETING — Études de marchés — Publicité — Promotion des ventes — Merchandising — Relations publiques — Notions de Droit commercial et d'Économie politique — Crédit et recouvrement.
- FACULTATIVES SANS SUPPLÉMENT: Équipes d'étude.
- 4.151 DIPLÔMÉS DANS LE QUÉBEC.

Prospectus et renseignements sur demande au comité régional de

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE CATHOLIQUE
DES VOYAGEURS DE COMMERCE DU CANADA

3350 est. rue Ontario (Suite 110) Montréal 402.

TELEPHONES: le jour 522-8371; le soir 255-5298, 728-3834, 384-3462; St-Jérôme: 438-7708; St-Jean: 346-3805

Un porte-parole de la Lloyds a toutefois déclaré qu'à son avis les incidents ne devraient pas affecter le coût de l'assurance, bien qu'il se soit empressé d'ajouter: "Les primes vont augmenter de toute manière car elles doivent monter en fonction de l'inflation".

Cependant les assureurs peuvent pousser un soupir de soulagement, si le Jumbo de la "Panam" avait été détruit en vol avec ses passagers, leurs pertes auraient probablement dépassé la somme de 100 millions de dollars.

LA CROIX-ROUGE

garde autour des deux appareils. Une douzaine de nids de mitrailleuses sont visibles ainsi que plusieurs jeeps armées de mitrailleuses lourdes et une ambulance du Croissant-Rouge palestinien.

"A ma connaissance, les conditions des passagers sont bonnes", a dit le pilote du Boeing. "Les passagers sont très bien traités", a affirmé de son côté le chef de cabine du DC-8 de la Swissair. Nos gardes sont très gentils. Ils font tout ce qu'ils peuvent pour nous. Les conditions d'hygiène à bord sont cependant inacceptables", ajoute le chef de cabine. "Les toilettes ne peuvent plus être utilisées". "Nous avons à manger, mais nous n'avons pas à boire à bord", conclut-il d'un ton calme.

Au total, il y a trente-cinq enfants à bord du Boeing. Les deux plus jeunes sont âgés de trois mois. "Ils sont en bonne condition", dit une hôtesses aux pieds nus, Jane Har-sler.

TROIS QUÉBÉCOIS

tions à l'élémentaire, sauf dans certaines régions.

L'intégration de plus en plus répandue des élèves de 7e année au niveau secondaire de même que l'application du règlement n°1 concernant l'âge d'entrée à l'école élémentaire entraîne une diminution de 2,9 p.c. à ce niveau.

Au secondaire, l'augmentation des élèves est de l'ordre de 8,1 p.c.

La hausse la plus considérable, exception faite des étudiants à temps partiel de l'université, se situe au niveau collégial, tout particulièrement dans les CEGEP, où la proportion atteint 15,9 p.c.

En ce qui concerne le corps professoral, on compte cette année 1,100 enseignants de moins au niveau de la maternelle et de l'élémentaire. Cependant, il en faudra 3,000 de plus aux autres niveaux. Au total, 71,100 professeurs enseigneront environ 1,860,000 élèves.

Actuellement, le Québec compte 1,104 commissions scolaires, dont 64 régionales.

Ottawa et l'Otan: une décision plutôt 'politique'

LONDRES (CP) — La réduction des effectifs canadiens de l'OTAN cette année est plus importante du point de vue politique que militaire. C'est ce que vient d'affirmer à Londres un porte-parole de l'Institut des études stratégiques.

Ainsi, les forces de l'OTAN n'ont pas perdu "tellement" de leurs forces vis-à-vis des forces du pacte de Varsovie, dit encore ce porte-parole.

Ce qui est plus important, c'est que les forces du pacte de Varsovie disposent à l'heure actuelle de 1,000 chars d'assaut de plus qu'elles n'en avaient à leur disposition à la même époque l'an dernier. Cela encore n'est pas considéré inquiétant par les spécialistes de l'Institut, qui tiennent plutôt compte de l'équilibre des forces en général.

Substitut au procureur

QUÉBEC (OIPQ) — Me Georges Rioux a été nommé substitut, à temps partiel, du procureur général pour le district judiciaire de Gaspé, en remplacement de Me Roch Roy qui se consacrera dorénavant à la pratique privée du Droit.

Visitez l'Europe en Automobile

Pour cela adressez-vous à une maison européenne spécialisée

Deux solutions:

- Achat ou location d'un véhicule hors-taxe
- Prix sans concurrence
- Toutes marques européennes
- Partez en bateau en emportant votre propre véhicule.
- Voyage croisière (les vacances débutent à bord)

S-S Colombo - Michelangelo - Leonardo da Vinci - Raffaello

EUROP AUTO
5186 Côte-des-Neiges
735-3083

"Prospection d'idées" ?

Si vous devez organiser une partie, un meeting, un déjeuner, venez au Reine Elizabeth. Nous nous occupons de tout pour vous jusque dans les moindres détails: salle, repas et rafraîchissements. Adieu soucis! Rappelez-vous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus grosses réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous, au Reine Elizabeth. Composez 861-3511 et demandez le directeur des banquets.

J'étais de ceux qui ne peuvent se décider!



Avant de prendre une décision, je pesais le pour et le contre si longtemps que l'occasion était passée lorsque je savais quoi faire.

A cause de cela, j'avais raté plusieurs chances d'avancement, j'avais reculé devant des offres intéressantes. Je n'aimais pas mon emploi, mais je ne voulais pas changer, parce que j'avais peur de ne pas pouvoir m'adapter à un nouveau patron, de nouveaux compagnons de travail.

J'ai alors décidé de suivre le merveilleux cours de Culture Humaine et de maîtrise de soi de l'Institut de Personnalité.

Maintenant, j'ai le goût de l'initiative, le désir des responsabilités. J'ai appris à me tracer un plan de vie et à le suivre avec ténacité. J'ai vraiment confiance de pouvoir réussir, car je suis décidé de vivre pleinement ma vie.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches, vous

vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans.

La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf auteur des volumes: "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès" et "Grains de Sagesse". C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 13,000 gradues enthousiastes. Les frais de ce cours sont totalement déductibles du revenu imposable. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite mercredi le 9 ou jeudi le 10 à 8 p.m. ou samedi le 12 septembre à 10 a.m. à l'Institut de personnalité au Palais du Commerce, suite 219 (entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir un dépliant gratuit signalez 842-8186.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
CLAUDE PERRO, C.A.
2345 est. Belanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
235 ouest, Boul. St-Joseph
274-6513

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN VIAU, C.A.
H. LUCIEN ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADICEN, C.A.
ABRAHAM H. VIAU, C.A.
J. SERGE GÉRALD, C.A.
WAG-IR BOULOS, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

THORNE, GUNN & CIE
Comptables agréés

R.P. Dawson, C.A.
D.P. Atkins, C.A.
D.H. Long, C.A.
H.J. Garbosa, C.A.
P. Gauthier, C.A.
L.L. Givens, C.A.
L.L. Chouin, C.A.
R.M. White, C.A.
R.B. Savard, C.A.
S. Fillion, C.A.
J.P. Leves, C.A.
J.D. Hogg, C.A.
G.R. McPherson, C.A.
W.G. Hogg, C.A.
L.A. Wright, C.A.
D.W. Smith, C.A.
R.A. Ross, C.A.
P. Cloutier, C.A.
R. Beaudry, C.A.
M.A. McMorris, C.A.

C.A. Poirier, C.A.
A. Gauthier, C.A.
J.M. Bruneau, C.A.
E.G. Ward, C.A.
K.S. Vance, C.A.
B.T. Dent, C.A.
H.B. Toubert, C.A.
R. Beaudry, C.A.
G.A. Desrosiers, C.A.

800, Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
Comptables Agréés.

Maurice Samson, C.A.
Jean Lacroix, C.A.
Dollard Huet, C.A.
Clément Primeau, C.A.
Vincent Forget, C.A.
Pierre Barry, C.A.
Adrien Côté, C.A.
Gilles Lévesque, C.A.
Roland Truchon, C.A.
Emile Mallette, C.A.
Marthe Gauthier, C.A.
Gilles Beaudry, C.A.
Raymond Myre, C.A.
Jacques Paquet, C.A.
Emile Huet, C.A.
Louis Gravel, C.A.
Jean-Paul Dionne, C.A.
François Dubé, C.A.
Lucien P. Bélair, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
Raymond Fortin, C.A.
Benoit Sylvestre, C.A.
Dennis Bell, C.A.
Raymond Couillard, C.A.
Israel Ducharme, C.A.
Jacques Miller, C.A.
Paul A. Michaud, C.A.
Jean-Paul Barbeau, C.A.
Richard Jean, C.A.
Clement Ducharme, C.A.
Gérard Trudeau, C.A.
Gilles Mossan, C.A.
Jacques Doran, C.A.
Yves Lamothe, C.A.
Marcel Pinault, C.A.
Paul E. Bonnier, C.A.
Grégoire Belavance, C.A., Syndic

MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 861-5741



Le cardinal Richard James Cushing, archevêque de Boston, a démissionné. Un communiqué du Vatican annonce que Paul VI a accepté cette démission présentée pour raisons d'âge et de santé. Le cardinal Cushing, grand ami de la famille Kennedy, a eu, le 24 août dernier, 75 ans, âge à partir duquel les évêques peuvent se retirer. A sa place, le pape a nommé archevêque de Boston Mgr Humbert Medeiros, actuellement évêque de Brownsville (Texas). Mgr Medeiros, qui est âgé de 55 ans, est originaire des îles Açores. Il vint aux États-Unis à l'âge de 15 ans avec sa famille.

À compter du 15 septembre à Ottawa

Le septième séminaire mondial du MIJARC

par Robert Guy Scully

Le Mouvement international de la jeunesse agricole et rurale catholique (MIJARC) tiendra son septième séminaire mondial, à Ottawa, du 15 septembre au 15 octobre. Ce séminaire, qui est à la fois une assemblée générale et un congrès d'orientation, abordera le thème suivant: "la jeunesse rurale engagée dans la construction d'une société plus juste et plus solidaire". Y assisteront plus de 150 délégués, venus de 51 pays (européens, asiatiques, latino-américains, africains et nord-américains). Chaque délégation nationale comprendra environ trois membres, alors que le Canada, pays hôte, en déléguera dix. Au Canada, le mouvement est exclusivement francophone, et neuf des dix participants canadiens seront Québécois. Les langues principales des ateliers seront probablement le français et l'espagnol, mais l'allemand et l'anglais sont également "langues officielles". Les séances de travail auront lieu au YM-YWCA de la capitale fédérale.

La longueur du séminaire, qui durera un mois exactement, s'explique par la double fonction, juridique et conceptuelle, qu'on lui attribue. Outre l'élection des cadres supérieurs et les réunions sociales d'usage, les organisateurs comptent "définir clai-

rement le MIJARC, face aux décisions que prennent actuellement les gouvernements", et "provoquer la confrontation fructueuse entre les participants de divers pays, de diverses cultures". Or, ajoute-t-on, "cette confrontation ne s'obtient guère au bout de 48 heures de rencontres plutôt superficielles". On assistera donc à un séminaire "sérieux", où les travaux d'ateliers primeront les cocktails.

Preuve de cette orientation sérieuse, chacun des cinq groupes continentaux se fera accompagner d'un spécialiste, qui informera les délégués et qui animera vraisemblablement certains débats. On mentionne également la présence d'un spécialiste "mondial", le professeur Peemans, économiste de l'université de Louvain. L'Amérique latine bénéficiera de la collaboration du Père Carumuro-Barros, un des organisateurs de la CELAM (Conférence épiscopale de l'Amérique latine). La délégation canadienne, pour sa part, souhaiterait inviter un sociologue québécois, mais le choix n'est pas encore fixé.

Revers de la médaille, la longueur du séminaire est à l'origine de certains problèmes budgétaires. On s'imaginerait aisément qu'une telle manifestation ne pourra avoir lieu sans une participation finan-

cière considérable de la part de l'Etat. Effectivement, le gouvernement québécois, par l'entremise du Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports et du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, souscrira pour \$23.000. Le ministère fédéral offre aussi une contribution très substantielle. Les contributions sollicitées auprès de plusieurs organismes sociaux et économiques, de même que les fonds souscrits par les organisations nationales du MIJARC, complètent le budget. Une somme de \$150.000 a été ainsi recueillie, et les dirigeants espèrent pouvoir obtenir les \$60.000 qui manquent.

Le MIJARC aurait souhaité recevoir des observateurs des pays socialistes à forte population agricole, tels la Russie, la Chine, ou Cuba. Une invitation a été envoyée à certains gouvernements de l'Est qui participent parfois aux réunions européennes du mouvement. Cette invitation n'a pas été acceptée. Mais, comme le faisait remarquer un journaliste, le Chili, qui avait signifié sa participation il y a longtemps, vient d'élire un président socialiste....

Les activités du séminaire se répartissent comme suit: ouverture le 15 septembre; du 16 au 21 septembre, une "ana-

lyse de la réalité"; le 19 septembre, soirée d'information sur le Canada; du 22 septembre au 1er octobre, "objectifs et stratégie du développement"; le 29 septembre, une soirée synthèse sur le Canada; le 10 octobre, colloque de la jeunesse rurale; par la suite, le bilan des finances et les élections du Conseil mondial et du Bureau. Notons que les activités reliées à la situation canadienne seront combinées avec des "stages régionaux dans dix régions différentes du Québec et de l'Ontario". Ces stages se tiendront du 23 au 26 septembre.

Les organisateurs principaux du séminaire, Raymond Tremblay (aumônier national de l'organisation canadienne), Nicole Dubois (permanente au Canada), Yvonne Dubois (permanente en Inde), Denise Lebrun (permanente du haut-sectariat européen), ne cachent pas que les éléments principaux de cette "définition claire du mouvement" soulève des problèmes sociaux très graves. En plus de l'exode qui afflige le milieu rural au profit du milieu urbain, du conservatisme acharné qui est peut-être le pire ennemi de l'ouvrier agricole, il se pose, dans le cas du MIJARC, le problème particulier de la confessionnalité. Cette affiliation religieu-

se est-elle toujours valable? Les délégués tenteront de répondre à cette question. Face à l'exode rural, on adoptera une "attitude d'analyse plutôt qu'une attitude défaitiste". Quant au problème religieux, on reconnaît d'ores et déjà le passage du cadre "paroissial" au cadre "régional".

Le MIJARC tient surtout à préciser la nature de son action. Premièrement, le mouvement ne se reconnaît aucune vocation syndicale. Il vise à promouvoir la connaissance du milieu rural (et non seulement du milieu agricole) par ceux qui l'habitent. Il préconise également la prise de conscience, suivie d'une action concrète qui ne doit pas épargner un statu quo injuste. Enfin, le mouvement se préoccupe des ouvriers du milieu rural, et laisse la prise de conscience des étudiants à des organismes comme la JEC. Le MIJARC a cependant déjà collaboré avec l'organisation canadienne "Développement et Paix".

Le siège international, à Louvain, en Belgique, est doté d'une permanence de neuf membres, alors que les bureaux canadiens, responsables au premier chef de la mise en marche du séminaire, emploient les services de six permanents.

L'archevêque de Turin excommunie un prêtre marié

TURIN (PA) — Le cardinal Michele Pellegrino, archevêque de Turin, a excommunié, mardi, un prêtre récemment marié et a suspendu le pasteur qui a béni ce mariage.

C'est la mesure disciplinaire la plus sévère imposée en Italie depuis le concile Vatican II. Qui plus est, cette décision a été prise par l'un des chefs de file de l'aile "libérale" de l'épiscopat italien.

INDISPENSABLE COMBATTRE LA POLLUTION

C'EST NOTRE SPECIALITÉ

- 1— Une fois pour toutes, régler vos problèmes de maison avec le purificateur d'air Erzon.
- 2— Le seul purificateur d'air avec lampe à mesure.
- 3— Avant d'acheter une installation de purificateur, consultez votre dépositaire Erzon reconnu par des millions de clients satisfaits.

DEMANDEZ UN ESSAI GRATUIT

273-7734

SIEGE SOCIAL
692 O. JEAN-TALON
MONTREAL

DISTRIBUTEURS ERZON

POUR QUEBEC: M. Francoeur
1720 O. boul. Hamel, Duberger,
Que. — 527-1756

TROIS-RIVIERES: M. H. Piché,
939, rue Ste-Ursule, — 375-0542

ST-HYACINTHE: Ferdinand
Robert, 2645, Sicotte — 774-7489

WATERLOO: L. Brisebois,
79, rue Shaw — 539-2095

ERZON ÉLIMINE

- Toutes senteurs
- Fumée (cigarettes, cigaretttes)
- Odeurs (cuisine)
- Humidité
- Poussière
- Pas plus gros qu'un radio
- Aucun produit à ajouter
- Aucune installation
- Moins de 5 par semaine
- Satisfaction garantie

Sans obligation de votre part, paste ce coupon des aujourd'hui pour obtenir plus de renseignements.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ TEL. _____

Élections municipales: un 3e parti en lice

Le Parti de Montréal, qui affirme avoir 8.500 adhérents mécontents de l'administration actuelle, a annoncé son intention de contester l'élection municipale du 25 octobre.

Selon un porte-parole du parti, le groupe veut protester contre la façon dont le maire Jean Drapeau et le Parti civique dirigent la ville.

Le Parti de Montréal est le troisième groupement à se lancer dans l'arène politique pour tenter de déloger l'administration actuelle. Les deux autres sont le Front d'Action politique (FRAP) et le Parti d'action sociale.

Le Parti de Montréal entend présenter autant de candidats qu'il lui sera possible pour représenter les 18 quartiers. Nous n'avons pas l'intention, a toutefois précisé le porte-parole, de présenter un candidat contre le maire Drapeau dont la position est trop solidement établie.

Le programme du parti doit se baser sur les "suggestions positives" plutôt que sur une "critique négative", et prévoit des programmes destinés à rechercher des prêts à long terme et à faible intérêt de la part des gouvernements fédéral et provincial.

En cas de réussite, le parti utilisera ses fonds pour prolonger le réseau du métro, pour ériger des constructions à loyer modéré dans les quartiers pauvres et à bâtir des logements pour les vieillards et les invalides.

Radio-Canada refuse Frank Scott comme arbitre

La société Radio-Canada a refusé la proposition d'un de ses syndicats de nommer M. Frank Scott, doyen de la faculté de droit de l'université McGill, à la présidence de la commission d'arbitrage chargée d'étudier le cas de M. Robert Mackay, journaliste récemment congédié.

C'est M. Pierre Vadeboncoeur, avocat à l'emploi de la CSN, et représentant du Syndicat général du cinéma et de la télévision sur la commission d'arbitrage, qui a proposé à Radio-Canada le nom de M. Scott.

Un porte-parole du syndicat a manifesté son étonnement devant le refus de la société d'Etat d'accepter M. Scott "un anglophone qui ne peut être suspect de séparatisme".

Le journaliste Mackay a été congédié à cause de sa collaboration au magazine "Le nouveau point de mire", un organe indépendantiste dirigé par M. Pierre Bourgault, ancien président du Rassemblement pour l'indépendance nationale.

Radio-Canada prétend que M. Mackay a, par cette collaboration, enfreint les normes de la société et lui reproche de n'avoir pas consulté préalablement ses supérieurs immédiats. Le syndicat soutient, de son côté, que M. Mackay ne peut être considéré comme un pigiste, au sens strict du mot, puisqu'il n'était pas rémunéré pour ses articles au "Nouveau point de mire".



Le tour-spectacles 3 cités de KLM est plus varié que tout autre. Comparez:

D'abord, pour le prix étonnamment bas de \$357* par personne, départ de Montréal, le tour-spectacles de KLM vous offre 15 jours, non dans une seule mais dans trois des capitales culturelles d'Europe... Amsterdam, Paris et Londres! C'est plus que tout autre tour ne vous offre.

Le tour-spectacles de KLM vous donne votre chambre d'hôtel avec salle de bains privée dans les trois villes. Plus tous vos petits déjeuners!

Le tour-spectacles de KLM vous donne une réception de bienvenue dans chacune des trois villes.

Le tour-spectacles de KLM vous donne cinq billets de spectacles. Un à Amsterdam, à un concert ou au cabaret. Deux à Paris, par exemple à la Comédie-Française ou à l'Opéra-Comique. Deux à Londres, à des pièces de théâtre ou à des comédies musicales dans le West End.

Peut-on imaginer des vacances

plus extraordinaires pour \$357 par personne seulement? Renseignez-vous et vous verrez que seul KLM offre une pareille aubaine.

Maintenant que vous savez que le tour-spectacles de KLM est ce qui s'est offert de mieux pour le prix, vous devez d'en obtenir tous les détails de votre agent de voyages. Appelez-le sans tarder, ou utilisez le bon ci-contre pour obtenir tous les renseignements.

*Prix d'après le tarif GIT, classe économique, départ de Montréal.



KLM
Lignes Aériennes Royales Néerlandaises
1140 ouest, boul. de Maisonneuve
Montréal 110. CF

Prière de m'expédier la brochure donnant tous les renseignements sur le Tour-spectacles 3 cités de KLM.

Nom _____
Adresse _____ Tél. _____
Ville _____ Prov. _____
Mon agent de voyages est _____

arts

et

spectacles

Le bruit de la ville

THEATRE — Pour inaugurer sa huitième saison, le Théâtre Populaire de Québec présentera quatre pièces en un acte de Tchekhov, sous le titre général de "Plaisanterie et mariage". Il s'agit de "L'ours", "Une demande en mariage", "Tragédie malgré lui", "Les Méfaits du tabac". Ces pièces seront jouées par Monique Miller, Jean Perraud et Marc Legault, dans une mise en scène d'Albert Millaire, des décors et costumes de Mark Négus. La musique sera de François Cousineau. Le spectacle sera présenté en tournée dans plusieurs villes du Québec, de l'Ontario et Nouveau-Brunswick, du 26 septembre au 14 novembre.

GALERIES — Le musée des BA de Montréal présentera une exposition rétrospective du Groupe des 7, du 23 septembre au 31 octobre. Cette exposition souligne le cinquantième anniversaire des débuts officiels du Groupe en mai 1920. L'ensemble des tableaux (en tout 383 peintures, croquis à l'huile et aquarelles) décrit en une série de "situations" l'évolution du groupe à partir d'une époque antérieure à 1910 et allant jusqu'en 1931.

D'autre part, on verra, le 15 prochain à la Galerie Moos, une exposition consacrée au peintre français Charles Lévy.

ECOLE — L'Académie des Grands Ballets canadiens reprendra ses activités le 14 septembre. L'inscription des élèves aura lieu les 10 et 11, de 14h à 20h, et le 12 de 9h à 13h, dans les locaux de l'Académie. Une audition spéciale sera tenue le 12 septembre à 13h, en vue d'attribuer des bourses d'études, au nombre de cinq, aux candidats les plus prometteurs. Ce concours est ouvert aux étudiants des cours intermédiaires et avancés, garçons et filles, de 12 à 20 ans.

WALT DISNEY — Un spectacle nouveau genre, pour toute la famille, sera présenté à compter du 6 octobre au théâtre de Montréal. Il s'agit de "Le Monde de Walt Disney", une série de spectacles en compagnie des célèbres personnages inventés par le génial artiste de Hollywood.

ORGUES — On présentera, en l'église de l'Immaculée-Conception, une série de trois récitals d'orgue consacrés à la musique allemande. Ces concerts auront lieu le dimanche 13 septembre, 11 octobre et 15 novembre prochains. Tous ont lieu à 20h45. Le premier de ces concerts sera donné par Monique Gendron. Les deux autres, le 12 septembre, à un récital d'orgue donné par John Laing, en la Christ Church Cathedral. Au programme des œuvres de J.S. Bach et Messiaen.

Horaire des théâtres

THEATRE CENTAUR — (Vieux-Montréal) — Le groupe de la Place Royale présente "Performance 2" — 20h30.

THEATRE DE LA POUVRIERE — "The Price" — Du mar. au ven. 8.30 — sam. 6.30 et 9.30.

Horaire des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE	
ARLEQUIN — "La Pucelle de St-Flour" et "Lollop"	
AUTOUR DU BRUEU — Sam. et Dim. "La Chamade" 3.00-7.00-9.00.	
BERRI — "Un Amour de Cocinelle" et "Le Cheval aux sabots d'or"	
BLUJOU — Voir St-Denis	
CANADIEN — "Par exemple, auditeur!" 12.00-3.20-6.35-10.10 et "Adolphe ou l'âge tendre" 1.30-4.55-8.20.	
CAPITOT — "Borsalino" 10.00-12.15-2.24-4.55-6.55-9.40.	
CHAMPLAIN — "Airport" (fr.) et "Le Piment de la vie"	
CHATEAU — "Le Vampire à soi" et "Le Froid baiser de la mort"	
CINEMA DE PARIS — "Tous les vices du monde" 12.15-3.30-6.35-10.00 et "La Gamine" 1.45-5.00-8.15.	
CREMAZIE — "Les tiens, les miens, le nôtre" et "La Parité"	
ELECTRA — "Les Naufrages de l'espace" et "Cramponne-toi, Jerry"	
DAUPHIN — "Un homme qui me plaît" sam. dim. 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30-11.30. "Butch Cassidy le Kid" 7.30-9.30-sam. dim. 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30.	
ELYSEE — "Salle Alain Renaud" "L'Invité" 7.30-9.45 (10.00 sam.) sam. dim. lun. 1.00-3.10-5.20-7.30-10.00 et Salle Esplanade: "2" même horaire.	
FESTIVAL — "Prelude à l'extase", sur semaine 7.30-9.30-Dimanche: 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30.	
FLEUR DELYS — Voir Cinéma de Paris	
GRANADA — "La Pucelle de St-Flour" et "Lollop"	
IMPERIAL — "Hello Dolly" 8.30 dim. 7.30-matées sam. dim. merc. à 2.00.	
JEAN TALON — "Le Monde, brillant!" 7.00-10.15 dim. 1.00-4.05-7.00-10.15-11.30 et "La Honte de la famille" 8.25 dim. 2.15-5.20-8.25.	
MAISONNEUVE — Voir Jean Talon	
MIDI MINUIT — "Les Cousins" et "Pervertissimas"	
PAPINEAU — Voir Granada	
PLAZA voir Canadian	
PARISIEN — "Viens mon amour!" 11.30-1.30-3.25-5.25-7.45.	
PICASSO — Voir Midi-Minuit	
RIVOLI — "L'Initiation" et "Pour une poignée de diamants"	
ST-DENIS — "Deux femmes en or" et "Marie-Christine" et "Le River en froid min"	
VENDOMME — "Le Voleur de crêpes" 1.00-3.00-5.00-7.00-9.00.	
EN LANGUE ANGLAISE	
AVENUE — "Daring Lily" 1.30-3.30-6.25-8.50.	
ALOUETTE — "That Woman" 1.15-3.20-5.25-7.25-9.30.	

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

CBFT 2	CBMT 2
9.55 Aujourd'hui à CBFT	9.30 Test Pattern and Music
10.00 Festival Charlie Chaplin	9.50 News, Weather & Community
10.30 En mouvement	10.00 Anctis
10.45 Contes du Mercredi	10.00 Dick Van Dyke
11.00 La Souris verte	10.30 Friendly Giant
11.15 Cinéma: "L'héritage de la chair" (Américain 1969)	10.45 Cher Héloïse
1.00 Cinéma: "Sous les toits de Paris" (Français 1930)	11.00 Mr. Dress-Up
2.30 Oui ou non	11.25 Double Exposure: "Minuteman and Maligne"
3.00 Femme d'aujourd'hui	11.55 CBC TV News
4.00 Bobino	12.00 Luncheon Date
4.30 Le Major Plum-Pudding	12.30 Luncheon Date
5.00 Walt Disney Présente	1.00 Luncheon Date
6.00 Fil Brindacier	1.30 North Maple
6.30 Téléjournal	1.30 Bonnie Prudden
6.40 Nouvelle de Sport	2.30 Hazel
6.45 24 heures	3.00 Thirty from Montreal
7.00 Format 30	3.30 The Edge of Night
7.30 Minos Cinq	4.00 The Galloping Gourmet
8.00 Ciné-Soleil: "Une certaine rencontre" (Américain 1963)	4.30 Odyssey: "Taming the Rocky Trench" and "Sights and Sounds of Jerusalem"
10.00 Cent Mille Chansons	5.00 History Makers: "The Sceptre and the Mace"
10.30 Gros plan	5.30 The Beverly Hillsbillies
11.00 Téléjournal	6.00 Tracking white bears
11.30 Nouvelles de Sport	6.30 Hourglass
11.30 Le Prisonnier	7.30 The Debbie Reynolds Show
12.00 Téléjournal	8.00 Arthur Penn (122): "Themes and Variations"
CFTM 10	CFTF 12
7.20 Mire-Musique	10.00 Montreal bulletin board
7.25 Horaire-Bienvenue	10.30 University of the air
7.30 Les P'tits Bonhommes	11.00 Romper room
8.00 Bonjour	11.30 Hercules
8.45 36-24-36	12.00 Magic Tom
9.00 Madame est servie	12.00 Beat the clock
10.00 Pour vous mesdames	1.00 John Manosco
11.30 La Flèche brisée	1.30 In town
12.00 Le 10 vous informe	2.00 Magistrate's court
12.15 Ciné-Mercredi: "Pa de cavalier pour tante Olga" (Français)	2.30 Peyton Place
2.00 Ciné-Mercredi: "Jeop le proscrit" (Américain)	3.00 People in Conflict
3.30 A vous de jouer	3.30 A Doctor's Diary
4.00 Le cirque du capitaine	4.00 Family Theatre: "The Al-American" (Sports-drama 1953)
4.30 Les Banana Splits	5.30 The Pierre Burton show
5.00 Café-Terrasse	6.00 Pulse
6.00 Studio 10	7.00 The Oral Roberts fall Spectacular
6.30 Le 10 vous informe	8.00 "Hawaii" adventure-drama 1962
7.25 Les commentaires de Me Alban Plamand	9.30 Wednesday night at the races
7.30 Les grandes productions	10.00 The national news
"La poubelle rose" (Américain)	11.15 Pulse
9.30 Sous mon toit	11.45 "When Comes Marching Home" (Comedy-drama 1950)
10.00 Enquêtes spéciales	1.45 University of the air
10.30 Le 10 vous informe	2.15 Montreal bulletin Board
11.00 La couleur du temps	
11.05 En pantoufles "Manon" (Français)	
12.35 Dernière Edition	
12.40 Fin des Émissions	

À propos du récent Congrès des critiques d'art

Laurent Lamy répond à Christian Allegre

par Laurent Lamy,

président de l'Association canadienne des critiques d'art

Lettre ouverte à Christian Allegre à propos du Congrès international des Critiques d'art qui a eu lieu du 17 au 31 août dans les principales villes du Canada: Montréal, Québec, Ottawa, Toronto et Vancouver.

L'information que vous avez donnée dans vos quatre articles des 17, 18, 24 et 29 août, sur ce Congrès, est à mon avis par trop incomplète et tendancieuse pour que je n'apporte pas la mise au point qui s'impose.

Je vous rappelle d'abord les objectifs principaux de ce Congrès: faire connaître l'art canadien aux critiques étrangers et sensibiliser le public à l'art par la tenue d'un colloque réunissant des spécialistes de réputation internationale.

Ces buts ont été atteints. Vous reprochez aux organisateurs du Congrès d'avoir fait "avaler" et "ingurgiter" (article du 29 août) visites et expositions aux congressistes à un rythme accéléré. Mais, pour atteindre ces buts, comment auriez-vous procédé si ce n'est par des visites nombreuses de musées et de galeries? Avez-vous déjà assisté à un festival de cinéma sans projections de films? N'est-il pas beaucoup plus facile, plus efficace et moins coûteux de déplacer des critiques que des œuvres?

Une exposition à l'étranger, si bonne soit-elle ne présente que quelques œuvres coupées de tout contexte, de toutes racines.

Ailleurs, vous étonnez de "l'absence dans cette programmation pourtant pléthorique de toute rencontre avec les artistes québécois" (article du 17 août). Si vous avez suivi toutes les activités qui ont eu lieu à Montréal, vous vous seriez rendu compte que les critiques ont eu plusieurs occasions de rencontrer des artistes, notamment:

au Pavillon des Peintres du Québec, à Terre des Hommes, où les artistes avaient été invités à se rendre et au Musée d'art contemporain, le 17 août,

à la réception donnée par l'Association des Sculpteurs du Québec, le 18 août, à l'exposition des Concours artistiques de la Province, Place Bonaventure, le 20 août, sur invitation du Ministère des Affaires Culturelles.

De plus, un représentant de la Société des Artistes professionnels du Québec, M. Guy Montpetit, le conseiller de cette Société, M. Roland Bédard et le Président de l'Association des Sculpteurs du Québec, M. Pierre Heyvaert ont accompagné les critiques pendant toute la durée du Congrès afin de les renseigner sur notre réalité artistique.

Nous avons donné la priorité aux œuvres et non aux auteurs, c'est vrai. Avec raison je crois. Dans votre article du 29 août, vous écrivez: "Nous pensions naïvement que dans un congrès de critiques d'art, il serait question d'art. Il fut question, à Montréal, de budget, (...) de votes, d'élections..."

Bien sûr qu'au cours d'assemblées générales, toute association procède à des élections et à la lecture et adoption de procès-verbaux et rapports financiers... Cet aspect administratif, inhérent à tout congrès, n'amuse personne. Mais n'est-il pas indispensable aux activités d'une association? Au cours de 14 journées de congrès, deux matinées seulement ont été consacrées à ces procédures. Le reste du temps, il fut question d'art, de diverses façons. Vous savez très bien, M. Allegre, puisque dans le même article, vous commentez sur 8 colonnes, les conférences qui ont eu lieu à Ottawa, celles d'Arnhem, de Rosenberg, de McLuhan et de Moles. Ne fut-il pas alors question d'art, et dans des perspectives tout à fait actuelles, avec McLuhan et Moles? Vous-même écrivez dans votre article du 24 août, en vous contredisant d'ailleurs, à propos de Moles: "On attendait beaucoup de cet éminent sociologue et il ne déçut personne."

Notre conclusion: "Nous autres, à Montréal, allons oublier tout ce-

nous aussi, peut-être. Toutes les autres toiles de la série "Sex-Machine" ne sont que des détails de ce grand format, qui comprend, à lui seul, les grandes forces: Logos au milieu des Praxos.

Une sculpture blanche monumentale se dressera bientôt rue Sherbrooke, à l'angle de l'avenue Ontario, auprès du Musée des Beaux-Arts de Montréal. C'est une œuvre bien connue des Torontois.

Le Musée a fait l'acquisition de cette "Colonne à quatre éléments", du sculpteur Hugh LeRoy, par les soins du fonds Saidye et Samuel Bronfman. Les travaux d'installation sont actuellement en cours.

Cette œuvre de 18 pieds de haut a été montrée pour la première fois à l'exposition de sculptures canadiennes en plein air que présentait la Galerie nationale du Canada à l'hôtel de ville de Toronto, dans le cadre du programme du centenaire de la confédération. Elle fut plus tard installée à l'extérieur de l'Art Gallery de Toronto où elle est demeurée trois ans. Elle fut également exposée au Festival de Stratford à l'été de 1968.

Le premier élément est le cylindre lui-même; le second

est une ouverture perpendiculaire; le troisième, la compression et le quatrième, une torsion.

"Comme j'étais guidé par les résultantes naturelles et inévitables de la force, je ne pouvais accentuer davantage la torsion sans aller jusqu'à la distorsion, ni non plus la compression sans rendre dé-

placée la parabole. "Fort de cette impression, j'en suis venu à concevoir que cette colonne était plutôt un événement organique qu'un objet rationnel ou un manifeste géométrique et statique. Dans un certain sens, c'est un événement suspendu qui pourrait reprendre la forme qu'il avait auparavant."

est une ouverture perpendiculaire; le troisième, la compression et le quatrième, une torsion.

"Comme j'étais guidé par les résultantes naturelles et inévitables de la force, je ne pouvais accentuer davantage la torsion sans aller jusqu'à la distorsion, ni non plus la compression sans rendre dé-

placée la parabole. "Fort de cette impression, j'en suis venu à concevoir que cette colonne était plutôt un événement organique qu'un objet rationnel ou un manifeste géométrique et statique. Dans un certain sens, c'est un événement suspendu qui pourrait reprendre la forme qu'il avait auparavant."

est une ouverture perpendiculaire; le troisième, la compression et le quatrième, une torsion.

"Comme j'étais guidé par les résultantes naturelles et inévitables de la force, je ne pouvais accentuer davantage la torsion sans aller jusqu'à la distorsion, ni non plus la compression sans rendre dé-

placée la parabole. "Fort de cette impression, j'en suis venu à concevoir que cette colonne était plutôt un événement organique qu'un objet rationnel ou un manifeste géométrique et statique. Dans un certain sens, c'est un événement suspendu qui pourrait reprendre la forme qu'il avait auparavant."

est une ouverture perpendiculaire; le troisième, la compression et le quatrième, une torsion.

"Comme j'étais guidé par les résultantes naturelles et inévitables de la force, je ne pouvais accentuer davantage la torsion sans aller jusqu'à la distorsion, ni non plus la compression sans rendre dé-

placée la parabole. "Fort de cette impression, j'en suis venu à concevoir que cette colonne était plutôt un événement organique qu'un objet rationnel ou un manifeste géométrique et statique. Dans un certain sens, c'est un événement suspendu qui pourrait reprendre la forme qu'il avait auparavant."

est une ouverture perpendiculaire; le troisième, la compression et le quatrième, une torsion.

Au Musée des Beaux Arts

De l'E.S.P. à Guy Montpetit

par Christian Allegre

On peut voir actuellement dans la Galerie 12 du Musée des Beaux Arts une exposition intitulée "E.S.P.". Ces trois lettres signifient "Extra Sensory Perception", c'est-à-dire: perception extra-sensuelle, cette espèce de quatrième dimension de la conscience, dont certains sont persuadés non seulement de l'existence, mais encore de l'importance dans les moindres actes et pensées de notre vie quotidienne, qui fait par exemple appel à des phénomènes psychiques comme la parapsychologie, les prémonitions, etc.

Ne vous attendez pas à vous voir explorer ces phénomènes au Musée. Il s'agit, semble-t-il, de l'atmosphère dans laquelle les deux artistes qui exposent ont travaillé. A moins que ce ne soit le phénomène lui-même de la création artistique qui soit une manifestation de l'E.S.P. Obnubilé par le titre de cette exposition, j'ai cherché partout dans les vingt-huit gravures, lithographies, sérigraphies, de cette exposition, ce qui pouvait avoir un lien quelconque avec l'ESP. Je n'ai pas trouvé, mais j'ai découvert tout de même quelques belles gravures.

Remarquons maintenant que Charles Pachter exploite systématiquement la figure humaine dans ses quatorze œuvres. Personnellement je suis mal son chemin, les éléments ne s'ajoutent pas de gravure en gravure, rien n'arrive et la technique de dessin ne me semble pas avoir de la "sûreté de trait", comme on dit. Les pièces de John K. Esler, au contraire, sont plus complexes et au moins retiennent l'œil. C'est du très beau travail, extrêmement bien fini, comme peuvent l'être les gravures en général. Esler utilise des figures reconnaissables, humaines, notamment, ou plutôt des contours de silhouette humaine dont l'espace intérieur raconte en plusieurs séquences l'histoire du titre de l'œuvre (du moins je suppose). "Pégase no I", une sérigraphie en couleurs où se révèle un bon sens de l'espace, du plan et des couleurs appropriées. Quelques Eaux-Fortes sur fond de sérigraphie sont intéressantes aussi, bien que la technique ne soit pas nouvelle, comme "Sean et le soleil d'hiver".

Minifestival II

Le Centre du Film Underground/Coopérative Cinéastes Indépendants est de retour en Europe avec une nouvelle sélection d'œuvres récentes de huit cinéastes canadiens indépendants. Minifestival II fait suite à une tournée semblable entreprise avec grand succès l'an dernier. Cette année, un nouveau programme amplifié comprend douze films récents des cinéastes Hugues Tremblay, Clovis Durand, Joyce Wieland, Bob Cowan, Al Razoutis, Keewatin Dewdney, David Rimmer et Keith Rodan.

Tout comme en 1969, le Centre s'efforce de promouvoir la diffusion des nouveaux concepts du cinéma canadien d'aujourd'hui vers un public de plus en plus vaste.

LE VAISSEAU D'OR et son orchestre de concert

présentent pendant le dîner les 8, 9 et 10 septembre, à l'occasion du 1er anniversaire du restaurant, le réputé pianiste de concert

CLAUDE SAVARD

et les 11, 12 et 13 septembre

JOSEPH ROULEAU, basse

Concerts à 19h. 30 et 22h. (sauf le lundi).

Cuisine française — Réservations: 861-1868.

Dîner de sept services — un seul prix: \$10.

A 23h., "souper du couche-tard": \$6.

1100, rue Cyrès, Hôtel Windsor, Montréal.

"Le candidat", pour le graphisme, "Torse", une collagraphie, pour le graphisme aussi.

En sortant de cette exposition un peu terne, je suis passé devant Guy Montpetit. Ou plutôt devant le grand format de la série "Sex-Machine" (no 19, 20, 21 juxtaposés) qui se trouve en haut du grand escalier du Musée. J'ai reconnu le peintre et j'ai l'impression de mieux connaître l'homme.

Guy Montpetit a redécouvert la couleur, les couleurs et les grandes lignes de force; il a vu l'énergie dans la couleur, il a vu une source vitale, une loi de base. Les couleurs, il les transpose sur sa toile en gros modules organisés, apparemment symétriques, mais le plus souvent complètement différents. Ce sont les mêmes éléments mais organisés différemment. Il s'agit plutôt de déformations d'objets reconnaissables, je n'aime pas ce mot, disons plutôt des formes possibles de la Forme, entrevues un jour de grande clairvoyance, et projetées presque immédiatement sans maturation excessive. On y lit les articulations lourdes, rigides, difficiles à déchiffrer, le phénomène Lumière, articulations pourtant parfaites, nettes et tranchées dans leur propagation, dans leurs effets, non sur nous, mais les spectacles qu'elles nous offrent, et sur

nous aussi, peut-être. Toutes les autres toiles de la série "Sex-Machine" ne sont que des détails de ce grand format, qui comprend, à lui seul, les grandes forces: Logos au milieu des Praxos.

Une sculpture blanche monumentale se dressera bientôt rue Sherbrooke, à l'angle de l'avenue Ontario, auprès du Musée des Beaux-Arts de Montréal. C'est une œuvre bien connue des Torontois.

Le Musée a fait l'acquisition de cette "Colonne à quatre éléments", du sculpteur Hugh LeRoy, par les soins du fonds Saidye et Samuel Bronfman. Les travaux d'installation sont actuellement en cours.

Cette œuvre de 18 pieds de haut a été montrée pour la première fois à l'exposition de sculptures canadiennes en plein air que présentait la Galerie nationale du Canada à l'hôtel de ville de Toronto, dans le cadre du programme du centenaire de la confédération. Elle fut plus tard installée à l'extérieur de l'Art Gallery de Toronto où elle est demeurée trois ans. Elle fut également exposée au Festival de Stratford à l'été de 1968.

Le premier élément est le cylindre lui-même; le second

est une ouverture perpendiculaire; le troisième, la compression et le quatrième, une torsion.

"Comme j'étais guidé par les résultantes naturelles et inévitables de la force, je ne pouvais accentuer davantage la torsion sans aller jusqu'à la distorsion, ni non plus la compression sans rendre dé-

placée la parabole. "Fort de cette impression, j'en suis venu à concevoir que cette colonne était plutôt un événement organique qu'un objet rationnel ou un manifeste géométrique et statique. Dans un certain sens, c'est un événement suspendu qui pourrait reprendre la forme qu'il avait auparavant."

est une ouverture perpendiculaire; le troisième, la compression et le quatrième, une torsion.

"Comme j'étais guidé par les résultantes naturelles et inévitables de la force, je ne pouvais accentuer davantage la torsion sans aller jusqu'à la distorsion, ni non plus la compression sans rendre dé-

placée la parabole. "Fort de cette impression, j'en suis venu à concevoir que cette colonne était plutôt un événement organique qu'un objet rationnel ou un manifeste géométrique et statique. Dans un certain sens, c'est un événement suspendu qui pourrait reprendre la forme qu'il avait auparavant."

est une ouverture perpendiculaire; le troisième, la compression et le quatrième, une torsion.

"Comme j'étais guidé par les résultantes naturelles et inévitables de la force, je ne pouvais accentuer davantage la torsion sans aller jusqu'à la distorsion, ni non plus la compression sans rendre dé-

placée la parabole. "Fort de cette impression, j'en suis venu à concevoir que cette colonne était plutôt un événement organique qu'un objet rationnel ou un manifeste géométrique et statique. Dans un certain sens, c'est un événement suspendu qui pourrait reprendre la forme qu'il avait auparavant."

est une ouverture perpendiculaire; le troisième, la compression et le quatrième, une torsion.

"Comme j'étais guidé par les résultantes naturelles et inévitables de la force, je ne pouvais accentuer davantage la torsion sans aller jusqu'à la distorsion, ni non plus la compression sans rendre dé-

placée la parabole. "Fort de cette impression, j'en suis venu à concevoir que cette colonne était plutôt un événement organique qu'un objet rationnel ou un manifeste géométrique et statique. Dans un certain sens, c'est un événement suspendu qui pourrait reprendre la forme qu'il avait auparavant."

est une ouverture perpendiculaire; le troisième, la compression et le quatrième, une torsion.

"Comme j'étais guidé par les résultantes naturelles et inévitables de la force, je ne pouvais accentuer davantage la torsion sans aller jusqu'à la distorsion, ni non plus la compression sans rendre dé-

placée la parabole. "Fort de cette impression, j'en suis venu à concevoir que cette colonne était plutôt un événement organique qu'un objet rationnel ou un manifeste géométrique et statique. Dans un certain sens, c'est un événement suspendu qui pourrait reprendre la forme qu'il avait auparavant."

est une ouverture perpendiculaire; le troisième, la compression et le quatrième, une torsion.

"Comme j'étais guidé par les résultantes naturelles et inévitables de la force, je ne pouvais accentuer davantage la torsion sans aller jusqu'à la distorsion, ni non plus la compression sans rendre dé-

placée la parabole. "Fort de cette impression, j'en suis venu à concevoir que cette colonne était plutôt un événement organique qu'un objet rationnel ou un manifeste géométrique et statique. Dans un certain sens, c'est un événement suspendu qui pourrait reprendre la forme qu'il avait auparavant."

est une ouverture perpendiculaire; le troisième, la compression et le quatrième, une torsion.

"Comme j'étais guidé par les résultantes naturelles et inévitables de la force, je ne pouvais accentuer davantage la torsion sans aller jusqu'à la distorsion, ni non plus la compression sans rendre dé-

placée la parabole. "Fort de cette impression, j'en suis venu à concevoir que cette colonne était plutôt un événement organique qu'un objet rationnel ou un manifeste géométrique et statique. Dans un certain sens, c'est un événement suspendu qui pourrait reprendre la forme qu'il avait auparavant."

est une ouverture perpendiculaire; le troisième, la compression et le quatrième, une torsion.

"Comme j'étais guidé par les résultantes naturelles et inévitables de la force, je ne pouvais accentuer davantage la torsion sans aller jusqu'à la distorsion, ni non plus la compression sans rendre dé-

placée la parabole. "Fort de cette impression, j'en suis venu à concevoir que cette colonne était plutôt un événement organique qu'un objet rationnel ou un manifeste géométrique et statique. Dans un certain sens, c'est un événement suspendu qui pourrait reprendre la forme qu'il avait auparavant."

est une ouverture perpendiculaire; le troisième, la compression et le quatrième, une torsion.

"Comme j'étais guidé par les résultantes naturelles et inévitables de la force, je ne pouvais accentuer davantage la torsion sans aller jusqu'à la distorsion, ni non plus la compression sans rendre dé-

placée la parabole. "Fort de cette impression, j'en suis venu à concevoir que cette colonne était plutôt un événement organique qu'un objet rationnel ou un manifeste géométrique et statique. Dans un certain sens, c'est un événement suspendu qui pourrait reprendre la forme qu'il avait auparavant."

est une ouverture perpendiculaire; le troisième, la compression et le quatrième, une torsion.



Des cours pour aider les parents à éduquer leurs enfants d'âge pré-scolaire

par Renée Rowan

Beaucoup de parents se sentent mal préparés face à l'enfant. Comment l'éduquer, en être libre et responsable, comment garder ouverte la ligne de communication jusqu'à l'adolescence, peut-on encore dire "non"? En un mot, le rôle de parents s'apprend-il?

— Comme il ne s'agit pas d'un gâteau, il n'y a pas de recette magique, c'est évident, nous dit Mme Vivien Shane, directrice des services d'éducation de la vie familiale au Mental Hygiene Institute de Montréal. Mais il y a des démarches à entreprendre qui peuvent aider à devenir des parents plus éclairés ayant davantage confiance en eux-mêmes.

L'an dernier, dix mamans se sont rendues une fois par semaine au centre culturel de Tracy, avec leur enfant d'âge préscolaire. Pendant une heure, elles ont observé les enfants occupés à des activités libres sous la surveillance d'une jardinière spécialisée. Pendant l'heure sui-

vante, ces mamans se sont réunies avec une animatrice pour discuter, à partir de leurs observations, de divers problèmes d'éducation familiale. Les pères ont également participé à une rencontre.

Il s'agissait en fait d'un programme d'éducation déjà bien engagé à Montréal en milieu anglophone et adapté, cette fois, à un groupe de langue française. Devant les résultats de l'expérience et pour répondre à un véritable besoin, le programme est repris à Montréal, cette année, et est offert aux parents tant de langue anglaise que de langue française.

Madame Shane insiste. Il s'agit de cours préventifs pour des parents et des enfants normaux, c'est-à-dire ne présentant pas de problème de santé mentale.

Le comportement du père et de la mère est étudié en commun, avec d'autres couples en relation avec l'enfant. Les enfants sont, en quelque sorte, les professeurs des parents.

C'est en observant les comportements de leurs enfants que les parents apprennent le mécanisme des relations inter-personnelles et deviennent des personnes plus intégrées sur les plans individuel, conjugal et familial.

— La famille, explique madame Shane, est un petit groupe de plusieurs personnes qui ne fonctionnent pas comme individus seulement, mais comme membres de ce groupe, assujettis à toutes les interactions qui y jouent. Au lieu d'abandonner ces interactions au hasard, nous souhaitons développer chez tous, et plus particulièrement chez les parents, une attitude réflexive qui les acheminera vers une certaine maturité.

— Le cours m'a aidé à connaître davantage mes enfants et j'ai un meilleur contrôle de moi-même", note une mère de famille de Tracy qui a profité de l'expérience de l'an dernier. "Maintenant je m'arrête avant de poser un geste ou de punir

mon enfant en me demandant pourquoi il agit de telle ou telle façon", note une autre. "J'ai connu les problèmes des autres et je me suis rendu compte que mes problèmes n'étaient pas uniques", ajoute une troisième.

Parce que les parents auront développé une meilleure attitude à l'égard de leur enfant, il y a de grandes chances pour que celui-ci arrive à l'école mieux préparé, plus maître de ses émotions, davantage confiant en lui-même.

Au tout début, les cours d'éducation de la vie familiale au niveau des enfants d'âge préscolaire n'auront lieu qu'une fois par semaine, le jeudi ou le vendredi matin. Le cours sera limité à un groupe de dix mamans et de dix enfants entre 3 et 4 ans.

Chaque cours comportera une série de dix rencontres à raison d'une matinée par semaine. Selon les demandes, d'autres cours pourront être ajoutés à l'horaire. Signalez que du côté anglais, il y a chaque saison une longue liste d'attente.

Les frais d'inscription sont de \$35 pour la mère et l'enfant. "Les premiers arrivés, seront les premiers servis", nous dit madame Shane. Il suffit de téléphoner à 844-1947 ou d'écrire au Mental Hygiene Institute, 3690 rue Peel, Montréal.

par Solange CHALVIN

Vos enfants sont en classe. Vous avez, vous aussi, le goût d'y retourner. Voici quelques suggestions de cours du jour et du soir qui nous paraissent particulièrement intéressants pour les mères de famille.

Les femmes quand elles écrivent, lundi de 13h30 à 15h30, débutant le 21 septembre. Pavillon des sciences sociales, Université de Montréal. Professeurs: Odette Le-roux, service d'éducation permanente; Fernande Saint-Martin, rédactrice en chef de la revue Châtelaine, et collaborateurs.

Comment les femmes vivront-elles le prochain quart de siècle? Y aura-t-il mort définitive de la femme-objet? Sauront-elles façonner une société où elles auront un rôle à part entière? C'est à des femmes qu'il faut le demander, pour savoir si les mouvements féministes sont une résurgence d'émotivité ou s'ils ont une signification réelle et prophétique. Ce cours voudrait faire découvrir à travers des romans et essais comment la femme de notre époque se perçoit et se situe dans la société actuelle. Parmi les auteurs étudiés: Simone de Beauvoir, Alba de Céspedes, Colette, Marguerite Duras, Betty Friedan, Melanie Klein, Violette Leduc, Claire Martin, Anais Nin, Evelyn Suller.

Psycho-sociologie de la vie

moderne, lundi de 13h30 à 16h30, débutant le 21 septembre. Pavillon des sciences sociales, Université de Montréal. Professeur: Pierre Guimond, département de sociologie.

Quelle est l'origine de nos perceptions, de nos motivations, de notre "tempérament" et de nos croyances (politiques, sociales, religieuses)? Peut-on dire que les sociétés ont une personnalité? Pourquoi et comment s'établit la communication entre les personnes? Qu'est-ce qu'un groupe? Pourquoi des groupes? Qu'est-ce qu'une "rumeur" et comment prend-elle naissance? Comment se développent les préjugés?

Ce cours s'adresse au public en général et plus particulièrement à ceux dont le travail exige une compréhension des mécanismes sociaux: journalistes, animateurs, publicitaires, membres d'associations ou d'organismes, etc. Il se donne sous forme d'exposés et de discussions.

Pour s'inscrire à l'un de ces deux cours, il suffit d'écrire ou de se présenter au bureau des inscriptions du Service d'éducation permanente, 3333, Chemin de la Reine-Marie, Montréal (tél: 343-6090) (jour) 343-6992 (soir).

Pour une écoute de la musique, mardi de 19h30 à 22 h, à partir du 22 septembre, cours donné dans l'un des

salons du centre communautaire de l'université de Montréal. Professeur: Mme Lucie Hirbour-Coron, de la faculté de musique.

Afin d'aider l'individu à mieux comprendre son environnement, le Service d'éducation permanente offre ce cours qui est une initiation à la musique contemporaine. Initiation à quelques formes traditionnelles et à certaines œuvres du répertoire contemporain, mais aussi sensibilisation au rythme et au timbre, au moyen de musique populaire, folklorique, de jazz, de musique pop, etc. Renseignements: 343-6982.

Personnalité féminine I et II. Ces deux séries, dont la première traitera de beauté, santé et équilibre, et la seconde du nouveau visage de la femme, sont offertes par la Commission des écoles catholiques de Montréal, dans plusieurs centres de la région de Montréal. L'inscription se fera de 7h30 à 9h30, aujourd'hui, demain et vendredi, ainsi que les 14 et 15 septembre. Pour savoir quel est le centre le plus près de chez vous qui donnera ce cours, il suffit de téléphoner à la CECM, section "cours pour adultes".

Voici une liste des cours de culture populaire offerts par la CECM, cette année: Initiation à la décoration intérieure,

Alimentation (art culinaire I et II), Couture et habillement I, et II et II, Vivre à deux, Vie sexuelle de l'enfant à la maturité, Famille d'aujourd'hui, Comment réussir avec vos enfants, Pour comprendre les jeunes d'aujourd'hui, Le citoyen face au pouvoir, Comment administrer votre budget, L'économie québécoise, La loi et la vie courante, Qu'est-ce qui se passe en éducation, Art de vivre, Relations humaines, Pays et voyages, Comment parler en public, Bricolage, Botanique et jardinage, L'automobile pour tous, Montréal, cette inconnue I et II, Le travail en groupe, etc.

Ajoutons à ces cours de multiples séries, dites professionnelles, offertes aux femmes comme aux hommes désireux de se recycler ou d'aborder un métier nouveau. On peut obtenir des renseignements sur ces cours en s'adressant dans les Cégeps ou à la CECM, ou encore dans les commissions scolaires locales.

L'éducation permanente, c'est votre affaire, dit à juste titre la publicité du ministère de l'éducation. Les mères de famille qui le désirent trouveront sûrement des cours répondant à leurs goûts et à leur besoin de parfaire leur éducation.

Selon Charlotte Van Dine

La libération des femmes doit se faire dans le respect de l'ordre

MONTREAL (PC) — Mlle Charlotte Van Dine, qui vient d'être élue présidente de la Fédération canadienne des Clubs de femmes professionnelles, déclare qu'elle commence à se demander si cette association ne pêche pas par un trop grand discrétion.

"Le Mouvement de libération des femmes s'empare de toute la publicité, dit-elle en plaisantant. Nous n'avons pas de banieres et nous n'organisons pas de marches dans les rues. Peut-être devrions-nous le faire."

Il serait difficile d'imaginer deux groupes plus différents l'un de l'autre. Alors que le Mouvement de libération comprend plusieurs groupes radicaux, la Fédération des femmes professionnelles du Canada, qui a obtenu une charte officielle en 1930, est affiliée avec des groupes similaires

dans 43 autres pays. Ses réunions sont tenues de façon démocratique et professionnelle.

Cependant, les deux groupes se ressemblent par certains côtés. "Nous voulons tous deux des chances égales, de dire Mlle Van Dine. Nous voulons aussi que l'avortement disparaisse du code criminel, bien que la fédération n'ait pas adopté jusqu'à maintenant une position morale sur le sujet."

La fédération ne souhaite pas, non plus, attirer l'attention de la même façon que les activités des membres de l'autre groupe féminin.

"Il y a longtemps, les suffragettes de Londres s'étaient enchaînées à des lampadaires pour obtenir le droit de vote. Tout cela est très bien, mais je pense que nous devons respecter notre forme de gouvernement, quelles que soient nos opinions personnelles sur les

partis au pouvoir." Chaque année, la fédération présente au gouvernement un mémoire, à la suite des discussions qui ont lieu lors des assemblées générales. "Cette année, nous avons présenté notre mémoire à M. Trudeau. Nous avons été bien accueillies."

Mlle Van Dine, secrétaire adjointe à la compagnie Canadian International Paper, est entrée dans les rangs de la fédération en 1953, après avoir obtenu un diplôme commercial au collège Simmons de Boston.

Originelle de Fredericton, N.-B., elle déclare qu'elle a voulu faire partie de la fédération parce qu'elle voulait "participer à quelque chose". Au cours d'un interview, dans son bureau décoré de photos prises en Afrique lors d'un voyage qu'elle y effectua, Mlle Van Dine a déclaré qu'elle pourrait parler indéfiniment de la fédération.

Ont droit d'en faire partie toutes les femmes qui passent au moins 60 pour cent de leur temps à leur travail, ou qui reçoivent au moins 60 pour cent de leurs revenus de ce même travail. Les membres ont des occupations fort diverses: médecins, avocates, secrétaires. Une des anciennes présidentes de la fédération était ingénier en aéronautique.

LA COUTURE CHEZ-VOI



Modèle pratique et original s'adaptent à toutes les tailles. Patron no: 9278

Le patron imprimé no 9278 est offert pour les tailles 12 1/2-26 1/2. (Nouvelle classification des tailles). Ce patron est en vente au prix de \$1,00 au service des patrons, Le Devoir, 434 rue, Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste. Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

Les Anglaises garderont la mini ... parce que ça plaît aux hommes

LONDRES (PC) — Une lutte acharnée, l'une des plus importantes dans les annales de la mode en ce qui concerne la longueur des jupes, est menée à Londres. La question porte sur le sort de la mini, qui laisse toute liberté de mouvements aux femmes et attire le regard des hommes.

L'industrie du vêtement, ayant apparemment échoué en essayant d'imposer la maxi-robe de façon générale parmi la clientèle, continue maintenant ses efforts sur le style "longue", constituant un compromis.

D'ordinaire, les femmes suivent aveuglément les diktats des créateurs de la mode, mais cette fois, elles marquent une résistance, peut-être influencée par l'attitude masculine, et qui est une répercussion sur les vents.

Une brochure sur les enfants déficients

Les parents et éducateurs responsables d'enfants déficients liront avec intérêt une brochure publiée récemment par l'Organisation des Nations unies, sous la signature de la correspondante du Devoir, Paquerette Villeneuve. Il s'agit de "Éduquer les enfants déficients", brochure qu'on peut obtenir à Montréal par l'intermédiaire de M. Laforune, de l'UNESCO, 4824, Chemin de la Côte-des-Neiges.

Le point d'interrogation du titre, nous dit dans la préface l'auteur, correspond à la question que nombre de lecteurs se posent sans doute. Pourquoi, alors que tant d'enfants normaux sont encore analphabètes, s'occuper d'enfants dont les "performances" seront toujours limitées et dont la formation coûtera cher? A cela, une double réponse. D'abord le droit à l'éducation reconnu pour tous ne saurait être dénié aux déficients. De plus, un enfant qui, grâce à l'éducation spéciale, aura acquis un maximum d'autonomie, pourra en partie subvenir à ses besoins et ne sera pas entièrement dépendant.

L'auteur nous fait un rapide tour d'horizon des possibilités offertes par différents pays pour l'enfance déficiente. On peut regretter toutefois qu'on ne fasse pas état dans cette brochure des réalisations scandinaves particulièrement intéressantes dans ce domaine. On traite dans les différents chapitres de l'éducation spéciale et de l'éducateur spécialisé, de l'enfant sourd ou malentendant, des aveugles, des handicapés physiques et des déficients mentaux.

Les parents trouveront dans ce livre, non pas la solution tant attendue, mais certains conseils susceptibles de transformer leurs rapports avec leurs enfants.

D'une part, les partisans du style midi qui continuent à mettre en évidence une quantité de robes descendant au mollet, gardent les minis à l'arrière-magasin. D'autre part, les adeptes de la minijupe sont en chasse pour trouver les vêtements de leur choix.

Conspiration?

Dans une lettre adressée à un journal britannique, une jeune fille demande "s'il s'agit d'une conspiration". Elle veut continuer à porter la jupe très courte, qui plaît d'ailleurs à son amoureux, mais on cache ce genre de vêtement.

"On nous dit dans les maisons haute couture, les grands magasins, les revues et journaux, que la mini est passée de mode pour faire place aux maxis et midis. Le temps n'est-il pas venu de faire connaître nos

goûts aux créateurs de mode?" d'écrire cette jeune fille.

Sue Baker, du journal "Evening News" a publié récemment une enquête dont le résultat n'est pas concluant. "La mini est-elle disparue ou sur le point de l'être, à l'approche de l'automne?" demande-t-elle. La réponse est affirmative en ce qui concerne les magasins londoniens et les rédactrices de mode.

"Peut-être" selon les magasins de province, lesquels traditionnellement suivent la mode plus lentement que dans les villes. La réponse est "trois fois non" pour de nombreuses femmes de tout âge qui habitent la ville ou la banlieue. La réaction de la plupart des hommes s'exprime par cette exclamation: "Fasse le ciel qu'il n'en soit rien!"

Des vice-présidentes à la CEG

Dans un récent article publié dans cette page, nous avons écrit qu'à notre connaissance la CEG avait pour la première fois, une femme à la vice-présidence. On nous signale que d'autres femmes ont déjà occupé cette fonction, entre autres, Milles Colette Deschamps, Louise Marcl, Stéphanette Potvin et Thérèse Baron. Signalons toutefois que le président a toujours été un homme bien que l'organisme compte environ 65% d'effectifs féminins.

Une nouveauté révolutionnaire pour ceux qui portent des dentiers

Les dentiers n'ont jamais été si faciles à porter.

Pour la première fois, la science offre une crème adhésive plastique pour aider à tenir en place les dentiers — adaptés à la gencive supérieure ou inférieure — mieux que jamais! Elle forme une membrane élastique qui aide à tenir les dentiers plus fermement pendant des heures!

Cette découverte unique, c'est la crème adhésive pour dentiers FIDOXENTM. La crème FIDOXENT non seulement fait tenir les den-

tiers plus fermement mais elle vous assure aussi un plus grand confort. Elle est si souple que vous pouvez mordre avec plus de force, mieux mâcher les aliments et manger d'une façon plus naturelle. La crème FIDOXENT est facile à utiliser et résiste à l'humidité. Une seule application aide à tenir les dentiers en place pendant des heures. Procurez-vous la crème plastique FIDOXENT aujourd'hui même — une innovation révolutionnaire!

Cours de Fine Cuisine de gibier

Avec dégustation-livret de recettes

Au choix les 17-21 ou 22 septembre

Pâtés et terrines — Civet

Salamis — Poivrades

Pour programme et réservations s'adresser à:

Institut Culinaire Henri Bernard

Fondé en 1951 2015 de la Montagne, Suite 610, Montréal 843-6481

COURS D'INITIATION à la DECORATION INTERIEURE

Sous la direction des

ARTISANS DU MEUBLE QUEBECOIS INC.

Début des cours: 14 septembre

VIEUX-MONTREAL
88 est. St-Paul 866-1836

QUEBEC
le 15 septembre 208, rue de la Couronne 522-6181

HULL
le 18 septembre Centre diocésain 115, rue Carillon 771-8831

APPARTEMENT A LOUER

BEAUBIEN 1425 est, luxueux 2 1/2, chauffage électrique, ascenseur, conciergerie, taxes payées. 12-9-70

COTE DES NEIGES 4360, quelques minutes centre-ville, bachelier meublé, économique, pas de bail \$75. Tél.: 845-6496 ou 933-2500. 21-9-70

PENTHOUSE IMPERIAL HOUSE \$525.00 NON MEUBLE

Somptueux, 3 chambres à coucher avec plafond extra haut, dans gratte-ciel moderne, vue panoramique de la Ville.

- piscine
- sauna
- service de porter 24 heures.

Contactez le Gérant,
3445 rue Drummond
844-1659

WESTMOUNT REALTIES
Gérants d'Immobilier-Courtières licenciés. 10-9-70

BUREAUX A LOUER

175 ouest, Sherbrooke, gratte-ciel, professionnels ou autres, 2 bureaux plus grande réception, plus entrée, toilette, tapis. Bas prix. Tél.: 842-5818 14-9-70

Bureaux pour professionnels ou hommes d'affaires dans centre professionnel. Chauffage central, air conditionné, 9008 boul. St-Michel. Tél.: 899-8426 21-9-70

CHALET A VENDRE

Autouroute région Ste-Adèle, "Petit Westmount", plage sablonneuse sur grand lac naturel, chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, foyer en pierre naturelle, piscine, tennis, près pentes de ski \$14,000, terrain compris: \$98.50 par mois. Tél.: 731-3501. J.N.O.

LAC BLANC: vendus cause départ, chalet bois rond, hiver-été, neuf, 3 chambres, tout équipé, salle de bains, chauffage air chaud, foyer pierre, proximité 3 centres de ski, terrain boisé, vue sur lac, plage, conditions raisonnables. Tél.: (6 p.m.) 342-0842, fin de semaine St-Donat 424-5117. 10-9-70

COURS

Conversation espagnole présentée avec système audio-visuel, à l'intention d'un groupement professionnel ou de loisirs. N'hésitez pas s.v.p. appeler après 6 p.m. 637-5937. 14-9-70

FEMMES DEMANDEES

PROFESSEUR QUALIFIE

Cherche professeur féminin Européen, avec expérience, qui prendrait jeune garçon (13 ans) après la classe pour étude très surveillée. Cours privés si nécessaire. Dans district d'Outremont. Ecrire Case 57, Le Devoir. 14-9-70

LOGEMENTS A LOUER

BROSSARD: 10 minutes centre-ville, 3 1/2 meublé, entrée privée, \$106, par mois tout compris, 6067 Albanie, 678-8537. 12-9-70

CASGRAIN près Villaver 7726, apt 6, 3e étage, 3 pièces chauffées, eau chaude, 220, cuisine à gaz, taxes incluses, ménage refait. Tél.: 334-3548 ou 331-0325 10-9-70

HOMMES DEMANDES

Immédiatement - expériences

- remonte et réparateurs de moteurs électriques
- hommes de service pour moteurs électriques
- Réparateurs dans outillage électrique

Salaires alléchants, bénéfices. Remboursement de déménagement si conditions acceptables. Ecrire à:

CUSTOM MOTOR REWINDING LTD.
5805 - 103 St. Edmond, Alta
Tél. PH 434-1245 14-9-70

PROPRIETES A VENDRE

DANS CENTRE DOMICILIAIRE: Laval, grand autotour exit 7, cause transfert, directement avec propriétaire \$23,000, comptant \$13,000, hypothèque 6 1/2% terrain paysagé, patio, potager. Let étage: 3 chambres, salle à dîner, salon, foyer, pierre naturelle, chambre de bains. Sous-sol: larges fenêtres ensoleillées, salle de jeux, bibliothèque, penderie, cède, salle de lavage avec douche, chambre de bains, bureau avec bibliothèque, garage fini chauffé. Tél.: 669-0561 14-9-70

AHUNTSIC, 2 grands triplex, \$48,500 chacun; 10,634 St-Michel, près Henri-Bourassa. Près métro, parc, écoles, magasins. Visites: 7-9 p.m. tous les soirs. Tél.: 387-8593 14-9-70

LAVAL-DES-RAPIDES: rue Lavoisier, grand bungalow 15 pièces, 4 chambres à coucher au rez-de-chaussée, grands bureaux avec voûte au sous-sol. Coin de rues, grand terrain \$40,000. Tél.: 681-4123. 10-9-70

VILLE ST-LAURENT

Exceptionnel, bungalow 9 pièces, grande salle de jeux au sous-sol, 2 salles de bains, 2 cheminées, situées 5 minutes gare, écoles, centres d'achats, église, Grand jardin. 747-4152 après 2 p.m. 10-9-70

PERSONNEL

RENCONTRES but amical, matrimonial, personnes seules, veufs (ves). Venez vous inscrire à l'AGENCE du BONHEUR ENRG. 6365 Delorimier. Pour rendez-vous 729-0680 10-9-70

Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 1600 Berri, suite 3106, renseignements le soir: 5 à 9 heures, samedi p.m., fermé lundi. Tél. 288-2332. 11-9-70

Ne restez pas seul(e). Célibataires, veufs (ves), séparés (es). Pour information: 384-6536 12-9-70

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR - SPECIALISTE -

Habits et costumes sur mesure 351 est. rue GUIZOT
Tél.: 388-2532

les MOTS CROISÉS du Devoir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement

- 1- Doctrine démocratique et centralisatrice professée sous la Révolution par les Jacobins (plur).
- 2- Fruit de l'olivier. — Arôme.
- 3- Renouvela une obligation. — Qui porte des ocelles.
- 4- Adverbe. — Adverbe de lieu.
- 5- Patrie d'Abraham. — Point que l'on vise. — Arbre des forêts tempérées.
- 6- Prénom masculin. — Route rurale.
- 7- De façon plus convenable. — Et le reste.
- 8- Action de frayer. — Vrai.
- 9- Seule. — Tête de rocher.
- 10- Etat d'une chose qui n'existe pas.
- 11- Poisson d'eau douce. — Lui.
- 12- Thorium.

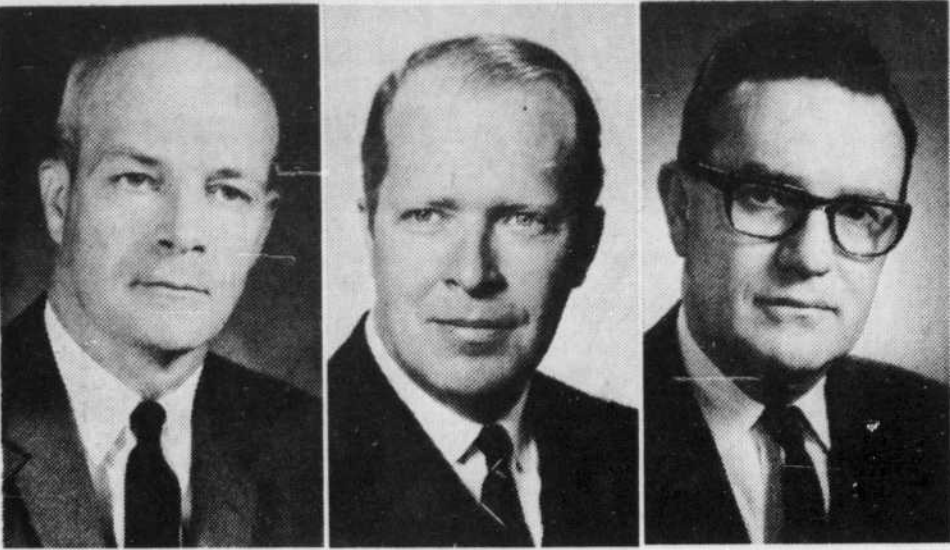
Verticalement

- 1- Bateau de mer et de rivière. — Lieu où l'on entasse les foins.
- 2- Rendre plus lourd. — Poème lyrique.
- 3- Ciboule. — Ancienne mesure de longueur.

Solution d'hier

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
M	A	N	T	I	L	L	E	D	E		
O	M	I	S	S	I	O	N				
R	O	M	E	S	I	B	I	S			
A	N	T	R	A	N	S					
D	I	T	R	A	N	S					
A	N	S	E	T	T	E					
C	D	E	L	E	A	T	E				
I	R	A	L	E							
T	R	E	R	C	E	N	T				
E	R	R	E	R	S	E					
S	E	N	T	I	N	C					
S	O	U	I	L	L	O	N				
A	R	M	E	E	S	C	O	R	I	E	

Nominations au Trust Royal



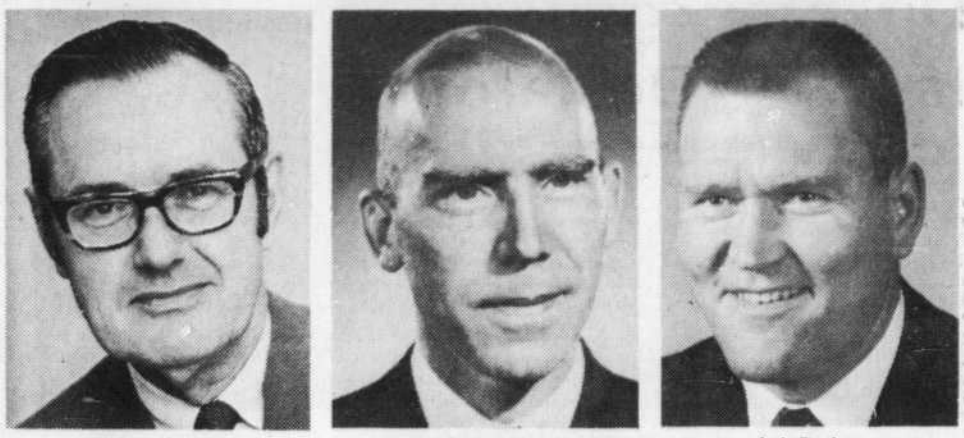
K.C. Pilley

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Ventes				Haut				Bas				Ferm.				Ch.							
Industrielles				Ventes				Haut				Bas				Ferm.				Ch.			
Abel Black	13430	37	295	295	295	295	295	295	295	295	295	295	295	295	295	295	295	295	295	295			
Adribit	13430	37	295	295	295	295	295	295	295	295	295	295	295	295	295	295	295	295	295	295			
Acklands	1600	15	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5			
Acres	436	20	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10			
Acres A pr	436	20	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10			
Agma Ind	285	35	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5			
Algon (Ind)	300	311	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11			
Alta Gas	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Alta Nat	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Alto	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70			
Algo	100	370	70	70	70	70	70																

Nominations à l'Institut des banquiers canadiens



L. I. Barbe

L'Institut des banquiers canadiens annonce l'élection de M. William Moodie, B.I.B.C., directeur général, division des prêts et placements, Banque Royale du Canada, comme président de son conseil des gouverneurs. Il succède à M. Fred H. McNeil de la Banque de Montréal. MM. Roger Charbonneau, I.S.C., M.B.A., directeur de l'Ecole des hautes études commerciales et L.I. Barber, D.B.A., vice-président de l'université de la Saskatchewan, ont également été élus gouverneurs, aux deux des quatre sièges réservés au public. Les autres gouverneurs sont les représentants des banques canadiennes administrant des programmes de formation et de perfectionnement au niveau universitaire et organisant des activités de nature professionnelle pour les cadres des banques à chartre à travers le pays.

Dividendes

Bowater Paper Corp. Ltd., 12 cents l'action ordinaire, le 6 novembre, inscription le 29 septembre.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

[illegible]

COURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIÉE

	Vents	Bus	Form.	Ch.
111	40%	39%	40%	+
112	40%	39%	40%	+
113	40%	39%	40%	+
114	40%	39%	40%	+
115	40%	39%	40%	+
116	40%	39%	40%	+
117	40%	39%	40%	+
118	40%	39%	40%	+
119	40%	39%	40%	+
120	40%	39%	40%	+
121	40%	39%	40%	+
122	40%	39%	40%	+
123	40%	39%	40%	+
124	40%	39%	40%	+
125	40%	39%	40%	+
126	40%	39%	40%	+
127	40%	39%	40%	+
128	40%	39%	40%	+
129	40%	39%	40%	+
130	40%	39%	40%	+
131	40%	39%	40%	+
132	40%	39%	40%	+
133	40%	39%	40%	+
134	40%	39%	40%	+
135	40%	39%	40%	+
136	40%	39%	40%	+
137	40%	39%	40%	+
138	40%	39%	40%	+
139	40%	39%	40%	+
140	40%	39%	40%	+
141	40%	39%	40%	+
142	40%	39%	40%	+
143	40%	39%	40%	+
144	40%	39%	40%	+
145	40%	39%	40%	+
146	40%	39%	40%	+
147	40%	39%	40%	+
148	40%	39%	40%	+
149	40%	39%	40%	+
150	40%	39%	40%	+
151	40%	39%	40%	+
152	40%	39%	40%	+
153	40%	39%	40%	+
154	40%	39%	40%	+
155	40%	39%	40%	+
156	40%	39%	40%	+
157	40%	39%	40%	+
158	40%	39%	40%	+
159	40%	39%	40%	+
160	40%	39%	40%	+
161	40%	39%	40%	+
162	40%	39%	40%	+
163	40%	39%	40%	+
164	40%	39%	40%	+
165	40%	39%	40%	+
166	40%	39%	40%	+
167	40%	39%	40%	+
168	40%	39%	40%	+
169	40%	39%	40%	+
170	40%	39%	40%	+
171	40%	39%	40%	+
172	40%	39%	40%	+
173	40%	39%	40%	+
174	40%	39%	40%	+
175	40%	39%	40%	+
176	40%	39%	40%	+
177	40%	39%	40%	+
178	40%	39%	40%	+
179	40%	39%	40%	+
180	40%	39%	40%	+
181	40%	39%	40%	+
182	40%	39%	40%	+
183	40%	39%	40%	+
184	40%	39%	40%	+
185	40%	39%	40%	+
186	40%	39%	40%	+
187	40%	39%	40%	+
188	40%	39%	40%	+
189	40%	39%	40%	+
190	40%	39%	40%	+
191	40%	39%	40%	+
192	40%	39%	40%	+
193	40%	39%	40%	+
194	40%	39%	40%	+
195	40%	39%	40%	+
196	40%	39%	40%	+
197	40%	39%	40%	+
198	40%	39%	40%	+
199	40%	39%	40%	+
200	40%	39%	40%	+
201	40%	39%	40%	+
202	40%	39%	40%	+
203	40%	39%	40%	+
204	40%	39%	40%	+
205	40%	39%	40%	+
206	40%	39%	40%	+
207	40%	39%	40%	+
208	40%	39%	40%	+
209	40%	39%	40%	+
210	40%	39%	40%	+
211	40%	39%	40%	+
212	40%	39%	40%	+
213	40%	39%	40%	+
214	40%	39%	40%	+

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention

MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant

**MEUBLES
DE BUREAU**

VENEZ CHOISIR VOTRE
AMEUBLEMENT SUR
LES LIEUX

STATIONNEMENT

Canada Dactylographe Inc.
7035 AVE. DU PARC
270-1141

**Berlitz
peut
améliorer
votre
situation**

Si la barrière linguistique est une entrave à votre avancement, Berlitz peut résoudre votre problème en quelques semaines!

Venez nous voir! On vous donnera une démonstration en anglais . . . espagnol . . . allemand . . . ou italien.

Mais, soyez prêts pour une meilleure situation.

Berlitz®
Langues vivantes • Leçons pratiques

Montréal, 2055, rue Peel, Tél. 288-3111
Montréal, 50, Place Crémazie, Tél. 387-2566
St-Jean, 207, Richelieu, Tél. 346-6100

C'est une bonne affaire de pouvoir partir n'importe quel jour de la semaine. La fréquence de nos vols est insurpassable, puisque nous desservons tout le Canada vers onze destinations européennes: Paris, Londres, Zurich, Francfort, Vienne, Prague, Glasgow, Shannon, Copenhague, Bruxelles, Moscou.

C'est une bonne affaire de savoir que votre Maître de service, à bord d'Europe 870 vers Paris, est un homme qui a

AIR CANA

réponse à tout...ou presque.
Son affaire à lui, c'est de
s'occuper de vous, de
répondre à vos questions.
C'est un service que seul
Air Canada vous offre.

C'est une bonne affaire de réserver une place en première classe. La cuisine est gastronomique, les boissons sont gratuites, le confort est grandiose. Et vous avez en plus le luxe du salon de première où vous pouvez vous dégorger les jambes ou prendre l'apéritif.

DA 

Si vos affaires vous mènent en Europe, vous ferez une bonne affaire en voyageant avec Air Canada.



ATR CANADA
Notre affaire, c'est tout le monde.

ENFIN... ENCORE 10 EN '70 POUR 70!

Attention Pittsburgh, les Mets (aux dépens des Expos) sont en branle!

NEW YORK (Le Devoir) — Après les deux victoires des Mets contre les Expos, avant-hier, Tommie Agee, l'un des héros de la Série Mondiale de l'automne dernier, ne put s'empêcher de déclarer: "Nous commençons à nous sentir aussi bien qu'à la même période l'année dernière." Agee voulait évidemment et ainsi dire que les Mets étaient en branle et qu'ils se dirigeaient vers un autre championnat de la division Est de la ligue de baseball Nationale, n'en déplaise aux Pirates de Pittsburgh et aux Cubs de Chicago. Bien qu'il ait lui-même été retiré 6 fois, dont 4 fois sur 3 prises, hier, Agee a vu ses coéquipiers remporter une quatrième victoire consécutive (dont trois contre Montréal) au compte de 10-5 après une partie assez fantaisiste. Elle dura 3 heures, fut marquée de 20 buts sur balles, 18 retraits au bâton, 23 coureurs laissés sur les buts... et quoi encore!

Il était évident, dès les 3 premières manches, que les Mets allaient gagner. Tout en laissant 5 coureurs sur les sentiers, ils marquèrent 4 points pendant que les Expos n'en marquaient pas... tout en laissant 4 coureurs en panne.

Jusqu'à la 2e moitié de la 8e manche, la joute fut surtout lente et laborieuse (pour les Expos) le lanceur de relève Tug McGraw conservant, lui et avec une remarquable facilité une avance 4-2 contre des frappeurs Expos plus ou moins impotents.

Mais alors, Claude Raymond s'amena au monticule pour connaître une des plus mauvaises manches de sa carrière et le compte passa à 10-2 avant que Bob Bailey ne frappe son 26e circuit à la 9e avec des coéquipiers sur les 1er et 2e coussins pour sauver un peu l'honneur bien flétri de l'équipe montréalaise.

A la 1ère, après le 1er des 4 retraits au bâton (consécutifs, incidemment) d'Agee, le lanceur Steve Renko donna un BB à Wayne Garrett, un triple à Cleon Jones (c'était la 15e partie d'affilée dans laquelle il frappait au moins un CS), un BB à Art Shamsky et une chandelle-sacrifice à Donn Clendenon, le tout bon pour deux premiers points.

Encore contre Renko et cette fois à la 3e, les Mets y allèrent de deux autres points. Après le retrait au bâton de Cleon Jones, Shamsky eut un simple et Clendenon un BB. Suivit un roulant de Ken Boswell au 1er-but Jim Gosger qui, en voulant commencer un double-jeu, lança trop haut à Wine au 2e coussin, tous les coureurs étant saufs. Jerry Grote eut un simple au champ intérieur bon pour un point et Ken Harrelson une chandelle-sacrifice bonne pour un autre, donc 4-0 New York.

Les Expos réussirent, à leur demie de la 4e manche, à se débarrasser du lanceur débutant Gary Gentry (ce qu'ils n'auraient pas fait s'ils avaient su combien McGraw les dominait ensuite) pour marquer

deux points. Gosger eut un BB et Bateman et Staehle suivirent avec des simples, celui de Staehle étant réussi aux environs du monticule avec le résultat que Gosger et Bateman se contentèrent de simplement avancer d'un but. Avec les buts emplit, Wine frappa un roulant au 3e but et Gosger fut retiré au marbre. Mais les buts étaient toujours bien pleins et Jim Fairey, frappant pour Renko, eut un simple qui fit compter deux points. Mack Jones fut ensuite atteint (pour la 2e fois) par un lanceur de Gentry et Gentry quitta la partie avec les buts emplit et un joueur retiré pour être remplacé par McGraw. Le gérant Mauch remplaça Day par Phillips, McGraw étant lanceur gaucher, et Adolfo eut tôt fait de

fendre l'air, la manche se terminant sur une petite chandelle fautive de Staub derrière le marbre.

Jusqu'à la 9e, McGraw ne permit qu'un coup sûr aux Expos tout en réussissant 5 retraits au bâton.

Après Strohmayr et Wegener, Raymond s'amena au monticule à la 8e et Agee fut retiré sur un roulant à Wine. Suivit la débâcle: simple de Garrett, double de Cleon Jones, BB intentionnel à Shamsky, chandelle au champ intérieur de Clendenon, triple (bon pour 3 points) de Boswell, BB à Grote et à Harrelson et un simple du lanceur McGraw au champ droit (qui aurait été un double s'il n'avait pas trébuché) bon pour trois autres points. Raymond lança une prise à Agee avant que Mauch ne le remplace par Reed qui mit fin à la parade de 10 frappeurs en obligeant le voltigeur des Mets à frapper dans les mains de Staub.

A la 9e, Hahn fut sauf sur une erreur, Phillips frappa un simple et, après le retrait au bâton de Staub, Bailey y alla de son circuit. Herbel remplaça McGraw: simple de Bocabella, mauvais lancer, retrait au bâton de Bateman (qui lui valut d'être expulsé du jeu tant il protesta la déci-

sion de l'arbitre du marbre Ken Burkhart) et chandelle-retrait au champ intérieur de Sutherland.

Et voilà, pour les Expos, l'histoire d'une 4e défaite consécutive.

Mais il leur reste encore 22 parties pour atteindre cet objectif 1970 de 70 victoires espéré par le gérant Gene Mauch.

Cet après-midi: Chicago.

EN BREF, BREF

KEN FULTON, pro-voyageur du club Vallée du Richelieu, a gagné \$1,000 à Springfield, Mass., en terminant deuxième dans l'omnium de golf Massachusetts-Ouest. Son total de 71-65-136 n'était qu'à un coup de celui du vainqueur, Ralph Johnson. Parant de golf, disons que Gary Domhoefer, pour la quatrième fois d'affilée, a gagné le championnat de golf des joueurs de la ligue de hockey Nationale après une éliminatoire à résultat immédiat contre Jean-Guy Gendron et Gary Swain. Tous trois avaient fini avec des totaux de 153 pour les deux rondes jouées au club Equinox de Manchester, Vermont. Eddie Johnston, du Boston, a fini quatrième avec 159.

l'information sportive

Rod Laver éliminé par Dennis Ralston!

FOREST HILLS, N. Y., (PA. AFP) — L'Américain Dennis Ralston, tête de série numéro 19, a causé une des plus grandes surprises dans le monde du tennis depuis plusieurs années, hier, en éliminant le tenant du titre dans les simples des Championnats omniums des Etats-Unis, doté d'une bourse totale de \$176,000, l'Australien Rod Laver, tête de série no 1.

Dans un match de huitième de finale qui bouleversa la foule de 11,000 spectateurs autant que les compétiteurs, Ralston a gagné aux comptes de 7-6, 7-5, 5-7, 4-6 et 6-3. Ralston, gagnant des doubles de Wimbledon avec Rafael Osuna il y a 10 ans, fut choisi joueur no 1 des Etats-Unis en 1964, 1965 et 1966, a joué sept fois pour l'équipe américaine de la coupe Davis

et a atteint la finale des simples à Wimbledon en 1966 alors qu'il perdit contre Manuel Santana. Mais ce sont là les rares lauriers à sa couronne et il n'y a aucun doute que son triomphe d'hier est le plus éclatant de sa carrière.

Voici d'autres résultats:

Simple messieurs (4e ronde)
Brian Fairlie, Nouvelle-Zélande, bat Tito Vasquez, Argentine, 6-4, 6-2, 6-1.
Simple femmes (Quarts de finale)
Virginia Wade bat Francoise Durr, 5-7, 6-4, 6-0.

Rosemary Casals bat Kerry Melville, 6-4, 4-6, 6-4.

Doubles femmes (Quarts de finale)
Margaret Court et Judy Dalton battent Stephanie Johnson et Kris Kemmer, 6-0, 6-2.

Doubles messieurs (2e ronde)
Pancho Gonzales et Jimmy Connors battent Bob Carmichael et Terry Addison, 7-6, 7-6, 6-7 et 7-6.
(3e ronde)
Pierre Barthes et Nikki Pilic battent Ismail El Shafie et Ray Keldie, 6-3, 6-7, 6-1, 7-5.

Les sports à la pige

LE DEPUTE MARCEL LEGER a préconisé cette semaine, devant "les lenteurs administratives dont est victime le sport amateur au Québec et la mesquinerie des actions gouvernementales dans ce secteur" des mesures assez radicales. Selon lui, "une partie du prix que paient les fervents du sport professionnel pour assister à ses diverses activités devrait être versée au sport amateur. De cette façon, tous les sportifs contribueraient à l'éclosion d'un esprit olympique. Une contribution des institutions sportives professionnelles devrait également être prévue de façon à ce que le support financier du sport amateur ne repose pas uniquement sur le dos des petits salariés."

STEVE BARBER, âgé de 31 ans et vétéran de 11 saisons dans les ligues majeures, vient de signer un contrat avec les Braves d'Atlanta. Barber, un gaucher, a déjà gagné 20 parties pour les Orioles de Baltimore, en 1963. Cette saison, il a commencé avec les Brasseurs de Milwaukee, qui l'ont laissé aller aux Cubs de Chicago. Ces derniers l'ont ensuite vendu aux Braves, qui l'envoient à leur équipe affiliée de Richmond. Barber y conservait une fiche de 7-1 et une moyenne de points mérités de 3.62.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

LA CITÉ DE HULL

OFFRE D'EMPLOI

La Cité de Hull est à la recherche d'un candidat pour le poste suivant:

INGÉNIEUR

FONCTIONS

Le candidat sera sous la direction immédiate du directeur des Services techniques. Il aura comme fonctions principales de s'occuper des problèmes mécaniques et électriques de la Cité, i.e. éclairage, alarme, feux de circulation, bâtiments municipaux (électricité, chauffage, ventilation, air climatisé), systèmes de communications par radios entre les différents services, machinerie de la Cité, aqueduc, égouts, station de suppression d'aqueduc, station élévatrice d'égout. Le candidat sera appelé à travailler en étroite collaboration avec un ingénieur civil pour la préparation des plans et devis des services municipaux, avec le chef électricien de la cité pour les systèmes d'éclairage, d'alarme, de communications par radios et d'électricité et avec les compagnies d'utilités publiques (Hydro, Bell Telephone, Société Gazifère, etc.)

QUALIFICATIONS:

- Diplôme universitaire d'ingénieur.
- Membre de la C.I.O. ou éligible à le devenir.
- Expérience minimum de quatre (4) années de pratique générale après la graduation.
- Expérience en génie municipal serait un atout mais n'est pas essentielle.
- Doit être bilingue.

TRAITEMENT

Jusqu'à \$12,000 selon l'expérience et les qualifications. Bénéfices marginaux avantageux, congés, allocation. Faire parvenir votre curriculum vitae en mentionnant l'expérience, les emplois antérieurs, le salaire, et autres renseignements pertinents, avant le 18 septembre 1970, à l'Office du Personnel, 3e étage, Hôtel de Ville.

OFFICE DU PERSONNEL

LE CEGEP DE VICTORIAVILLE

recherche un:

PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES

Qualification:

Diplôme universitaire, option mathématiques.

Traitement:

Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Communiquer le plus tôt possible en appelant à Victoriaville.

(819) 758-1571
poste 47 ou 34



Instructeurs

Pour dispenser aux opérateurs des postes, des centrales hydrauliques, thermiques et nucléaires l'enseignement nécessaire sur tout l'appareillage et les principes des différents systèmes électriques, mécaniques et thermiques.

Fonctions

- Programmer et rédiger les cours pour la formation technique du personnel de l'exploitation des postes et des centrales.
- Donner des cours de base, de recyclage et de perfectionnement.

Qualifications

- Être technicien diplômé d'un institut de technologie reconnu ou posséder une scolarité équivalente.
- Avoir quelques années d'expérience dans l'enseignement technique, de préférence en électrotechnique, électromécanique ou application thermique.
- Priorité sera accordée aux candidats ayant suivi des cours en psychopédagogie.

Lieu de travail

Montréal, Trois-Rivières et possiblement ailleurs au Québec. Les candidats choisis devront être prêts à voyager à l'intérieur de la province selon les besoins de la formation.

À NOTER

Les candidats intéressés sont priés de téléphoner à nos bureaux d'Embauchage à (514) 875-4311, poste 206, AVANT LE 17 SEPTEMBRE 1970.

Hydro-Québec

AGENTS DE DÉVELOPPEMENT

Dans les communautés autochtones du Nouveau-Québec

FONCTION

Travailler, dans un village esquimaux ou indien de l'Arctique québécois, à amorcer un processus de développement socio-économique axé sur la participation active et l'initiative propre de la communauté, en fonction des besoins et des ressources tels que définis par le milieu local.

QUALIFICATIONS

Formation universitaire en sciences économiques ou en psychologie ou en sociologie, de préférence au niveau de la maîtrise, ou l'équivalent. Être bilingue, avoir la volonté d'apprendre l'esquimaux.

TRAITEMENT

De \$7,406 à \$13,707 selon la compétence et l'expérience. Une prime nordique est versée en plus du traitement. Frais de déplacement à la charge de l'employeur.

S'adresser à:

Service du développement communautaire
Direction générale du Nouveau-Québec
1530, boulevard de l'Entente, Ch. 13
Québec
Tél.: 418-643-5293



GOUVERNEMENT
DU QUÉBEC

COMMISSION
DE LA
FONCTION
PUBLIQUEBUREAU DES
LANGUESSECTION DE
L'AUDIO-VISUEL
OTTAWA

Fonction
publique
du
Canada

POSTES VACANTS:

(1) Chef, Section de l'audio-visuel	\$17,524 - \$19,441
(2) Spécialiste de l'audio-visuel (Programmes anglais)	\$15,798 - \$17,649
(3) Spécialiste de l'audio-visuel (Programmes français)	\$15,798 - \$17,649

FONCTIONS ET CONDITIONS DE CANDIDATURE:

Les candidats au poste (1) doivent posséder les qualités requises quant à la connaissance et à l'usage, et de l'anglais et du français. Avec l'aide de deux spécialistes, le chef de la Section de l'audio-visuel devra planifier, diriger et coordonner l'élaboration, la mise au point et la production de moyens de communication, de programmes et de matériel qui serviront à l'enseignement des langues secondes par les méthodes audio-visuelles.

On exige un diplôme universitaire avec spécialisation, par exemple, en éducation, en psychologie, en sociologie ou en linguistique, et de l'expérience dans le domaine des moyens de communication, de même que dans d'autres domaines connexes, enseignement (l'enseignement des langues, en particulier), technologie de l'enseignement ou élaboration des programmes scolaires.

MODALITÉS D'INSCRIPTION:

Présentez votre demande d'emploi en remplissant la formule PSC 367-401, que vous pouvez vous procurer au bureau de poste ou à tout bureau de la commission de la fonction publique, et faites-la parvenir au plus tard le 30 SEPTEMBRE 1970, à l'adresse suivante: CADRES SOCIO-ÉCONOMIQUES, COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE, TOUR "A", PLACE DE VILLE, OTTAWA 4 (ONTARIO).

DIRECTEUR D'USINE

Salaire initial jusqu'à \$20,000

Le Défi...

Diriger toutes les activités manufacturières d'une usine de transformation de bois des plus modernes en Amérique du Nord. Relever du président et secondé par une équipe qualifiée, le candidat choisi sera responsable de tout le processus de la fabrication à partir de l'achat des matières premières jusqu'à l'expédition du produit fini. Ses fonctions comprendront la planification et la surveillance de la production, le contrôle des coûts et de la qualité de même que les services d'entretien et de génie industriel. Il sera appelé à jouer un rôle important dans la direction générale de l'entreprise.

Le Candidat...

Il détient probablement un diplôme universitaire en génie et a acquis plusieurs années d'expérience dans le domaine de la fabrication à procédé continu, de préférence au sein de l'industrie du bois. Ses connaissances techniques sont doublées d'une aptitude pour l'administration et la direction efficace de la main-d'œuvre. Dynamique et ambitieux, il recherche l'occasion de relever un défi à la mesure de ses talents au sein d'une compagnie en plein essor.

Vous référant au dossier CG11-519F, veuillez adresser votre demande, qui sera traitée confidentiellement, à C. Gareau, à 861-7481.

P.S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

MONTRÉAL: Place Ville-Marie
VANCOUVER • EDMONTON • WINNIPEG
HAMILTON • TORONTO • OTTAWA
QUÉBEC • SAINT JOHN

DIRECTEUR DU PERSONNEL

\$25,000 - \$30,000

Le Défi...

Une société renommée, qui fabrique et met en marché des produits impliquant une technologie avancée, désire s'adjoindre un directeur du personnel. Relevant du président et secondé par des chefs de service au siège social et aux usines, le candidat choisi assumera l'entière responsabilité de toutes les activités du personnel au sein de cette compagnie qui compte plus de 4,000 employés. Le titulaire participera au régime d'intéressement des cadres de la compagnie. Lieu de travail: Montréal.

Le Candidat...

Ce poste intéressera un cadre qui possède une solide expérience administrative. Familier avec les concepts modernes de la gestion du personnel, il connaît bien le fonctionnement des grands syndicats et le secteur de la rémunération. Il est doué d'un sens pratique et possède les attributs d'un gestionnaire habile qui peut apporter les changements appropriés dans un milieu où le personnel est hautement spécialisé.

Vous référant au dossier CG11-531F, veuillez adresser votre demande, qui sera traitée confidentiellement, à C. Gareau, à 861-7481.

P.S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

MONTRÉAL: Place Ville-Marie
VANCOUVER • EDMONTON • WINNIPEG
HAMILTON • TORONTO • OTTAWA
QUÉBEC • SAINT JOHN

Les Expos
au bâton

	AB	CS	C	PP	Moy.
Bailey	272	87	25	76	.320
Day	72	22	0	5	.305
Bocabella	126	39	5	17	.287
Fairly	324	92	14	55	.284
Staub	484	134	29	85	.277
Gosger	231	61	4	32	.264
Phillips	205	50	6	20	.244
Jones	258	62	14	31	.240
Fairey	204	49	2	23	.240
Hahn	115	28	0	6	.235
Brand	122	28	0	8	.230
Bateman	441	101	12	56	.229
Wine	427	97	3	43	.227
Staehle	299	67	0	24	.225
Laby	403	80	5	52	.199
Sutherland	297	59	2	22	.199

Une nappe de mazout

Les côtes du golfe de nouveau menacées

SUMMERSIDE, I.P.E. (d'après PC) — Le premier ministre Alex Campbell a reçu de M. Don Jamieson, ministre fédéral des transports, l'assurance que tout sera fait pour empêcher une nappe de mazout de polluer les plages de l'Île-du-Prince-Édouard.

M. Jamieson devait survoler en hélicoptère la nappe de mazout, hier après-midi, en compagnie de M. P.D. McTaggart-Cowan, le savant qui a dirigé les opérations de nettoyage à l'est de la Nouvelle-

Ecosse, l'hiver dernier, à la suite du naufrage du pétrolier Arrow.

Selon M. Campbell, la nappe de mazout mesure dix milles sur cinq et se déplace d'un tiers de mille par heure en direction de la côte nord-est du Nouveau-Brunswick. Selon les caprices du vent, la nappe peut tout aussi bien polluer les côtes de la Nouvelle-Ecosse et du Québec que celles de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

La nappe de mazout a fait son apparition après le naufrage de la barge Irving Whale avec une cargaison de 875,000 gallons. La barge a coulé à pic par quelque 250 pieds de fond, lundi, dans le golfe Saint-Laurent, à une soixantaine de milles au nord-est de Summerside.

Sans équipage au moment du naufrage, la barge était remorquée de Halifax à Bathurst par l'Irving Maple. Deux navires de la garde côtière canadienne se sont rendus sur les lieux du désastre en luttant contre des vents de 32 noeuds. Ce sont le Tupper et le Wolf. Plus de cent hommes des forces armées sont prêts pour l'opération nettoyage. A cette fin, les deux navires de la garde côtière ont fait ample provision de mousse de sphagnum.

DECÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

GAUDET Léola Teck. A sa résidence, le 7 septembre 1970 à l'âge de 65 ans, est décédée. Léola Teck Putnam, épouse de John M. Gaudet (Chiropraticien) mère de Mary Jane (Mme G. Laperle) et de Rose Mary. Grand-mère de Kimberley Marie et de John Nicholas. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 septembre. Le convoi funèbre partira du D.A. Collins Funeral Home No 222 Boul. Métropolitain, Pointe-Claire, pour se rendre à l'église St-Edmund of Canterbury, Beaconsfield où le service sera célébré à 10.00 heures. Et de là au cimetière catholique de Pointe-Claire, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARKIEWICZ MICHEL

Nous avons le regret de vous informer de la mort accidentelle de Monsieur Michel Markiewicz, Président de Treasure Tours International Inc. survenue aux États-Unis, dimanche le 6 septembre 1970. Monsieur Markiewicz est né en Pologne en 1912. Après avoir fini ses études à l'Université de Varsovie, il a travaillé dans l'industrie polonaise. En 1939, mobilisé comme officier de réserve dans l'armée polonaise il a participé à la campagne de 1939. Il fut fait prisonnier en 1939 et malgré l'étroite surveillance du camp il était membre d'un petit groupe qui organisait un service clandestin de radio dans le camp. A la fin de la guerre il s'est rendu à Paris où il a rejoint l'organisation de Treasure Tours International. En 1950 il fut transféré à Montréal et après quelques années il est devenu Président de la compagnie. Monsieur Markiewicz était très connu dans le monde du tourisme. Il laisse sa veuve, Madame Edwige Markiewicz des membres de sa famille en Pologne ainsi que de nombreux amis au Canada. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourque Ltée, 3860 boul. Décarie à 8 hres du matin, jeudi, le 10 septembre 1970.

Commandes de \$5,000,000.00

NOUVELLE-DELHI (Reuter) — Quelques 35 millions de pièces détachées de locomotives vont être fournies par le Canada aux chemins de fer indiens grâce à un prêt de développement signé dans la capitale de l'Inde aujourd'hui.

Fournies par la Montreal Locomotive Works, les livraisons consistent en éléments de moteurs et de châssis, équipement électrique, appareils de contrôle de générateur et moteurs diesel pour locomotive.

L'accord a été paraphé par M. G. A. H. Pearson, haut-commissaire du Canada par intérim et un haut fonctionnaire du ministère indien des Affaires économiques.

Café The Confiture

ADOPTEZ LES PRODUITS

DESY

RECONNUS LES MEILLEURS

J.A. DESY Ltée

MONTRÉAL

521-1104

QUELLE FÊTE!

**Silhouettes nouvelles
manteaux doublés
de chamois
Prix exceptionnel.**

**Seulement
\$49.**

Une mode chaude, douillette... des manteaux de tweed aux coloris nouveaux et estompés. Draps de belle qualité en laine tissée. Pour cet hiver et pour beaucoup d'autres. Modèles bien 1970. Les anti-froids: chamois et doublure intermédiaire. Un bas prix... un prix d'Anniversaire pour que vous soyez de la Fête. Trois modèles en vogue: **A.** Tweed de laine nattée. Une belle écharpe frangée est nouée à l'encolure. Bleu/sarcelle ou brun/gris. Tailles 10-16. **B.** Devant croisé. Taille légèrement cintrée. Plis au dos. Bleu/vert ou mauve/corail. Tailles 12-18. **C.** Le nouveau pied-de-poule éclairé d'une soutache rayée au col. Poches en découpe. Corail/gris ou bleu/mauve. Tailles 14-20.

Manteaux pour dames, rayon 411, au deuxième, centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard.



Morgan

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

125

1970... C'est un double anniversaire! Morgan a 125 ans et la Cie de la Baie d'Hudson... 300!



Heures d'ouverture: Les cinq magasins Morgan sont ouverts lundi à mercredi de 9 h 30 à 6 h du soir, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 9 h du soir et samedi de 9 h à 5 h du soir.

Carrefour International du Magasinage

FESTIVAL UKRAINIEN

10-11-12 septembre

CHANTEUR DE FOLKLORE

Jeudi et vendredi soirs 7:15 et 8:15
Un chanteur folklorique divertira toute la famille.

DANSEURS FOLKLORIQUES

Samedi 11:00 et 1:30 PM

2 représentations de danses typiques ukrainiennes
Un Festival pour toute la famille au Centre d'achats Rockland, le Carrefour International du Magasinage.



ROCKLAND

CENTRE D'ACHATS